Fomesoutra.com
ça soutra!

ENS 2025

SPECIAL EDUCATEUR

SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN

Cap Normalien

COURS, SUJETS ET CORRIGÉ

2009 A 2024

- **Cours essentiels actualisés avec les différents taux de scolarisation mis à jour**
- **Tous types de sujet traités : sujet avec des données (chiffres pourcentages ou fractions) des sujets avec citation, texte, tableaux, problèmes éducatifs, QCM...**

38 SUJETS

Dont 32 intégralement corrigés

06 sujets d'entrainement

Avant-propos

Ce document est conçu pour répondre aux préoccupations majeures de tous les candidats notamment, dans le domaine des sciences de l'éducation et plus spécifiquement au niveau du concours direct des Educateurs. Il contient les méthodologies et des cours à étudier, des corrections à s'en approprier parce que ces corrections sont aussi considérées comme des cours à retenir.

Notre intention en constituant ce document est d'aider en priorité tous ses utilisateurs à réussir le concours direct d'entrée à l'E.N.S (spécial Educateurs). Nous avons le devoir moral de faire aboutir ce projet pour ne pas que l'investissement consacré à ce document soit une perte pour l'intéressé. C'est pourquoi nous y avons donné le meilleur possible. Presque tous les différents points sensibles du système éducatif sont abordés dans le cours et dans les sujets proposés. Presque tous les différents types de sujets y sont traités : les sujets avec pourcentages, les chiffres, les textes, les citations, les tableaux ; des questions ou problèmes éducatifs à analyser et des QCM. Toutefois, sachons que c'est la bonne exploitation d'un document qui en fait sa valeur. Se servir de ce document comme appuis à la préparation du concours direct Educateurs donne absolument un avantage à l'intéressé.

Nous vous remercions.

L'auteur.

INTRODUCTION GENERALE

Le sujet de système éducatif est longtemps considéré comme un mystère par presque la quasi-totalité des candidats intéressés à cette matière. Mais, voilà une question qui mérite d'être posée : si cette épreuve est si difficile, pourquoi certains candidats y réussissent ? On peut aisément comprendre que c'est bien parce que ces derniers ont acquis des connaissances ou des techniques afin de dompter ce type de sujet maîtrisable qui ne relève donc pas du mystère. Ainsi, tout candidat qui veut surmonter ses propres difficultés doit au préalable bien se former quand on sait que l'objectif d'un concours est d'éliminer le maximum de candidat et de sélectionner les plus méritants. A notre niveau, nous mettons à la disposition des intéressés cet outil afin de :

1- Relever considérablement le niveau de préparation de tous ses utilisateurs pour leur donner plus de chance de réussir le concours direct des Educateurs.
2- D'aider les candidats qui n'ont pas suffisamment de moyen financier pour participer aux cours de préparations généralement coûteux donc inaccessible à une frange importante de cette population à accéder à une bonne préparation.
3- De faciliter la préparation du concours concerné à tout candidat partout où il réside, par la résolution des difficultés liées aux déplacements et au transport (distance et coût).

Notre préoccupation majeure est donc d'une façon générale de permettre aux intéressés de maîtriser et de réussir les épreuves du système éducatif.

CHAPITRE I : METHODOLOGIE DE LA REDACTION DES SUJETS DE SYSTEME EDUCATIF

I- PRESENTATION DE LA FEUILLE DE COPIE

La feuille de copie du sujet de système éducatif tout comme pour celui de culture générale d'ailleurs (au niveau de la production écrite), nécessite généralement une introduction, un développement et une conclusion.

Pendant la rédaction éviter toutes fautes de langue (grammaire, orthographe, syntaxe...). N'oubliez jamais que c'est une épreuve de niveau supérieur donc, il convient de s'exprimer dans un français correct parce qu'une seule faute peut permettre de juger le niveau du candidat tout en compromettant ses chances de réussir l'épreuve. Il est très important d'éviter les ratures, les tâches de mouches et les nids de poux sur la feuille de copie. Barrez le moins possible à l'aide toujours d'une règle. Faites toujours l'effort de terminer votre rédaction. C'est pourquoi, il est conseillé de ne rédiger que l'introduction et la conclusion au brouillon avant de les mettre au propre sur la feuille de copie. Quant au développement, il faut énumérer seulement les idées principales et les idées secondaires au brouillon et les rédiger directement sur la feuille de copie, le tout avec une écriture bien soignée. Il est strictement interdit de nommer les différentes parties du devoir. Par exemple : I- Introduction, II- Développement, III- Conclusion ou 1, 2, 3 ou a, b, c. Les tirets sont à proscrire parce qu'ils démontrent l'incapacité du candidat à faire une véritable rédaction digne de son niveau. Par ailleurs, évitez toutes marques fantaisistes sur la feuille de copie parce qu'elles sont considérées comme communicatives, par exemple : les étoiles entre les différentes parties du développement en vue de les séparer, un signe, une tache bizarre, une signature dans le lieu non indiqué... Evitez les confusions par des phrases trop longues. Faites des phrases courtes et précises. Aussi, il est bon d'éviter les mots trop académiques de nature à éblouir le correcteur qui est probablement mieux instruire que vous. **Ecrire le nécessaire**. Vous pouvez utiliser la rhétorique qui est l'art de bien s'exprimer.

II- LA REDACTION

A- L'INTRODUCTION

Elle comporte trois parties dont : la généralité, le problème ou le thème que soulève le sujet et l'annonce du plan.

1- **La généralité :** la généralité doit être rattachée au problème que pose le sujet. Elle peut situer le contexte ou éclairer le sujet par une phrase d'accroche, on peut aussi partir d'une préoccupation majeure située dans la logique du sujet. Généralement une seule phrase suffit pour cette partie mais on peut aller au-delà.

2- **Le problème, le thème ou l'idée générale :** en système éducatif, on pose toujours le ou les problème(s) que soulève le sujet ou on précise le thème ou l'idée générale abordé. Ce volet et l'annonce du plan sont les parties les plus importantes de l'introduction. Si vous ratez une seule de ces parties, il ne vaudra même plus la peine de corriger votre feuille de copie (lorsque le diagnostic est mal posé, l'ordonnance ne peut plus permettre de répondre au besoin du malade. Réciproquement, si le diagnostic est bien posé et que l'ordonnance est male prescrite, le malade ne peut pas être guéri). C'est à ces deux niveaux qu'on juge si le candidat a compris ou n'a pas compris le sujet. Pour détecter le problème que pose un sujet de système éducatif ou le thème sur lequel nous sommes amenés à réfléchir il y'a deux éléments importants à prendre en compte : premièrement il y'a le niveau de compréhension du candidat qui dépend de son expérience sinon de son degré de préparation. Deuxièmement, on peut rechercher les axes de réflexion du développement par rapport à la consigne avant de chercher à dégager avec exactitude le problème ou le thème soulevé par le sujet. Toutefois, il faut s'interroger de prime abord : quel est le problème que pose le sujet ou quel est le thème ou l'idée générale auquel nous sommes soumis ?

3- **L'annonce du plan** : c'est à ce niveau qu'on annonce les différentes parties du développement. Lorsqu'il s'agit particulièrement d'un sujet avec des chiffres, pourcentage, courbe, tableau et même les textes, il faut souvent penser à établir un plan du genre commentaire, causes et solutions. En réalité, le système éducatif ivoirien à de nombreux problèmes dont on cherche des solutions. On attend donc la capacité des candidats à se prononcer sur ces causes et solutions après un commentaire bien dégagé (le commentaire est mieux noté que toutes les autres parties de la rédaction). Si la consigne demande de donner seulement les causes, ajouter aussi les solutions même si elles ne sont pas demandées. C'est vice-versa parce que les deux vont ensemble. Dans les autres cas comme les citations ou certains problèmes éducatifs..., fait très attention à la consigne. Les sujets antithétiques (thèse et antithèse) ne sont pas à exclure comme la plupart des sujets sur le redoublement. Dans tous les cas les corrections proposées dans ce document vont vous aider dans ce sens.

B- LE DEVELOPPEMENT

C'est le lieu d'exposition des idées du candidat. Ces idées doivent être en rapport avec le sujet et organisées avec respect du plan établit. Le développement tout comme les autres parties du sujet se fait avec beaucoup de rigueur et d'ouverture d'esprit. Il doit être articulé avec des connecteurs logiques (un développement n'est pas un défilé d'idées mais un enchainement d'idées, un raisonnement cohérent et constructif). Le développement doit être séparé de l'introduction de deux lignes et de la conclusion également de deux lignes. Les grands axes doivent être séparés d'une ligne, les paragraphes que comportent ces axes doivent être distingués par des alinéas. D'un axe à un autre il faut faire une transition. Songez à équilibrer un peu les différentes parties du développement. Il faut toujours ramener le sujet au contexte ivoirien parce que c'est dans ce contexte notamment que vous êtes amenés à réfléchir sauf si le sujet insiste sur le contraire.

C- CONCLUSION

La conclusion résume les idées essentielles du développement et le point de vue personnel du candidat. Deux phrases y suffisent généralement mais on peut faire plus selon son inspiration ou sa capacité.

CHAPITRE II : GENERALITE SUR LE SYSTÈME EDUCATIF IVOIRIEN

Le système éducatif est l'interaction entre les composants qui interviennent dans l'éducation et la formation. L'éducation constitue un droit fondamental au développement de l'individu et de la société et vise le bien-être de tous et de chacun. Une éducation de base de qualité permet aux filles et aux garçons d'accéder aux connaissances de base et aux compétences de la vie courante, afin de leur permettre de vivre leur citoyenneté en toute responsabilité, de participer pleinement à la vie de leurs familles, de leurs communautés et de celle de la nation toute entière.

En Côte d'Ivoire, le droit à l'éducation de base pour une frange importe des enfants n'est pas encore assurée. Selon une étude menée par l'ENSEA (l'Ecole Nationale Supérieure des Statistiques et de l'Economie Appliquée) en 2015, près de **1 000 000** d'enfants n'ont pas été scolarisés avec un écart considérable entre filles et garçons et entre milieu urbain et milieu rural. Il ressort de cette analyse qu'il existe dans ce pays en matière d'éducation, une inégalité de genre et de territoire. Ce faible taux de scolarisation est essentiellement attribuable à l'offre éducative dû à l'insuffisance d'infrastructures, de ressources humaines, une déficience budgétaire (seulement environ **21,70%** du budget national est alloué au secteur éducation formation en 2014)... Il est donc nécessaire de faire des efforts pour réduire l'inégalité de genre et booster l'offre éducative. Par ailleurs, les enfants qui accèdent à l'école ne bénéficient pas toujours d'un enseignement de qualité avec pour conséquence une faible probabilité d'atteindre la 5ème année de l'enseignement primaire (**52%**) pour la même période. La faible qualité de l'offre éducative affecte la motivation des parents dans la scolarisation de leurs enfants.

❖ La mission fondamentale de l'éducation

Cette mission consiste à :

- Répondre à une exigence économique, sociale et culturelle pour les populations les plus pauvres (l'école doit leur donner le

moyen de concevoir leur propre richesse en tenant compte de leur culture)
- Répondre à une exigence Etatique
- Relever le défi de la technologie

❖ **Les finalités du système éducatif en Côte d'Ivoire**

Les finalités du système éducatif sont :
- Une éducation qui vise à former un citoyen attaché aux valeurs morales de son pays et aux principes de la démocratie.
- Un citoyen libre, respectueux des droits humains et capable de s'approprier des valeurs de justice sociale,
- Une éducation qui forme des agents de développement, c'est-à-dire ayant le goût de l'effort et du travail bien fait, de la recherche permanente de l'excellence et capable d'initiative privée et de créativité.

I- NOTIONS ESSENTIELLES

❖ **La notion de politique éducative**

Une politique éducative est une orientation rationnelle et cohérente donnée à l'ensemble des pratiques des faits d'éducation d'un pays donné ou d'une communauté d'Etat. C'est l'expression d'une volonté politique consciente de conception et de mise en œuvre du système national. A ce titre, elle est initiée, coordonnée et placée sous la responsabilité d'un gouvernement, d'un ministre ou d'un ensemble de ministres chargés de l'éducation. Elle relève donc du politique et des rapports de force entre les différents partenaires de l'éducation : l'Etat, les syndicats d'élèves, d'étudiants ou d'enseignants, des partis politiques, des associations de parents d'élèves, des institutions internationales, des médias et ONG.

Cette politique est avant tout un champ d'action et doit :

1- Faire des choix entre plusieurs possibles.
2- Prendre des décisions et prévoir les conséquences économiques et financières de celle-ci.
3- Prévoir les mesures d'accompagnement relatives aux conséquences négatives.

4- Rechercher les ressources éducatives nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'éducation (ressources humaines, financières et infrastructurelles).

❖ **L'éducation pour tous (EPT)**

L'éduction pour tous est un mouvement qui dans la lettre et dans l'esprit vise l'accès à l'éducation de tous les citoyens sans distinction d'âge ni de sexe. Le mouvement vers l'éducation pour tous est le reflet de l'engagement pris par la communauté internationale de fournir une éducation de base de qualité pour tous : enfants, jeunes et adultes. Il présente six objectifs :

1- Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection de l'éducation de la petite enfance et notamment les enfants les plus vulnérables et défavorisés.
2- Faire en sorte que les enfants, notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de suivre leur scolarité jusqu'à terme.
3- Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayants pour objet, l'acquisition de connaissance ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.
4- Améliorer de 50% le niveau d'alphabétisation des adultes non scolarisés notamment les femmes et assurer à tous les adultes, un accès équitable au programme d'éducation de base et d'éducation permanente.
5- Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire et instaurer l'égalité à ce niveau en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite que les garçons.
6- Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence, de façon à obtenir pour tous les résultats d'apprentissage reconnus et quantifiable notamment en ce qui

concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

❖ **La scolarisation primaire universelle (SPU)**

La scolarisation primaire universelle consiste à assurer un enseignement primaire gratuit à tous les enfants, notamment les filles, les minorités ethniques et les enfants des plus démunis. Etant à la fois l'un des six objectifs de l'éducation pour tous (EPT), la SPU est un enjeu qui se trouve au cœur des politiques éducatives des pays. Ses objectifs vont au-delà du simple savoir lire, écrire et calculer qui sont plus attribuables à la politique d'alphabétisation.

Les objectifs de la scolarisation primaire universelle sont essentiellement de deux ordres:

1- L'accès généralisé de la population à l'éducation et
2- L'alphabétisation durable de la population.

Les indicateurs d'évaluation de la SPU sont :

1- Le taux brut de scolarisation au primaire **(TBS)** qui est un indicateur de la capacité d'accueil du système éducatif. Mais, comme cet indicateur ne reflète pas la proportion d'enfants qui bénéficient d'une scolarité primaire complète à cause des abandons en cours de cycle, un autre indicateur a été fixé comme indicateur de suivi, c'est
2- Le taux d'achèvement du cycle primaire **(TAP)**

❖ **L'obligation scolaire en Côte d'Ivoire**

L'obligation scolaire ou encore l'école obligatoire est une politique éducative adoptée par un Etat et appliquée par une loi en vue de donner les mêmes chances d'accès à l'éducation à une classe d'âge définie sans aucune distinction de sexe, de classe sociale ou de région.

En effet, l'école publique gratuite et obligatoire l'a été à la fin du XIXème siècle en France en vue de promouvoir l'instruction publique et affranchir les consciences dans le contexte Français de l'emprise des croyances religieuses, afin de fortifier la patrie en formant sur les mêmes bancs, des citoyens égaux toutes classes sociales confondues et élever le niveau d'instruction du peuple. Ce

combat fut mené par Jules Ferry qui aboutit le 16 Juin 1882 au vote d'une loi d'orientation du système éducatif en fondant le socle de l'école laïque pour les enfants des deux sexes de 06 à 13 ans.

Au plan international, l'article 26 des droits de l'homme et des peuples stipule : « toute personne a droit à l'éducation, cette éducation doit être gratuite au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental »

Au plan national, la parole présidentielle s'est affirmée depuis le 31 Décembre 2014 pour engager l'obligation scolaire en Côte d'Ivoire. Elle est validée par le vote d'une loi au parlement le 10 Septembre 2015 et promulguée le 17 Septembre 2015.

Les objectifs de l'obligation scolaire sont :

1- Eclairer et donner une connaissance de base au peuple afin de lui permettre de savoir lire, écrire et compter.
2- Promouvoir et faire progresser l'égalité entre les hommes (c'est-à-dire réduire l'écart entre les riches et les pauvres et donner les mêmes chances de réussite à tous).
3- Favoriser l'émancipation entre les sexes.
4- Réduire le risque de l'ignorance.

Les enjeux de l'obligation scolaire sont :

1- Réduire l'analphabétisme.
2- Etablir l'équité et l'égalité du territoire en matière d'éducation.
3- Relever le niveau d'instruction de la population.
4- Élever la conscience populaire.
5- Faire reculer l'ignorance.
6- Accompagner le développement culturel et économique du pays.
7- Accélérer le droit à l'éducation pour tous.

Ses défis sont :

Le défi essentiel à relever afin de favoriser l'obligation scolaire est **l'augmentation de l'offre éducative,** il s'agit :

1- D'augmenter les infrastructures scolaires, éducatives, pédagogiques et didactiques.

2- De valoriser la qualité des ressources humaines.
3- De stimuler la demande éducative.
4- De stimuler les talents des enseignants.
5- D'améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants.
6- D'assainir l'environnement de l'école.
7- De promouvoir l'équité et le genre.

❖ **Les principes du système éducatif de l'éducation**

Six principes ou valeurs structurent tout système éducatif : la liberté d'enseignement, la neutralité, la laïcité, la gratuité, l'égalité et l'obligation scolaire.

1- Le principe de la liberté de l'enseignement

En Côte d'Ivoire, le service publique de d'enseignement coexiste avec les établissements privés soumis au control de l'Etat et pouvant bénéficier de son aide en contrepartie d'un contrat signé avec lui. La liberté d'organiser et de dispenser un enseignement est une manifestation de la liberté d'expression. Toutefois, l'Etat est seul habilité à délivrer les diplômes et les grades universitaires. Les diplômes délivrés par les établissements privés n'ont de valeurs que ceux qui sont reconnus par l'Etat.

2- Le principe de neutralité

L'enseignement public est neutre. Autrement dit, la neutralité philosophique, politique ou religieuse s'impose aux élèves et implique que les partis politiques et les doctrines religieuses ne doivent pas être enseignés dans les écoles publiques ou les écoles privées de droit publique.

3- Le principe de gratuité

La gratuité de l'école en Côte d'Ivoire tire sa légitimité dans la loi Jules Ferry du 16 Juin 1882 qui stipule que les enseignements dispensés dans les écoles publiques et privés sont gratuits. Ils sont assurés dans tous les établissements publics et privés à l'exception notamment des droits d'inscription, de prestation sociales et charges relatives aux manuels scolaires.

4- Le principe de laïcité

La laïcité ou sécularisme est le principe de la séparation de l'Etat et de la religion. Ce principe de la laïcité a été étendu à l'éducation. En effet, ce principe suppose le respect de la croyance religieuse des élèves et des parents mais, que les religions ne doivent pas être enseignées ou pratiquées dans les établissements publics.

5- Le principe de l'égalité

L'égalité dans son esprit et dans sa lettre impose la non-discrimination entre les usagers de l'institution scolaire et leurs races, leurs sexes, leurs opinions politiques, philosophiques, religieuses, leurs origines sociales, culturelles et géographiques.

6- Le principe de l'obligation scolaire

Depuis la loi Jules Ferry de 1882 ; l'inscription est obligatoire pour tous les enfants français et étrangers à partir de six ans en France. En Côte d'Ivoire, c'est seulement en 2015 que le gouvernement ivoirien a pris une loi sur l'obligation scolaire et concerne tous les enfants âgés de 06 à 16 ans.

II- LES FACTEURS ESSENTIELS QUI INFLUENCENT L'EDUCATION - L'INTEGRATION SOCIALE.

Plusieurs éléments peuvent être considérés comme influençant l'éducation mais, l'on peut les regrouper en trois facteurs essentiels :

❖ **La famille**

- La famille apporte le capital culturel (transmission de la langue, les règles du vivre ensemble telles que la politesse, le pardon, la courtoisie, la tolérance…).
- Le suivi de la scolarité des enfants.
- La collaboration franche avec le personnel administratif scolaire et les enseignants.
- La stabilité et un environnement familial propice aux études.
- La bonne communication avec les enfants et leur supervision
- La disponibilité des ressources (matériels, financières…) nécessaires au développement des élèves et leur études.
- Enfin, la famille est le lieu d'apprentissage et d'imprégnation du cadre social.

❖ **L'école**

1- L'école inculque les valeurs et normes fondamentales des sociétés démocratiques (égalité, laïcité, méritocratie...), instruit et éclaire.

2- Elle contribue à l'élaboration du savoir, renforce la maîtrise des règles et normes sociales et comportementales.

3- Elle apprend aux enfants et adolescents les éléments constitutifs de la culture nationale (langue, histoire...) qui permettent aux individus d'avoir le sentiment d'appartenir à une même communauté, d'avoir la volonté de vivre ensemble et de tisser des liens sociaux :

4- L'école favorise l'égalité des chances et l'idéale démocratique : elle doit en principe fournir les mêmes moyens à tous pour compenser les handicaps culturels des milieux culturellement défavoriser (l'égalité des chances). Elle doit sélectionner les meilleurs indépendamment de leurs origines sociales, de leurs religions ou de leurs sexes (la méritocratie). L'école doit donc permettre d'obtenir une société plus « juste » dans laquelle les individus occupent la place qu'ils méritent et une société plus « fluide » c'est-à-dire qui facilite la mobilité sociale.

5- L'école fournit des diplômes qui vont faciliter l'intégration dans un type d'emploi.

6- Elle participe à la constitution du « capital humain » des individus et indirectement à la croissance économique du pays : l'investissement dans l'éducation est donc favorable à la croissance et à la création d'emploi qui permet l'intégration socio-économique du plus grand nombre.

Mais, il est bon de noter que le système scolaire ivoirien est encore ségrégationniste. La réussite scolaire et l'orientation dépendent quelquefois de l'origine sociale et du sexe. Par exemple : les parents orientent leurs enfants vers les filières qui leur sont « socialement destinés », le BAC général pour les cadres et le BAC professionnel pour les ouvriers. Les enfants des familles riches ont plus de chance de faire de longues études que ceux des enfants des familles pauvres car l'école coûte très cher et les bourses d'études pour les plus méritants

sont rares. Des disparités régionales et des inégalités persistes encore en matière de scolarisation...

❖ **La société**

1- Pour que l'individu fasse sienne des normes dans la famille et le groupe et soit intégrable, **la société met en action un ensemble de pression social plus ou moins contraignantes qu'on appelle le contrôle social**. Si au contraire la société est scindée en groupe dont les normes varient et les intérêts divergent, le contrôle social dépend alors des valeurs du groupe dominant et est imposé à l'ensemble. Moins les normes sont intériorisées, plus le contrôle social prend des formes spécifiques et spécialisées (police, justice...).

2- Par ailleurs, **la société crée des emplois qui favorisent l'insertion sociale du plus grand nombre.**

III- QUELQUES DATES IMPORTANTES

- **ANTÉRIORITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF**

- **08 Août 1887 :** création de 1ère école primaire à élima avec 33 écoliers africains (1er instituteur Fritz-Emile Jean-d'heure)
- **1890 :** transfert de cette école à assinie par marcel trèchlapleine, à partir de cette date, d'autres écoles furent crées à Jacqueville, Grand-Bassam, Moossou et Tabou toutes sur le littoral.
- **1904 :** la Côte d'Ivoire comptait 896 écoliers
- **1911 :** la Côte d'Ivoirien comptait un groupe scolaire central, à Bingerville, 16 écoles régionales et 26 écoles de villages
- **1912 :** Loua Beugré fut le 1er instituteur ivoirien diplômé, sorti de l'école normale de saint louis à Dakar.
- **1946 :** compagnons de l'aventure initiés par Félix Houphouët Boigny alors député à l'assemblée constituante pour la scolarisation des jeunes ivoiriens dans les lycées français.
- **1958 :** création du centre d'enseignement supérieur

- **APRÈS L'INDÉPENDANCE**

(Après les indépendances, la scolarisation fut la priorité des priorités de l'Etat ivoirien avec **42%** du budget national)

⊥ LE DÉMARRAGE DU PROCESSUS ÉDUCATIF

- **09 Janvier 1964 :** transformation du centre d'enseignement supérieur en université (Université Félix Houphouet Boigny)
- **1966-1967 :** construction massive d'établissements secondaires
- **1970 :** début de l'enseignement télévisuel pour pallier au manque d'instituteurs (avènement des télés-maîtres)
- **1981 :** abandon de l'enseignement télévisuel

⊥ LES GRANDES CONCERTATIONS SUR L'ÉCOLE

- **1977 :** reforme Usher de l'enseignement
- **1985 :** concertation sur l'école avec le ministre Balla Kéita
- **1995 :** concertation sur l'école avec le ministre Saliou Touré

⊥ DEUX PLANS STRATÉGIQUES

- De **1998 à 2010 :** plan national de développement du secteur Education/Formation **(PNDEF)**
- **2012-2014 :** Plan d'Action à Moyen Terme **(PAMT)** du secteur Education/Formation

CHAPITRE III: COMMENT EVALUE-T-ON LE SYSTÈME EDUCATIF (les indicateurs d'évaluation)

Il y a deux grandes classes d'indicateurs d'évaluation, se sont : les éléments de couverture et les éléments du profil de scolarisation.

I- LES ÉLÉMENTS DE COUVERTURE SCOLAIRES

Les éléments de couverture scolaire constituent la première classe des indicateurs d'appréciation des capacités de tout système éducatif. On retient ici deux indicateurs :

- **Le taux brut de scolarisation**
- **Et le taux net de scolarisation**

1- Le taux brut de scolarisation (TBS)

Le taux brut de scolarisation au primaire est le total des inscriptions dans l'enseignement primaire sans distinction d'âge exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable à l'école primaire pour une année donnée. C'est un indicateur du niveau général de participation de l'enseignement primaire et de la capacité de celui-ci. Il peut être supérieur à 100% du fait des entrées précoces et tardives dans le système éducatif. En **2019-2020** le **TBS** a atteint **100,30%** pour les deux sexes dont **100,27%** de filles contre **100,34%** de garçons dans l'enseignement primaire. Au premier cycle du cycle secondaire il était de **72,60%** pour les deux sexes dont **69,70%** de filles contre **75,30%** de garçons. Au second cycle du cycle secondaire il était de **37,80%** pour les deux sexes dont **34,20%** pour les filles contre **41.10%** pour les garçons.

2- Le taux net de scolarisation (TNS)

On parle de taux net de scolarisation lorsqu'on ne dispose pas de données sur les effectifs par âge. Le taux net de scolarisation au primaire est l'inscription dans l'enseignement primaire du groupe d'enfants ayants l'âge de la fréquenté exprimé en pourcentage de la population correspondante. En **2019-2020** il était de **91,50%** pour les deux sexes dont **90,96%** pour les filles contre **92,01%** pour les garçons au primaire. Au premier cycle du cycle secondaire il était de

47,30% pour les deux sexes dont **45,90%** de filles contre **48,50%** de garçons. Au second cycle du cycle secondaire il était de **20,10%** pour les deux sexes dont **18,50%** pour les filles contre **21,10%** pour les garçons.

Les éléments de couverture scolaire ne peuvent pas à eux seuls synthétiser une information exhaustive en matière de couverture sur un cycle particulier. Afin de mieux appréhender le niveau scolaire des élèves, il est nécessaire d'avoir recours à une deuxième classe d'indicateur spécifique permettant de juger le niveau d'accès à chaque classe ainsi que le degré de survie au sein de chaque cycle. Parmi ces éléments figurent :

- Le taux brut d'admission
- Le taux net d'admission
- Le taux d'achèvement
- Et le taux de transition.

Ils sont tous les éléments du profil de scolarisation.

II- LE PROFIL DE SCOLARISATION

Le profil de scolarisation est le parcours scolaire moyen des individus dans les conditions actuelles de scolarisation présentant une cohorte de 100 enfants, la proportion d'entre eux étant nouvellement inscrite à chaque année d'étude. Le premier point du profil de scolarisation correspond au taux brut d'admission au CP1. Il peut être aussi supérieur à 100% du fait des entrées précoces et tardives dans le système éducatif. Sur un cycle primaire de six ans, le dernier point du profil de scolarisation correspond au taux d'accès en sixième année d'étude (le CM2). Les éléments du profil de scolarisation sont :

1- Le taux brut d'admission au CP1 (TBA)

Le **TBA** est le nombre d'admis en première année de l'enseignement primaire sans considération d'âge exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire. En **2019-2020**, ce taux a atteint **101,22%** pour les deux sexes dont **99,97%** pour les filles contre **102,40%** pour les garçons.

2- Le taux net d'admission au CP1 (TNA)

Le TNA est le pourcentage d'enfants ayants l'âge officiel d'être inscrit au CP1 (**06 ans**) régulièrement inscrits en première année de l'enseignement primaire par rapport à la population totale correspondante. En **2019-2020**, ce taux était de **73,35%** pour les deux sexes dont **73.84%** pour les filles contre **74,4%** pour les garçons.

3- Le taux d'achèvement au primaire (TA)

C'est l'ensemble des élèves ayants réussis à atteindre le CM2 sur une cohorte d'enfants inscrits au CP1. Autrement dit, le taux d'achèvement mesure la proportion d'une cohorte d'élèves entrée dans un nouveau cycle d'enseignement et qui atteint effectivement la fin de ce cycle. Dans l'enseignement primaire, en **2019/2020** il était de **82.15%** pour les deux sexes dont **82,54%** pour les filles contre **81.80%** pour les garçons. (Cela veut dire qu'il y a beaucoup d'abandon) soit **1/5** d'enfants entrés en début de cycle primaire l'abandonne avant terme. Au premier cycle du secondaire il était de **60,50%** pour les deux sexes dont **57,20%** pour les filles contre 63,60% pour les garçons. Au second cycle du secondaire il était de **36,30%** pour les deux sexes dont **32,60%** pour les filles contre **39,50%** pour les garçons.

4- Le taux de transition (TT) d'un cycle à un autre

Le taux de transition mesure le nombre de nouveaux élèves entrant dans un cycle d'enseignement en pourcentage des élèves qui se trouvaient l'année antérieur en fin de cycle précédent. Du primaire au premier cycle, ce taux était estimé en **2018/2019** à **85,23%** pour les deux sexes dont **82,96%** pour les filles contre **83,8%** pour les garçons. Du 1er cycle au 2nd cycle, il était de **40,43%** pour les deux sexes dont **40,46%** pour les filles contre **40,41%** pour les garçons.

Au total, le profil de scolarisation en Côte d'Ivoire est bas. Il est envisagé un ensemble d'action pour palier à cette déficience de la scolarisation en Côte d'Ivoire :

1- L'implantation d'un dispositif d'enseignement à distance
2- L'institution de filières de formation de spécialisation sélectionnées répondant à des besoins attestés de l'économie à côté des formations de masse inévitables.

3- La poursuite de la politique de création des unités régionales de l'enseignement supérieur (URES) conçus comme des embryons des futures universités autonomes. Par ailleurs, la mise en œuvre de la politique de décentralisation va conférer aux collectivités locales des compétences en matière d'éducation et va contribuer à améliorer la scolarisation.

NB : Dans l'analyse d'un profil de scolarisation sur un seul cycle donné il est mieux d'utiliser seulement le **TBA** et le **TA,** si c'est sur deux cycles ou plus il faut ajouter le **TT** au **TBA** au **TA**. Ne prendre en compte le **TNA** que sauf si le sujet concerne aussi et directement ce **TNA** parce que le **TBA** indique le niveau général d'inscription au CP1 sans distinction d'âge. Alors que le TNA se limite seulement aux enfants de 06 ans régulièrement inscrits au CP1.

Estimation du profil de scolarisation

Certes le taux brut de scolarisation du primaire se situe autour de **100,30%** en **2019-2020** mais, cela ne signifie pas pour autant que ces **100,3%** d'enfants ont accès à l'école ou que ces **100,3%** ont une scolarisation complète. Deux phénomènes viennent brouillés cette prévision :

1- Il s'agit en premier lieu des redoublements de classe. Ces redoublements sont nombreux à l'école primaire ivoirienne avec une proportion de redoublement représentant environ **9,2%** pour les effectifs scolarisés pour le primaire **2019-2020**.
2- Les abandons précoces avant la fin du cycle d'enseignement.

Au total, on observe qu'avant la fin du cycle d'enseignement **1/3** abandonnent la classe de CM2, **1/4** atteignent la classe de troisième et, **1/9** atteignent la classe de terminale.

Mais grâce aux efforts du gouvernement, ces données s'améliorer progressivement eu égard au taux récents.

CHAPITRE IV : LES DIFFICULTES DU SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN

Les difficultés du système éducatif ivoirien sont essentiellement liées à l'offre scolaire mais la demande éducative n'est pas à négliger. L'offre éducative est l'ensemble des possibilités et moyens qui sont offertes à l'individu (de l'enfant à l'adulte) en matière d'Education qui lui permettent de se construire et de devenir une personne bien intégrée socialement, indépendante et dotée de compétences nécessaires à vivre et a agir au sein des groupes humains. La demande éducative est l'ensemble des moyens et conditions dont disposent les familles en faveur de l'éducation des apprenants ainsi que de la manifestation de ceux-ci à être eduqués.

1- Les difficultés liées à l'accès à l'école

En effet, l'offre scolaire reste nettement insuffisante pour répondre à la demande et aux besoins. On note :

- L'éloignement de l'école qui pénalise plus les filles que les garçons
- L'insuffisance d'écoles et de salles de classe
- L'insuffisance de maîtres
- Le faible pourcentage de femmes enseignantes susceptibles de servir de modèle aux écolières (seulement 32% en 2018-2019)
- École pas toujours accueillante et adaptée pour les filles
- L'environnement scolaire très peu reluisant joue souvent un rôle négatif quand il n'y a pas de latrine séparée pour les filles et pour les garçons ou quand il n'y a pas d'eau. Enfin ; les filles subissent de mauvais traitements ou un harcèlement sexuel à l'école, toutes choses qui ne rassurent ni elles-mêmes ni leurs parents.

Parallèlement, de nombreux facteurs constituent des freins à la demande d'éducation parce que certaines caractéristiques de l'école ne sont pas perçu comme adéquat par les familles (le calendrier scolaire, les contenus d'enseignement et la pratique utilisée). Pour les filles notamment les facteurs socio-culturels (mariages précoces, travaux

domestiques ou champêtre, image négative de l'école...) entrainant des rejets ou des résistances vis-à-vis de l'école. A cela s'ajoute la pauvreté des parents.

2- Les difficultés liées au maintien et à la rétention

- Certaines écoles sont incomplètes en ce sens qu'elles n'offrent pas la possibilité de continuité éducative localement jusqu'à la fin du cycle. Dans ce cas c'est l'école qui abandonne les enfants.
- Les caractéristiques de l'école « contenu de l'enseignement, calendrier et rythme scolaire), les coûts directs (frais d'écolage et les coûts d'opportunité représentent un frein à la scolarisation des enfants.
- Il y a le problème du personnel enseignant : l'insuffisance du personnel enseignant et formateur, le mauvais suivi des élèves et la répartition irrationnelle des enseignants.
- On note la faible capacité de management des établissements scolaire
- La sous scolarisation des filles
- Il y'a des parents qui pensent qu'après quelques temps passés à l'école, il est temps que leurs enfants y mettent fin soit parce que plus âgé, soit parce que les résultats scolaires sont insuffisants.

3- Au niveau de la qualité de l'éducation

- La faiblesse du recrutement, de la formation continue des maîtres comme du suivi et de l'encadrement pédagogique
- L'absence de formation systématique en genre et en équité en classe
- L'insuffisance des manuels scolaires
- La faiblesse des apprentissages qui développent les compétences de la vie courante
- La persistance des comportements et stéréotypes sexistes dans les pratiques de classe et à l'école, du harcèlement et des abus sexuels.

4- La faible capacité de planification, de programmation et d'évaluation

En réalité, en matière d'ouverture d'écoles, la planification n'a pas toujours été respectée, c'est-à-dire que les estimations correctes des besoins d'éducation surtout en main d'œuvre n'ont pas été effectuées. On n'a pas pris suffisamment en compte les possibilités budgétaires de l'Etat. Par ailleurs, les bilans diagnostiques ont été négligés.

5- L'insuffisance et la dégradation du patrimoine mobilier et immobilier

Ici, la crise va accentuer les restrictions budgétaires au niveau des entretiens des locaux et des matériels pour les nouveaux investissements. Cette situation va provoquer la dégradation d'une grande partie des établissements scolaires et universitaires. De plus, l'encombrement des classes par les effectifs pléthoriques va également accélérer l'usure et la dégradation du patrimoine mobilier.

6- La faiblesse du rendement du système éducatif au regard des moyens colossaux investis dans ce secteur

a- Le rendement interne du système éducatif

Le rendement interne est la capacité du système éducatif à faire réussir un élève d'une classe à une autre classe ou d'un cycle à un autre cycle supérieur. Il s'apprécie par :

- Les taux d'admissions
- Les taux de redoublement
- Les taux d'abandon et
- Les taux d'exclusion

Les taux de redoublement au niveau des différents cycles de formation sont élevés et se présente ainsi : En **2019-2020** il était de **8,6%** pour les filles contre **9,8%** pour les garçons au primaire. Au 1er cycle du secondaire il était de **9,2%** pour les filles contre **10%** pour les

garçons. Dans le second cycle du secondaire il était de 11.3% pour les filles contre 13,6% pour les garçons.

Au niveau des abandons dans le cycle primaire, en 2018/2019 le taux d'abandon était d'environ 4,6% pour les deux sexes dont 4,7% pour les filles contre 4,6% pour les garçons. Au premier cycle du secondaire ce taux était de 19,2% pour les filles contre 16,9% pour les garçons. Au total, de façon structurelle le taux de survie d'une cohorte de 1000 élèves de CP1 est de :

- 468 élèves au CM2, soit 46,8%
- 126 en sixième soit 12,6%
- 97 en troisième soit 9,7%
- 31 en seconde soit 3,1%
- 13 en terminale soit 1,3%

Autrement dit, il n'y a que 13 élèves qui arrivent en terminale sans redoubler et réussissaient au BAC sur une cohorte de 1000 enfants inscrits au CP1.

D'une manière générale, le rendement interne de l'enseignement de base reste faible en particulier pour les filles. Si les taux de redoublements sont très élevés et de façon quasi identique pour les élèves des deux sexes tout au long du primaire, il n'en demeure pas moins que la promotion des jeunes filles soit plus faible que celle des garçons indiquant un niveau d'abandon beaucoup important chez ces dernières. Ce phénomène est nettement perceptible à partir de la quatrième année du (CE2) primaire.

Les taux très élevés d'abandon des filles ont pour causes aussi bien les facteurs déjà mentionnés qu'aux conditions scolaires (violence et harcèlement au sein de l'école, inadaptation des contenus scolaires et condition d'accueil) et au milieu familial (mariages précoces, travaux domestiques et pauvreté des parents). En conséquence, les taux d'achèvement des cycles sont plus médiocres en particulier pour les filles. Le maintien des filles à l'école ou achèvement des cycles scolaires reste donc une préoccupation importante qui pèse lourdement sur le rendement interne du système éducatif ivoirien. Les mêmes

constats sont toujours valables pour l'enseignement secondaire général que technique. Au total, l'école ivoirienne représente un filtre, elle est sélective.

Le système éducatif compte trois goulots d'étranglement.

- Le 1er se situe à l'entrée de la classe de sixième au sortir de la classe de CM2
- Le deuxième à l'entrée en seconde au sortir de la classe de troisième
- Le troisième à l'entrée dans le cycle supérieur au sortir de la classe de terminale.

b- Le rendement externe du système éducatif ivoirien (dans son rapport à l'employabilité)

Le rendement externe est lié à l'adéquation de l'éducation aux exigences de l'environnement économique et du marché du travail. Il s'agit en réalité de l'efficacité des produits de l'école, c'est-à-dire le taux de placement des diplômés sur le marché du travail. D'où la problématique de savoir si les ressources humaines produites par le système scolaire sont toujours conforme aux attentes et aux besoins. En tout état de cause, il existe une discordance entre les produits de l'école et la qualification ou la spécialisation réelle nécessaire pour assurer une croissance économique. En effet, les diplômes qui symbolisent la préparation à un genre de travail ne correspondent pas aux qualifications et aux spécialisations effectives pour accomplir le travail. On assiste à une mauvaise utilisation des gens formés. Par ailleurs, un autre problème lié au rendement externe du système éducatif est celui du chômage des diplômés. Au fur et mesure que l'enseignement se généralise, de plus en plus de personnes instruites se retrouvent en concurrence serrée devant des emplois de moins en moins nombreux. La corruption et l'arbitraire restent à combattre afin de valoriser le diplôme et le mérite. La promotion et les mesures d'accompagnement des initiatives privées restent encore et

largement en dessous des attentes. L'Etat crée près peu de sociétés favorables à l'emploi. La promotion des investisseurs étrangers en Côte d' Ivoire reste encore à désirer.

7- Le poids des dépenses du personnel, du transfert et de l'intervention continue.

En fait, l'Etat de Côte d'Ivoire s'est engagé dans une revalorisation audacieuse des conditions de travail du personnel de l'enseignement. des élèves et des étudiants. Pour les premiers s'était le décrochage du statut général de la fonction publique et la gratuité du logement surtout entre 1976 et 1982. Pour les seconds c'est-à-dire les élèves et les étudiants, ce sont les attributions de bourses et aides et à l'amélioration des conditions générales d'étude par la gratuité du transport. de l'hébergement et de la restauration. Des subventions sont aussi accordées à l'enseignement privé laïc et confessionnel. Face à cette situation, ces dépenses sont considérées comme insupportables d'autant plus que leur impact sur la qualité de l'enseignement n'est pas évident. Les dépenses du personnel de l'enseignement représentent 98% du budget alloué au secteur Education/Formation. Ce qui signifie qu'il reste très peu pour les investissements et la conséquence, s'est le manque de matériel pédagogique de base.

8- Les disparités dans le système éducatif ivoirien

L'analyse des disparités dans la scolarisation permet de tirer les enseignements ci-dessous :

Les disparités au niveau de l'accès au primaire selon le genre, le lieu de résidence et le niveau de vie. Toutes les couches de la population selon ces caractéristiques ne présentent pas les mêmes chances d'accès à l'éducation et le déséquilibre des chances d'accès augmente avec le niveau. Les filles, enfants vivant en milieu rural et les enfants des ménages modestes sont les plus défavorisés.

Des disparités au niveau de l'achèvement du cycle primaire selon le genre, le lieu de résidence et le niveau de vie. Les chances d'achever le primaire, condition d'une alphabétisation durable. dépend

des caractéristiques telles que le sexe. le milieu de résidence et le niveau de richesse des parents. La défaveur pesant toujours du côté des couches les plus pauvres.

Des disparités au niveau de la rétention selon le genre, le lieu de résidence et le niveau de vie. Le milieu de résidence, le niveau de richesse des parents ainsi que la région administrative influent sur les chances de rester dans le cursus scolaire jusqu'à la fin du cycle primaire pour les enfants déjà scolariser.

Des disparités dans la répartition des ressources publiques. Des inégalités relevées dans le système éducatif en matière d'accès, d'achevement et de rétention ainsi que le déséquilibre entre coût unitaire publics par niveau ont une influence significative sur la répartition des ressources publiques. En Côte d'Ivoire, près de la moitié des dépenses publiques en éducation ne profite qu'au 10% des plus éduqués du système Au-delà des disparités garçons/filles, des efforts importants restent à faire pour combler les inégalités entre villes et campagnes d'une part et entre pauvres et nantis d'autres part.

9- La violence scolaire ou l'incivilité en milieu scolaire

La notion d'incivilité, terme apparu dans les années 1990 est un véritable défi éducatif politique et social. Dans le milieu scolaire, il s'agit le plus souvent de petites délinquances aux conséquences nuisibles qui dégradent le climat éducatif. L'incivilité scolaire est devenue un mal qui ronge l'école ivoirienne, un monstre difficile à combattre.

10- La sous-scolarisation des filles

Les inégalités de traitement et la discrimination dans la scolarisation à l'égard de la jeune fille sont aussi le signe d'une mauvaise analyse économique et d'une mauvaise politique sociale. En effet, l'expérience a montré à l'envie qu'investir dans l'instruction des filles produit directement et rapidement des résultats en ce qui concerne la nutrition et la santé de toute la famille, la baisse de la

fécondité, la réduction de la pauvreté et les performances économique en général.

Enjeux et défis de la scolarisation de la jeune fille

❖ **Enjeux :**

- L'amélioration de la santé maternelle et infantile,
- Le développement de la production et de la productivité.
- Le développement des compétences de la vie courante,
- La promotion du droit et de la citoyenneté,
- Le développement d'une culture de paix, de partage et de tolérance,
- Le respect des engagements internationaux de la Côte d'Ivoire.

❖ **Défis :**

- Le développement des mesures spécifiques destinées à accompagner la scolarisation des filles et qui favorisent les changements de comportement,
- Mettre en place une stratégie nationale dynamique d'intégration dans les programmes de formation initiale et continue des enseignants du primaire et du secondaire en genre et en équité,
- La mise en place de structure adéquate et d'un partenariat élargie et multisectoriel pour dynamiser et suivre la stratégie de promotion de l'éducation des filles au même titre que celui des garçons.
- Renforcer le plaidoyer, élaborer et mettre en œuvre un plan de communication pour le développement de l'éducation et l'accélération de l'éducation des filles.
- Le renforcement du dispositif législatif et règlementaire en faveur de l'éducation et de la scolarisation de la jeune fille.

CHAPITRE V : LE RESUME DES DIFFICULTES DU SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN ET SOLUTIONS

I- LE RESUME DES DIFFICULTES DU SYSTÈME EDUCATIF IVOIRIEN

Au total, l'analyse fait ci-dessus sur le système éducatif ivoirien révèle les contraintes ou faiblesses liées à la demande et à l'offre éducative rendant notre système éducatif moins productif tant au niveau du rendement interne qu'au niveau du rendement externe. En d'autres termes, les difficultés du système éducatif sont:

1- Le problème lié à l'accès à l'école.
2- Le problème lié à la rétention et au maintien à l'école
3- Le problème lié à la qualité de l'éducation.
4- La sous scolarisation de la jeune fille.
5- Un taux élevé d'analphabètes.
6- De fortes inégalités et disparités scolaires dans la scolarisation et l'appropriation des ressources publiques,
7- Des contraintes budgétaires.
8- Des infrastructures dégradées et insuffisantes.
9- Des ressources humaines insuffisantes et parfois mal formées.
10- Le développement de l'incivilité ou violence scolaire
11- Le poids des dépenses du personnel, du transfert et d'intervention.
12- La faiblesse des institutions scolaires.
13- Le problème de la gouvernance et de l'administration générale du système éducatif.
14- L'absence de planification et de suivi dans la gestion des ressources financières pour savoir au moins à quoi servent réellement les budgets sur le terrain.
15- L'absence de suivi, de control et d'audit annuel dans chaque établissement pour y connaitre les véritables problèmes et les raisons de démotivation notamment du personnel.

II- SOLUTIONS

1- Facilité l'accès à l'éducation pour tous et le maintien dans l'enseignement

- Renforcer les capacités du préscolaire, du primaire et du secondaire par la mise en œuvre de construction, d'équipement et de réhabilitation de salle de classe et la création d'établissement de proximité.
- Améliorer les conditions d'accès et de maintien dans le système éducatif des plus vulnérables notamment les jeunes filles et les enfants des familles pauvres par l'extension et la pérennisation des cantines scolaires, la distribution gratuite de kits scolaires dans l'enseignement préscolaire et primaire, l'instauration de l'école gratuite et obligatoire jusqu'à 16 ans, la suppression des frais d'inscription et la mise à disposition de manuels scolaires moyennant un forfait.

2- Améliorer la qualité de l'enseignement

- Améliorer le contenu de l'enseignement par un meilleur ratio élève/livres. La mise en place de trois sous-cycles de compétence au primaire pour réduire les redoublements
- La prise en compte de l'éducation civique et l'évaluation continue des apprentissages des élèves.
- Renforcer les capacités pédagogiques des enseignants par la mise en œuvre d'un programme de formation initiale et continu de ceux-ci.
- Améliorer les conditions de travail des enseignants, des encadreurs et des élèves par l'augmentation des dépenses de fonctionnement des établissement scolaires, la prise en charge psychosociale des enseignants et des encadreurs et la réinstauration des internats.

3- Améliorer la gouvernance et l'administration du système éducatif ivoirien

- Améliorer le cadre institutionnel par la prise en compte de textes légaux et règlementaires relatifs à l'organisation, au fonctionnement, à la gestion du système éducatif et le transfert

de la gestion du préscolaire au ministère de l'éducation nationale.

- Améliorer les capacités de la gestion du système éducatif par le fonctionnement des fonctions clés de l'administration.
- L'amélioration des méthodes d'organisation et des procédures de gestion des élèves, du personnel enseignant et non-enseignants, des examens et des dépenses courants.
- Assainir l'environnement de l'école par l'élimination des violences scolaires, la lutte contre la tricherie, les faux diplômes, la nuisance, l'abandon des cours de renforcement et de fascicules payants.

4- Redynamiser l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

Cette redynamisation passe par le renforcement du cadre de mise en œuvre de la politique d'alphabétisation, de l'extension du programme d'alphabétisation fonctionnelle et une offre alternative d'éducation innovante aux enfants déscolarisés à travers des dispositifs de classe passerelles (dispositifs permettant d'accueillir des enfants qui ont interrompus précocement leur scolarité primaire et qui n'ont plus l'âge de la reprendre sous une forme ordinaire).

LES PROUESSES OU PERFORMANCES DU SYSTÈME SCOLAIRE IVOIRIEN.

Hors mis ses difficultés, l'Etat de Côte d'Ivoire à réaliser une belle performance. Il a créé beaucoup d'infrastructures au niveau du primaire, du secondaire, des grandes écoles et des universités qu'il a doté d'équipements acceptables. Il a permis jusqu'à aujourd'hui la scolarisation de plus de la moitié de ces citoyens et formés plusieurs cadres compétents. Cela a été possible grâce à la volonté politique continue de l'Etat de l'indépendance à nos jours, aux compétences nationales et à la disponibilité des partenaires au développement (UNESCO, UNICEF, PNUD, L'UE, BAD, les collectivités territoriales et les communautés villageoises…)

DEUXIEME PARTIE : SUJETS ET CORRECTIONS

Etudiez bien le cours et traitez rigoureusement les sujets dans les conditions d'examen pendants environ **2h 30mn** (puisque le sujet dure **3h** normalement) avant de prendre contact avec la correction, sinon vous serez responsable de votre propres lacunes.

I- SUJETS RECENTS : Concours direct Educateurs de 2009 à 2023

Sujet 1 : *concours direct Educateur session 2009*

En 2008, le taux d'achèvement dans le cycle primaire était de 38,6% pour les filles contre 56,6% pour les garçons.

Expliquez cette contre-performance à l'égard de la jeune fille.

Sujet 2 : *concours direct Educateur session 2010 1er tour*

En Côte d'Ivoire, environ :

- 2/3 de jeunes accèdent à l'école primaire
- 1/2 atteignent la classe de CM2
- 1/4 atteignent la classe de 3ème et
- 1/9 la classe de terminale

Commentez ces statistiques scolaires ivoiriennes en vous appuyant sur les facteurs d'offre et de demande d'éducation permettant de rendre compte de ces facteurs de rétention.

Sujet 3 : *concours direct Educateur session 2014 1er tour*

En Côte d'Ivoire, le taux de scolarisation est de :

- 78% pour l'enseignement primaire
- 23% pour le secondaire
- 7% pour l'enseignement supérieur

Analysez ces statistiques scolaires en indiquant :

a- Les causes explicatives de cette déficience.

b- Les défis à relever pour un système éducatif plus performant

Sujet 4 : *concours direct Educateur session 2014 2ème tour*

a) Que signifie éducation tout au long de la vie ?

b) Comment peut-on relever ce défi du système éducatif ?

Sujet 5 : *concours direct Educateur session 2015 1er tour*

Tableau des indicateurs d'évaluation des scolarisations

- Analyser les données statistiques d'évaluation des scolarisations exposées ci-dessus en indiquant clairement :

a) la classe des indicateurs convoqués dans ce tableau.
b) Les contraintes associées à ces données statistiques.
c) Les préconisations pour un système éducatif plus efficient.

Sujet 6 : ***concours direct Educateur session 2015 2ème tour***
Les arguments en faveur du redoublement sont-ils fondés ?

Autre reformulation de ce sujet : l'argument de la relation positive entre le redoublement et la qualité est-il valide ?

Autre reformulation de ce même sujet : l'argument de l'impact négatif du redoublement sur la qualité dans le parcours scolaire est-il solide ?

Sujet 7 : ***concours direct Educateur session 2016 1er tour***

Le taux de survie dans le système éducatif ivoirien d'une cohorte de (1000) élèves au CP1 est de :

- 468 élèves au CM2
- 126 en 6ème
- 97 en 3ème

Indicateur d'évaluation des scolarisations	**Niveau en 2008-2009**	**Niveau en 2013-2014**	**Niveau en 2015-2016**
Taux brut de scolarisation dans le primaire (**TBS**)	76,20%	85%	95%
Taux d'admission au CP1 (**TBA**)	74,40%	92%	96,20%
Taux net de scolarisation (**TNS**)	56,10%	60%	70%
Taux d'achèvement dans le primaire (**TA**)	48%	53%	54%

- 13 en classe de terminale

Commentez ces statistiques scolaires en analysant :

a) Les données statistiques énoncées dans le sujet
b) Les causes de cette contre-performance et
c) Les solutions à envisager pour un développement éducatif performant.

Sujet 8 : ***concours direct Educateur session 2016 2ème tour***

Selon Emile Durkheim « l'éducation est l'action des générations adultes sur les jeunes générations en vue de leur intégration sociale ».

Cette définition de l'éducation peut-elle s'appliquer aujourd'hui à l'école ivoirienne ? Comment définissez-vous l'éducation aujourd'hui ?

Sujet 9 : ***concours direct Educateur session 2017 1er tour***

Les données statistiques exposées dans le tableau ci-dessous présentent des taux de redoublement dans l'enseignement primaire pour les six dernières années scolaires.

	2010 / 2011	**2011 / 2012**	**2012 / 2013**	**2013 / 2014**	**2014 / 2015**	**2015 / 2016**
CP1	15,10%	14,30%	15,70%	14,30%	12,50%	11%
CP2	17,20%	17,10%	16,40%	17,4%	14,20%	12%
CE1	18%	17,80%	18,8%	18,4%	16,20%	14%
CE2	20,20%	19,80%	20,5%	20,9%	17%	13%
CM1	21,10%	20,30%	31,7%	22%	17,80%	14%
CM2	32,70%	31,10%	31,3	23,9%	15%	13%
National	**20,30%**	**19,60%**	**20,2%**	**20,2%**	**15,20%**	13%

1- Analyser le résultat portant sur cette période de six années scolaires.
2- Quelles sont les actions déjà mises en œuvre et quelles sont celles à mettre en œuvre pour accroitre les performances du système éducatif ivoirien ?

Sujet 10 : *concours direct Educateur session 2017 2ème tour*

TEXTE : Education/Formation/Alphabétisation en Côte d'Ivoire
Un système peux performant et faiblement adapté au marché du travail

Le système éducatif ivoirien se compose de deux types d'enseignements : (I) l'enseignement général qui comprend trois degrés : le primaire, le secondaire et le supérieur ; et (II) l'enseignement professionnel et technique.

Dans sa politique visant à assurer le développement du capital humain, l'Etat accorde une place de choix à l'éducation et à la formation. Ainsi, afin d'offrir aux différents sous-secteurs du système Education/Formation un instrument commun de politique et de programme des actions, le gouvernement à élaborer en 1997, le plan national de développement à moyen terme du secteur Education/Formation (PNDEF) sur la période 1998-2010. La mise en œuvre de ce plan a permis d'enregistre des acquis notable.

En effet, dans le souci de facilité l'accès et le maintien à l'école, des avancés sont enregistrés notamment, (I) les prêts/location de manuels scolaires en faveur des défavorisés dès 1998, (II) la libéralisation du port de l'uniforme scolaire au primaire, (III) la libération du marché du livre dès 1999, (IV) la pérennisation et la généralisation du programme de cantine scolaire et (V) l'implication des communautés à la gestion des établissements scolaires. La pérennisation des cantines scolaires avec 3.262 cantines qui ont alimentés 585.535 écoliers en 2005-2006 a atteint 5.134 cantines en 2007 dont 23 ouvertes au secondaire. Quant à l'implication des communautés dans la gestion des établissements scolaires, près de 3.000 COGES ont été créés et subventionnés dans le primaire.

Cependant, les résultats obtenus sont insuffisant et en deçà des objectifs visés. Le système éducatif reste confronté à des difficultés de plusieurs ordres qui portent sur (i) les faiblesses de l'accessibilité et de l'encadrement, (II) les performances non satisfaisantes. (III) les contraintes budgétaires.

(Source : DSRP 2009)

Questions :

1) Qu'est-ce qu'un Plan National de Développement du système éducatif et quel peut être son intérêt ?
2) Quels sont les actions de politique scolaire que décrit ce texte ?

   Vous paraissent-elles suffisantes pour améliorer la performance du système éducatif ?

Sujet 11 : ***concours direct Educateur session 2018 1er tour***

« … en Côte d'Ivoire, le droit à l'éducation pour une frange importante des enfants n'est pas encore assurer. En effet, près d'un enfant âgé de 06 à 11 ans sur 02 ne va pas à l'école avec un décalage entre les garçons et les filles 59% contre 51% et avec un écart plus prononcé entre le milieu rural et le milieu urbain 66% contre 48%... »

- Enoncer les problèmes de développement éducatif en Côte d' Ivoire convoqués dans ce texte.
- Quelles causes explicatives pouvez-vous avancer pour comprendre de telles déficiences ?
- Quelles préconisations envisagez-vous pour un système éducatif plus inclusif ?

Sujet 12 : ***concours direct Educateur session 2019 1er tour***

La mesure d'instaurer urgemment la scolarité obligatoire en Côte d'Ivoire intervient dans un contexte marqué par de fortes inégalité dans l'accès à l'école ; surtout selon le niveau de revenu des ménages qui sont plus important que celles liés au lieu de résidence ou du genre. Ces disparités augmentent selon la classe sociale malgré la suppression des frais d'inscription depuis 2011 et d'autres initiatives

comme les cantines scolaires et la distribution d'ouvrage et de kits scolaires sont menées.

1- Relevez les problèmes de développement éducatifs évoqués dans le texte.
2- Enoncez les enjeux et les défis de la scolarité obligatoire en Côte d'Ivoire

Sujet 13 : ***concours direct Educateur session 2020 1er tour***

L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde

(Nelson Mandela)

Expliquez cette pensée en la mettant en lien avec le système éducatif ivoirien.

Sujet 14 : ***concours direct Educateur session 2021 1er tour***

En Côte d'Ivoire, l'accès des filles à l'école primaire est encore plus préoccupant car, 28,1% des filles de 06 ans n'ont pas eu accès au cours préparatoire 1ere année (CP1) du primaire contre 25,6% pour les garçons.

(Rapport d'analyse statistique 2018-2019, MEN/DSPS)

A- Quelles est la situation de la scolarisation des filles en Côte d'Ivoire ?
B- Quels sont les facteurs explicatifs des problèmes identifiés et les pistes de solutions ?

Sujet 15 : ***concours direct Educateur session 2022 1er tour***

L'Etat de Côte d'Ivoire a adopté la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 dont l'article 2-2 stipule que :

« L'Etat a l'obligation de maintenir, au sein du système scolaire, les enfants âgés de 06 à 16 ans y compris ceux à besoins spécifiques et mettre en place un mécanisme permettant d'intégrer ou de réintégrer les enfants de neuf à seize ans hors du système ;

notamment par des classes passerelles pour la tranche de 09 à 16 ans et la formation professionnelle pour celle de quatorze à seize ans. »

1- Quels sont les problèmes rencontrés par le système scolaire ivoirien que l'Etat veut résoudre par cette loi ? citez-en deux au moins et présentez les données relatives à la situation de chaque problème.

2- Qu'est-ce qu'on entend par « enfants à besoins spécifiques » et quelle est la situation de cette population dans le système scolaire ivoirien ?

3- Quelles sont les solutions proposées par l'Etat de Côte d'Ivoire pour résoudre ces problèmes ?

Sujet 16 : ***concours direct Educateur session 2023***

Les données statistiques ivoiriennes fournies par la Direction de la Statistique et de la Planification Stratégique (DSPS) du Ministère de l'Education Nationale, en 2017-2018, indiquent les constats suivants :

- ✓ Le cycle primaire accueille en 2017-2018, 704 732 élèves nouveaux inscrits au CP1.
- ✓ 25 142 enfants n'ont pas accéder au CP1 en 2017-2018 contre 30 323 en 2016-2017
- ✓ Dans l'enseignement primaire, 66 écoles sur 100 sont en milieu rural et elles enregistrent 55% des élèves de ce cycle d'enseignement.
- ✓ Le cycle primaire enregistre 413 181 redoublants en 2017-2018, soit une proportion de 10,6% de l'effectif de ce cycle contre 11% en 2016-2017

Indiquez les causes de ces résultats et envisagez les solutions pour les réduire ou les éliminer.

II- NOUVEAUX SUJETS NON ENCORE PROPOSES

Sujet 17 :

Depuis un certain moment, l'on observe en Côte d'Ivoire que les élèves du cycle secondaire se donnent eux-mêmes à un départ volontaire anticipés des congés de Noël.
En tant que futures cadres de l'éducation, quelle observation pouvez-vous faire sur ce problème?

Sujet 18 :

En Côte d'Ivoire, le taux d'alphabétisation générale est de 59, 7% pour les deux sexes dont 51,9% pour les filles et 98,6% pour les garçons.

A- Commentez ces statistiques.
B- Donnez les blocages liés à l'alphabétisation en Côte d'Ivoire.
C- Quels sont le défis à relever pour la redynamiser ?

Sujet 19 :

Que vous inspire le rendement interne du système éducatif ivoirien ?

Sujet 20 : **(sur la scolarisation de la jeune fille)**

La scolarisation des filles constitue pour les autorités ivoiriennes une priorité. Dans un raisonnement cohérent,

A- Eclairer l'importance de la scolarisation des jeunes filles.
B- Dégager un plaidoyer en faveur de la scolarisation de celles-ci.

Sujet 21 : **(sur la scolarisation de la jeune fille)**

La faible performance du système éducatif ivoirien à l'égard de la jeune fille constitue pour les autorités ivoiriennes une préoccupation majeure.

1- Identifier les principaux facteurs explicatifs de cette déficience du système éducatif ivoirien.
2- Quelles solutions envisager pour y faire face ?

Sujet 22 : (sur la scolarisation de la jeune fille en liaison avec la politique de l'obligation scolaire)

Texte

L'éducation constitue un droit fondamental indispensable au développement de l'individu et de la société. Elle est nécessaire au bien-être de tous et de chacun. Tous les enfants. filles comme garçons équitablement, on droit à une éducation de base de qualité. Malheureusement, jusqu'à ce jour des millions d'enfants notamment les filles sont privées de ce droit.

En Côte d'Ivoire, le droit à l'éducation de base pour une frange importante des enfants n'est pas encore assurée. Près d'un enfant âgé de six à onze ans sur deux ne va pas à l'école avec un décalage entre les garçons et les filles (59% contre 51%). Les causes du niveau élevé d'abandon scolaire surtout de ces dernières réside principalement dans (i) l'incapacité des familles à supporter les coûts de l'éducation de leurs enfants, (ii) les travaux domestiques réservés aux filles, les grossesses et les mariages précoces qui réduisent le temps d'étude et de repos de celle-ci, (iii) la discontinuité éducative qui expose potentiellement 11% des enfants au risques d'abandon et (iv) le redoublement qui reste encore élevé malgré la baisse observée entre 2010-2011 avec 21,2% et 2013-2014 avec 16,1%.

Pour favoriser l'accès à l'école et réduire les absences et abandons scolaires, le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de mesures de protection sociale dans le secteur. Ainsi, 5.106.378 manuels et kits scolaires ont été distribué au élèves entre 2012 et 2014. Près de 5.000 cantines ont été mise en place, soit 50% des écoles. notamment en milieu rural et des bourses alimentaires octroyés à 2000 filles dans les zones rurales. Pour ce qui concerne la lutte contre la déscolarisation des jeunes filles, un plan stratégique d'accélération de leur éducation sur la période 2013-2015 a été élaborer et une campagne de sensibilisation sur leur scolarisation a été mené dans 14 localités du Nord du pays.

L'école obligatoire (source : PND2016-2020)

A- Identifier les difficultés marquées dans ce texte.
B- Dégager les enjeux et défis de la scolarisation de la jeune fille.

Sujet 23 : (autre sujet sur le redoublement)

Le redoublement est une caractéristique structurelle du système éducatif ivoirien.

A- Expliquez et commentez cette affirmation.
A- Donnez les causes des redoublements et tirez les conséquences.
B- Proposez-en des solutions.

Sujet 24 : (sur l'incivilité ou l'indiscipline en milieu scolaire)

L'incivilité en milieu scolaire est devenue une gangrène qui ronge l'école ivoirienne, un monstre difficile à combattre.

A- Quelles sont les causes de ce phénomène ?
B- Quelles préconisations faut-il prendre afin de le réduire ?

Sujet 25 : (sur l'incivilité ou l'indiscipline en milieu scolaire)

TABLEAU

Libellé	Pourcentage
Insolence	41,4
Manque de respect envers le personnel de l'école	55,7
vols	87,1
Perturbations de la classe	90
Absences injustifiées	77,1
Retards injustifiés	71,4
Vandalisme	50
Consommation de la cigarette	37,1
Consommation de l'alcool	25,7
Circulation de revues pornographiques	57,1
Agressivité des élèves envers les enseignants	28,6
Refus de coopérer	48,6
Querelles en classe	81,4

Tenue vestimentaire négligée	87,1
Ecrire sur les murs	91,4
Tenue vestimentaire provocatrice	74,3
Vocabulaire qui offense la pudeur	67,1
Tricherie au cours des devoirs	95,5
Manque de respect envers le sexe opposé	28,6
Gaspillage des ressources	74,3

Après avoir identifié le problème éducatif que pose ce tableau, proposez des solutions pour y remédier.

Sujet 26 : (sur le désordre en milieu scolaire)

Texte

Enfin, dans les années 80, s'ouvre un débat autour de la laïcité scolaire. Jean BAUDEROT, à travers divers ouvrages, dessine les contours d'une laïcité ouverte définie comme une « éthique de la diversité, du débat et de la responsabilité individuelle ». A l'opposer, d'autres intellectuels et en particulier Catherine KINTZLER, défend une laïcité de combat, définit l'école comme un espace non social, centré sur l'autorité du savoir. Mais, c'est surtout à propos des différentes affaires de foulard depuis 1989 que l'évolution de la notion de laïcité a été particulièrement mise à l'épreuve. Au total, il convient de s'interroger sur la fonction que l'on attribue à la citoyenneté scolaire. Dans la mesure où la résurgence du thème est largement contemporain du constat d'un désordre scolaire, il est clair qu'il s'agit souvent d'avancer des droits pour réaffirmer des devoirs dont le respect contribuera à rétablir une autorité dont les reformes sociales sont désormais incertaines. Pourtant, le respect de l'ordre et le développement du civisme ne vont pas forcement de pair et la confusion des deux registres empêche de voir les tentions concrètes entre discipline scolaire et citoyenneté, laissant plus de chance à la mise en place d'une réelle négociation et de régulation des confits ainsi qu'à une véritable démocratisation des relations scolaires. A cela s'ajoute l'action collective. En effet, l'action des élèves apparait

tiraillée entre des attitudes corporatistes et une révolte au nom de la démocratie et de l'indignation morale. Entre des demandes instrumentales et une revendication d'authenticité, le mouvement des élèves n'y trouve pas aisément une articulation pratique.

Par ailleurs, l'incident type entre enseignants et élèves est déclenché par des actes d'autorité jugé légitime par les premiers et considéré comme abusif par les seconds. Cette divergence met en mal les relations entre ces deux protagonistes.

(L'image administrative, la citoyenneté étudiante, problème politiques et sociaux)

Questions :

A- Quels sont le(s) problème(s) éducatif(s) que révèle le texte ?

B- En vous inspirant du texte et de vos connaissances, donnez les facteurs explicatifs de ces problèmes et proposez des solutions dans le contexte ivoirien.

Sujet 27 : (sur l'obligation scolaire)

En Côte d'Ivoire, dans le cadre du service publique de l'enseignement, la scolarisation est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 06 à 16 ans.

Selon vous, quels sont les objectifs de cette nouvelle disposition ? Quels sont les difficultés liées à l'application de cette loi et quelles préconisations peut-on y apporter afin de traduire cette théorie en acte ?

Sujet 28 : concours professionnel Educateur session 2007

Le système éducatif est conçu et organisé selon les principes de la neutralité, de la gratuité et de l'égalité.

1- Définissez puis analysez ces principes.

2- Montrez comment ces principes se traduisent dans le fonctionnement du système éducatif ivoirien.

III- QCM (Les QCM sont valables tant pour les candidats aux concours directs que professionnels)

Sujet 29 : QCM 1 :

Note :	/20

La durée de l'épreuve : **01h 00mn**
Toute tache ou signe suspect annule la feuille de copie

Exercice 1 : **/4pts**

Ecrivez la réponse (**vraie ou fausse**) dans la case. Réponse juste **0,5pt**, réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt**.

N°	Questions	réponses
1	Le taux de réussite à l'entrée en sixième est en 2022 est de 51,52%	
2	En 1956, Houphouët Boigny crée les compagnons de l'aventure.	
3	C'est seulement 02 phénomènes qui brouillent le taux brut de scolarisation : il s'agit des redoublements et des abandons	
4	Il y a deux grandes classes d'indicateur d'évaluation : le taux brut de scolarisation et le profil de scolarisation	
5	1977 : réforme de l'enseignement avec Hash Shama	
6	Le premier ministre de l'éducation nationale en Côte d'Ivoire s'appelle Joachin Bony	
7	08 Août 1897 : création de la première école en Côte d'Ivoire	
8	Le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation peut permettre d'évaluer la couverture scolaire d'un système éducatif avec exactitude.	

Exercice 2 : **/4pts**

Reponse juste : **1pt.** réponse fausse : **-0.5pt.** Non répondu : **0pt**

Que vous rappel ces dates :

1912 : .....

1985 : .....

08 Août 1887 : .....

1966-1967 : .....

Exercice 3 : **/4pts**

Cochez la bonne réponse. Réponse juste : **1pt**, réponse, fausse : **-0.5pt**. non répondu : **0pt**

a- Création de l'université Félix Houphouet Boigny

20 Septembre 1958	☐	9 Janvier 1964	☐
08 Mai 1964	☐	10 Octobre 1963	☐

b- Début de l'enseignement télévisuel en Côte d'Ivoire

1977	☐	1970	☐
1966	☐	1981	☐

c- 1985

- ☐ Concertation sur l'école ivoirienne conduite par l'ex Ministre Paul Akoto Yao
- ☐ Concertation sur l'école ivoirienne conduite par l'ex Ministre Pierre Kipré
- ☐ Concertation sur l'école ivoirienne conduite par l'ex Ministre Léon Konan Koffi
- ☐ Concertation sur l'école ivoirienne conduite par l'ex Ministre Balla Kéita

d- Le P.A.M.T concerne la période

2002-2010	☐	2010-2012	☐
2012-2014	☐	2011-2015	☐

Exercice 4 : **/4pts**

Réponse juste : **1pt**, réponse fausse : **0pt**, non répondu : **0pt** Reliez la bonne réponse à la date correspondante

1904 . . La Côte d'Ivoire comptait un groupe scolaire central

1887 . . Fritz EMILE Jeand'heur. alors premier instituteur exerçant sur le territoire ouvre une école primaire à Krindjabo

1911 . . Loua Beugré, premier instituteur ivoirien diplômé sorti de l'Ecole Normale Saint louis

1912 . . La Côte d'Ivoire comptait 896

Exercice 5 : /4pts

Réponse juste : **1pt**, réponse fausse : **-1pt**, réponse approximative **0pt**. non répondu : **0pt**

Que signifie :

I.P.A.M :.....

La CONFEMEN : .....

Le P.N.D.E.F : .....

La D.O.B : .....

Sujet 30 : QCM 2 : **Note :** /20

La durée de l'épreuve **01h 00mn**

Toute tache ou signe suspect annule la feuille de copie

Exercice 1 : /4pts

Cochez la bonne réponse dans la case. Réponse juste **0,5pt**. réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt**.

N°	Questions	Réponses	
		vraies	Fausses
1	Le taux brut d'admission et le taux de redoublement sont des indicateurs		

	d'appréciation du rendement interne		
2	Le taux d'admis au BEPC 2022 est de 41.27%		
3	Le principe de la laïcité de l'enseignement et celui du sécularisme sont identiques		
4	Il n'y a que deux facteurs qui permettent d'apprécier la qualité de l'éducation		
5	1995 : concertation sur l'école avec le ministre Balla Kéïta		
6	Le premier Directeur de l'ENS est le Professeur Touré Vakaba		
7	Le centre d'enseignement supérieur a été créé en 1963		
8	Les caractéristiques personnelles de l'élève font partie des facteurs extra-scolaires qui permettent d'apprécier la qualité de l'éducateur		

Exercice 2 : **/4pts**

Précisez les dates des évènements suivants. Réponse juste **1pt**, réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt**.

Transfert de la première école à Assinie :.....

Abandon de l'enseignement télévisuel : .....

Adoption de la loi sur l'école obligatoire en Côte d'Ivoire :.....

Concertation sur l'école avec le ministre Saliou Touré :.....

Exercice 3 : **/4pts**

Réponse juste : **1pt**, réponse fausse : **-1pt**, réponse approximative **0pt**, non répondu : **0pt**

Définissez les expressions suivantes :

Un système éducatif :.....

Le taux brut de scolarisation : .....

Le principe de la liberté de l'enseignement: .....

Une politique éducative : .....

Exercice 4 : /4pts

Cochez la bonne réponse dans la case. Réponse juste 1pt. réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt**.

a- L'enseignement général comprend combien de degré ?

02 ☐ 03 ☐

04 ☐ 05 ☐

b- L'expression « celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison » est attribuable à :

Saint André D'Exubéry ☐ Victor Hugo ☐

Jules Ferry ☐ Jean Piaget ☐

c- Dans quelle période a eu lieu la gratuité du logement des enseignants en Côte d'Ivoire :

1965-1980 ☐ 1970-1980 ☐

1970-1980 ☐ 1976-1982 ☐

d- Les compagnons de l'aventure initié par Félix Houphouët Boigny alors député à l'assemblée constituante pour la scolarisation des jeunes ivoiriens dans les lycées français a eu lieu en :

1945 ☐ 1946 ☐

1948 ☐ 1956 ☐

Exercice 5 : /4pts

Réponse juste : **1pt**, réponse fausse : **-1pt**, réponse approximative 0pt, non répondu : **0pt**

Définissez les termes suivants :

DSPS : .....

RESEN : .....

AGCIS : .....

PAMT : .....

Sujet 31 : QCM 3 | **Note :** /20

La durée de l'épreuve : 01h 00 mn
Toute tache ou signe suspect annule la feuille de copie

Exercice 1 : /4pts

Ecrivez la réponse (**vraie ou fausse**) dans la case. Réponse juste **0.5pt**, réponse fausse **-0.5pt**, non répondu **0pt**.

N°	Questions	réponses
1	Les ONG font partie du système éducatif	
2	Le Taux de réussite au BAC 2021 est de 36,12%	
3	L'éducation fait partie des disciplines qu'étudient l'anthropologie	
4	C'est en 1977 qu'a eu lieu la réforme Usher de l'enseignement	
5	1979 : abandon de l'enseignement télévisuel	
6	Le PNDEF a eu lieu dans le courant 1998-2010	
7	L'enseignement général comprend deux degrés	
8	Tanoé Aka fut l'un des Directeur de L'ENS	

Exercice 2 : /4pts

Réponse juste : **1pt**, réponse fausse : **0pt**, non répondu : **0pt** Reliez la bonne réponse aux dates correspondantes

1890 .	**.Loua Beugré, le 1er instituteur ivoirien diplômé, sorti de l'école normale supérieur de Saint-louis**
1964 .	**. Début de la construction massive d'établissement secondaire en Côte d'Ivoire**
1966 .	**. Transfert de la première école à assinie**
1912 .	**. Transformation du centre d'enseignement supérieur en université.**

Exercice 3 : /4pts

Réponse juste **1pt**, réponse fausse **-0,5pt**, non répondu 0pt.

Donnez un seul enjeu de l'école obligatoire :.....
Donnez un seul défi de l'école obligatoire : .....
Définissez le rendement interne d'un système éducatif :.....
Définissez le rendement externe système éducatif :.....

Exercice 4 : **/4pts**

Cochez la bonne réponse dans la case. Réponse juste **1pt**. réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt**.

a- L'ENS compte :

02 départements	☐	05 départements	☐
07départements	☐	10 départements	☐

b- L'INSET a été ouvert en :

1965	☐	1970	☐
1975	☐	1980	☐

c- L'enseignement télévisuel pour pallier au manque d'instituteurs a débuté en :

1966	☐	1970	☐
1972	☐	1976	☐

d- L'âge officiel d'inscription au CP1 en Côte d'Ivoire est de

04 ans	☐	05 ans	☐
06 ans	☐	07 ans	☐

Exercice 5 : **/4pts**

Réponse juste **1pt**, réponse fausse **-0,5pt**, non répondu 0pt.
Définissez les acronymes suivants :
QCM :.....
EMPT:.....
DOREX :.....
CPES :.....

Sujet 32 : QCM 4 | Note : /20

La durée de l'épreuve : **01h 00mn**
Toute tache ou signe suspect annule la feuille de copie

Exercice 1 : /4pts

Cochez la bonne réponse dans la case. Réponse juste **0,5pt**, réponse fausse **-0.5pt**, non répondu **0pt**.

N°	Questions	Réponses	
		vraies	Fausses
1	La promotion du genre dans l'enseignement est l'un des objectifs clé du PAMT		
2	Le premier Directeur de L'ENS est M. André Nicolas		
3	L'ENS a été créée à la même date que l'université Félix Houphouët Boigny		
4	Le passif scolaire de l'élève fait partie des facteurs de niveau de classe et de l'école qui permettent d'apprécier la qualité de l'éducation		
5	La Scolarisation Primaire Universelle (SPU) est aussi l'un des objectifs du mouvement Ecole Pour Tous (EPT).		
6	Le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire et le taux d'achèvement du cycle primaire (TAP) sont des indicateurs d'évaluation de la politique de Scolarisation Primaire Universelle.		
7	Les collectivités territoriales font partie du système éducatif ivoirien		

8	La psychologie peut permettre d'étudier scientifiquement un fait d'éducation	

Exercice 2 : /4pts

Réponse juste **1pt**, réponse fausse **-0,5pt**. réponse approximative **0pt**. non répondu **0pt**.

Expliquez le principe de la gratuité de l'enseignement :.....
Expliquez le principe de la neutralité de l'enseignement :.....
Donnez un seul objectif du mouvement Ecole Pour Tous :.....
Donnez un seul objectif de la politique de Scolarisation Primaire Universelle :.....

Exercice 3 : /4pts

Cochez la bonne réponse dans la case. Réponse juste **1pt**. réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt**.

a- Qui est l'auteur de cette citation ? :
« On ne parviendra à transformer profondément et durablement les sociétés - et l'on ne parviendra à réduire considérablement et durablement la pauvreté - que lorsque les filles recevrons l'éducation de base de qualité dont elles ont besoin et qui est leur droit fondamental ».

Diderot ☐ René Descartes ☐
Carol Bellamy Jeanne-d'arc

b- Qui est l'auteur de cette citation ? :
« Eduquer les filles, c'est lutter contre la transmission de la pauvreté »
Ann Cotton ☐ Emile Durkheim ☐
Bernard B. Dadier Gérard Vergnaud

c- Qui est l'auteur de cette citation ? :
« On façonne les plantes par la culture ; et les hommes par l'éducation »

☐ ☐

Georges Gurrifch ☐ Karl Max ☐
Jean-Jacques Rousseau Fernand Dumont

d- Le système éducatif ivoirien renferme combien de types d'enseignement ?

02 ☐ 03 ☐
04 ☐ 05 ☐

Exercice 4 : /4pts

Réponse juste **1pt**, réponse fausse **-0,5pt**, réponse approximative **0pt**, non répondu **0pt**.

Définissez ces acronymes :

La DEEP :.....
La DESAC :.....
CIAM :.....
Le PASEC :.....

Exercice 5 : /4pts

Réponse juste **1pt**, réponse fausse **-0,5pt**, réponse approximative **0pt**, non répondu **0pt**.

- Quel est l'intérêt fondamental de l'éducation ?
- Définissez le taux brut d'admission au CP1(TBA)
- Expliquez l'expression « l'élève dans le processus d'apprentissage » :
- Donnez une mission fondamentale de l'éducation.

CHAPITRE II : CORRECTIONS

I- SUJETS RECENTS : Concours direct Educateurs de 2009 à 2023

Sujet 1 : *(concours direct Educateur session 2009)*

En 2008, le taux d'achèvement dans le cycle primaire était de 38.6% pour les filles contre 56.6% pour les garçons.

Expliquez cette contre-performance à l'égard de la jeune fille.

Introduction :

Généralité : le taux d'achèvement est faible dans l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire d'une façon générale mais, les filles occupent une proportion relativement plus faible par rapport aux jeunes garçons.

Problème : le sujet soumis à notre analyse semble s'inscrit dans cette logique. En effet, le sujet pose le problème du profil de scolarisation en son aspect centré sur le taux d'achèvement du cycle primaire.

Plan : 1- commentaire, 2- difficultés liées à cette faiblesse, 3- solutions

Développement :

Commentaire :

Définition : il faut définir le profil de scolarisation. Il faut citer ses éléments qui ne sont d'autres que le TBA, le TNA, le TA et le TT (voir cours) et préciser que notre travail va s'appesantir sur le TA. Il faut définir le TA. Le taux d'achèvement (TA) est l'ensemble des élèves ayants réussis à atteindre la classe de CM2 sur une cohorte d'enfants inscrits au CP1. Autrement dit, le taux d'achèvement mesure la proportion d'une cohorte d'élèves entrée dans un cycle d'enseignement donné et qui atteint effectivement la fin de ce cycle.

Analyse des données: En 2008, une statistique intragroupe avait révélé que ce taux était de 38,6% pour les filles. Ce taux est largement en dessous de la moyenne donc mauvais. Le manque à gagner est de 61.4%. La problématique de la scolarisation notamment de l'achèvement des cycles reste entière pour les filles. Au niveau des garçons le taux d'achèvement est de 56,6%. Ce taux, même s'il

Cap Normalien* 01.03.19.48.73/07.08.09.07.35

dépasse légèrement la moyenne reste énormément insuffisant puisque l'objectif final est d'atteindre les 100%. Le déficit est de 43.4%.

Remarque : L'analyse de ces données montre un résultat pas du tout reluisant dans l'ensemble mais plus en défaveur de la jeune fille. Cela est dû aux redoublements, aux abadons et aux exclusions. Quelles sont donc les difficultés liées à une telle déficience en matière d'éducation scolaire en Côte d'Ivoire ?

Les difficultés en matière d'achèvement des cycles sont dues à l'offre et à la demande éducative.

Au niveau de l'offre

- **Au niveau du maintien et de la rétention**
  - L'éloignement de l'école qui pénalise plus la jeune fille que le jeune garçon
  - Faible pourcentage de femmes enseignantes susceptibles de servir de modèles aux écolières (seulement 21.3% de l'ensemble du personnel enseignant aux primaire en 2001-2002 est du sexe féminin)
  - L'école n'est pas toujours accueillante et adaptée pour les filles
  - Les conditions scolaires (violence et harcèlement au sein de l'école, l'inadaptation des contenus scolaires, des conditions d'accueil et la pauvreté des parents) représentant un frein à la scolarisation notamment pour les jeunes filles.
  - L'image négative de l'école et plus récemment le conflit entraine des rejets ou des réticences vis-à-vis de l'école qui là encore touche nettement plus les filles que les garçons
- **Au niveau de la mauvaise qualité de l'enseignement**
  - L'absence de formation systématique en genre et en équité
  - La faiblesse des apprentissages qui développent les compétences de la vie courante (cela ne motive pas les enfants)
  - La persistance des comportements et des stéréotypes sexistes dans les pratiques de classe et à l'école, du harcèlement et des abus sexuels ainsi que les mauvais traitements faites aux jeunes filles.

- En plus, au niveau de la **mauvaise gouvernance du système éducatif** La faible capacité managériale des établissements scolaires en défaveur de la scolarisation des jeunes filles.
- **Au niveau institutionnel**

  Faible implication des ministères responsables de l'éducation de la jeune fille à savoir le ministère de l'éducation national, le ministère de la famille et des affaires sociales et le ministère de l'intérieur par l'intermédiaire de la décentralisation du fait des actions de proximité des collectivités locale.
- Faible communication et mobilisation autour de l'éducation des filles.
- **Les contraintes budgétaires** font que le budget alloué au secteur éducation formation est faible, on est passé de 42% en 1964 à 21,7% en 2014 du budget de l'Etat). Ce qui fait qu'il n'y a pas assez de moyen pour appuyer la politique de scolarisation des jeunes.
- **Concernant les disparités et les inégalités,** sachons que les disparités dans le système éducatif sont aussi liées au sexe. En Côte d'Ivoire les filles n'ont pas les mêmes chances de scolarisation que les jeunes garçons.

Au niveau de la demande éducative :

- Les facteurs socioculturels (mariages précoces, travail domestique, grossesses en milieu scolaire)
- La pauvreté des parents
- La priorité est accordée aux garçons dans le maintien à l'école par rapport aux jeunes filles.
- Les pesanteurs socio-culturelles
- La démission de certains parents

Solutions

Au niveau de l'offre éducative :

- **Au niveau du maintien et de la rétention**

- Améliorer les conditions de l'offre éducative par la création de plusieurs infrastructures de proximité selon la cartographie des besoins
- Travailler à la scolarisation de la jeune fille par la distribution de micronutriments et de médicament à ces dernières
- Permettre une grande visibilité des femmes ayants réussies à l'école afin d'encourager la scolarisation des filles
- Valoriser l'image de l'école dans la société pour acter la nécessité de créer les conditions d'une image positive de l'école par l'assainissement de l'environnement scolaire. l'élimination de violence scolaire et améliorer la gouvernance scolaire.
- Le renforcement des actions éducatives en matière de santé sexuel et reproductive dans les écoles et favoriser des accès au service de santé sexuel et reproductive des filles.

• **Au niveau de la qualité de l'éducation**

- Il faut tenir compte du genre dans la formation
- Lutter contre les violences sexuelles en milieu scolaire
- Améliorer la qualité de l'éducation par un meilleur recrutement et une formation de qualité des enseignants.
- Démocratiser la distribution des kits scolaires

• **Au niveau de la gouvernance du système éducatif,** il est bon d'améliorer le cadre institutionnel par la prise en compte de textes légaux et règlementaire relatif à l'organisation. au fonctionnement et à la gestion du système éducatif. il faut améliorer les capacités de gestion du système éducatif par le renforcement des fonctions clés de l'administration. l'amélioration des méthodes d'organisation et des procédures de gestion des élèves, du personnel enseignant et non enseignant,

- Il faut promouvoir la scolarisation de la jeune fille.

• Il faut songer à **augmenter le budget** alloué au secteur Education/formation afin de réussir les projets éducatif à l'égard de la jeune fille

• et **réduire les disparités et les inégalités** liées au sexe.

Au niveau de la demande d'éducation

- Lever les contraintes socio-culturelles
- Il faut une volonté réelle des parents en faveur de la scolarisation de la jeune fille
- Sensibiliser les parents sur la nécessité de la scolarisation de la jeune

Conclusion :

L'achèvement des cycles en général et en particulier pour les filles reste encore un problème énorme à combattre. Il faut que l'Etat et les familles conjuguent leurs efforts pour améliorer le rendement interne du système éducatif.

Sujet 2 : ***concours direct Educateur session 2010***

En Côte d'Ivoire, environ :

- 2/3 de jeunes accèdent à l'école primaire
- 1/2 atteignent la classe de CM2
- 1/4 atteignent la classe de 3ème et
- 1/9 la classe de terminale

Commentez ces statistiques scolaires ivoiriennes en vous appuyant sur les facteurs d'offre et de demande d'éducation permettant de rendre compte de ces facteurs de rétention.

Introduction

Généralité :

Problème : Le sujet pose **le problème** de la sous scolarisation à travers les éléments de couverture scolaire et les éléments du profil de scolarisation. On peut directement signifier que le sujet pose **le problème** de la sous scolarisation à travers le taux brut de scolarisation et le profil de scolarisation.

Plan : il faut d'abord commenter ces différentes statistiques, ensuite identifier les difficultés liées à ces faibles taux et enfin donner des solutions.

Développement

Commentaire : (Il doit naturellement prendre en compte les définitions, l'analyse des données et une remarque)

Définition : Ici il faut définir l'offre éducative et la demande éducative clairement mentionnées dans le sujet **(P28)**. Il faut préciser qu'il y'a deux indicateurs d'évaluation à savoir les éléments de couverture scolaire et les éléments de profil de scolarisation. Au niveau de la couverture scolaire il faut préciser que notre étude s'intéressera au taux brut de scolarisation (TBS) à l'instar du taux net de scolarisation (TNS) parce que c'est le TBS qui est intéressé par la première ligne de l'énoncé du sujet « 2/3 d'enfants accèdent à l'école primaire ». Il faut définir le taux brut de scolarisation (TBS), définir le profil de scolarisation.et trois de ses éléments concernés par le sujet à savoir le taux brut d'admission (TAB), le taux d'achèvement (TA) et le taux de transition (TT). (Voir cours **P.25-26-27**).

Analyse des données :

NB : il faut toujours traduire les fractions en pourcentage en les analysants selon les données comme suit :

Les statistiques ivoiriennes montrent que 2/3 d'enfants accèdent à l'école primaire, soit 66,7%. Ce taux représente le taux brut de scolarisation. Taux certes supérieur à la moyenne mais insuffisant. En effet, on peut aisément comprendre que 33,3% d'enfants n'ont pas accès à l'école, c'est un taux de déperdition anormale qui amène à réfléchir sur la politique générale de couverture scolaire en Côte d'Ivoire. 1/2 de cette tranche d'enfants atteignent la classe de CM2 soit 50%. Ce taux indique le taux d'achèvement du cycle primaire. Il est moyen et permet de comprendre que 50% des enfants abandonnent leurs études avant terme au cycle primaire. Aussi, 1/4 soit 25% parviennent en classe de 3ème justifiant le taux d'achèvement au 1er cycle du secondaire. Ce taux est très faible et largement en dessous de la moyenne.. Il est donc clair que 75% de cette cohorte d'enfant abandonnent leurs scolarités avant la fin du premier cycle du cycle secondaire et se retrouve dans la nature. Enfin le dernier cas nous présente 1/9 d'enfants scolarisés qui atteignent la classe de terminale. soit 11,11%. Ce pourcentage montre le taux d'achèvement très faible

du second cycle du cycle secondaire. Le taux de déperdition en est de 88,8%.

Remarque : Ces statistiques montrent dans l'ensemble une déficience du système scolaire relative à une faible couverture scolaire et à un profil de scolarisation très bas. On peut remarquer aussi que le passage (ou la transition) d'un cycle à un autre est très difficile à cause des classes d'examen (l'entrée en 6ème à la sortie de la classe de CM2 et l'entrée en seconde à la sortie de la classe de 3ème). Les classes d'examen représentent donc un goulot d'étranglement rendant le système éducatif sélectif et peu productif. L'école ivoirienne est un filtre. **Transition** : Ainsi, n'est-il pas nécessaire de s'interroger sur les facteurs explicatifs de cette faiblesse ?

Les causes :

NB : au niveau des causes, il est bon de spécifier qu'il y a les causes liées à l'offre scolaires et les causes liées à la demande scolaire comme mentionné dans le sujet mais, que les problèmes du système éducatif ivoirien sont essentiellement liés à l'offre scolaire.

Exemples de causes liées à l'offre éducative : pour plus de détaille voir la rédaction du **sujet 3 session 2014** ou cours **P.28-34** mais en voilà quelques éléments.

- **Les causes liées à l'offre éducative :**
- Les difficultés liées à l'accès à l'école (éloignement de l'école, dégradation et l'insuffisance des infrastructures scolaires…)
- Les difficultés liées à la rétention et du maintien à l'école (les redoublements, abandons et les exclusions massives).
- Au niveau de la qualité de l'éducation (mauvais recrutement, insuffisance d'enseignants, enseignants démotivés, harcèlement et abus sexuels…)
- Les contraintes budgétaires (on est passé de 42% en 1964 à 21,7% en 2014 du budget alloué au secteur Education/Formation par l'Etat).
- La violence et son impact sur l'éducation .

- Les inégalités et les disparités dans le système éducatif ivoirien…
- La mauvaise gouvernance du système éducatif

• Exemples de causes liées à la demande scolaire :

- La pauvreté des parents
- Les travaux champêtres et domestiques
- Les pesanteurs socioculturelles (mariage forcés ou précoces. la femme est considérée dans certaines traditions comme étant destiné à rester au foyer et faire des enfants…)
- L'ignorance de certains parents
- L'effet d'entrainement…

Les solutions :

Les solutions sont les réponses aux causes donc elles doivent suivre scrupuleusement l'ordre des causes à savoir les solutions liées à

• **L'offre éducative**

- A l'accès à l'école
- Au maintien et à la rétention
- Améliorer la qualité de l'éducation
- Au niveau du budget
- De la violence scolaire
- inégalités et les disparités
- Au niveau de la gouvernance scolaire

• **la demande éducative**

NB : Il faut expliquer ces solutions comme nous l'avons fait pour le sujet précédent. Pour la rédaction des causes et solutions de ce sujet il faut s'inspirer de la rédaction des causes et solutions du sujet 3 (sujet 2014) ci-dessous. C'est deux sujets sont pratiquement identique mais c'est l'analyse qui change.

Conclure :

Sujet 3 : ***(concours direct Educateur session 2014 1er tour)***

En Côte d'Ivoire, le taux de scolarisation est de :

- 78% pour l'enseignement primaire
- 23% pour le secondaire
- 7% pour l'enseignement supérieur

Analysez ces statistiques scolaires en indiquant :

A- Les causes explicatives de cette déficience.
B- Les défis à relever pour un système éducatif plus performant

Introduction :

Généralité (un exemple de généralité): En dépit de nombreux efforts consentis par l'Etat de Côte d'Ivoire et ces partenaires à l'éducation, les taux de scolarisation ne sont pas encore satisfaisants.

Pose du problème : le sujet soumis à notre analyse s'inscrit dans cette logique. En effet, il pose le problème de la faible performance du système éducatif ivoirien à travers les indicateurs d'évaluation dont les éléments de couverture scolaire et les éléments du profil de scolarisation.

Annonce du plan : au cours de notre réflexion, nous analyserons d'abord les différentes statistiques qui nous sont soumises, ensuite nous donnerons les causes explicatives de cette déficience et enfin, nous ne manquerons pas de mentionner les solutions pour un système éducatif plus performant.

Développement :

1- Le commentaire : Ici, il s'agit de commenter ces statistiques dans la première partie du développement. Voici comment se présente le commentaire pour ces cas de sujet.

Étape 1 : définition ou **explication** du problème que pose le sujet ainsi que les termes qui lui sont rattachés : il convient de préciser qu'il y'a deux classes d'indicateurs d'évaluation dont les éléments de couverture scolaire et les éléments de profil de scolarisation. Au niveau de la couverture scolaire il faut aussi mentionner qu'il y'a deux éléments dont le TBS et le TNS mais que notre étude ne va prendre en compte que le TBS puisque c'est lui qui est précisé par le sujet « 78% pour l'enseignement primaire ». Il faut définir ce taux brut de scolarisation. Définir le profil de scolarisation et ses éléments

concernés : le taux d'achèvement : TA et le taux de transition : TT) avant de passer à l'analyse des données.

Étape 2 : analyse des données
Étape 3 : faire une remarque

Voir la rédaction complète à partir de la page 80

2- **Les causes :**

NB: (au niveau des causes, il est bon de spécifier qu'il y a les causes liées à l'offre scolaire et les causes liées à la demande scolaire mais. que les problèmes du système éducatif ivoirien sont essentiellement liés à l'offre scolaire.

- **Exemples de causes liées à l'offre éducative** (pour plus de détaille voir rédaction ci-dessous ou cours mais en voilà quelques éléments de causes:

- Au niveau de l'accès à l'école.
- Au niveau de la rétention et du maintien à l'école
- Au niveau de la qualité de l'éducation
- Au niveau institutionnel
- La dégradation et l'insuffisance des infrastructures scolaires
- Les contraintes budgétaires (on est passé de 42% en 1964 à 21,7% en 2014 du budget alloué au secteur Education/Formation par l'Etat).
- La violence et son impact sur l'éducation
- Les inégalités et les disparités dans le système éducatif ivoirien…

- **Exemples de causes liées à la demande scolaire** :

- La pauvreté des parents
- Les travaux champêtres et domestiques
- Les pesanteurs socioculturelles (mariage forcés ou précoces, la femme est considérée dans certaines traditions comme étant destiné à rester au foyer et faire des enfants…)
- L'ignorance de certains parents
- L'effet d'entrainement…

NB : les causes doivent être expliquées dès lors que cela est possible

3- Les solutions :

Rappelle : il faut toujours essayer de donner une réponse à chaque cause énumérée avant d'ajouter toutes autres solutions adéquates pour montrer qu'on maîtrise le sujet. Il faut expliquer ces solutions en s'aidant du cours ou même de certains de vos propres arguments que vous jugez pertinents et justes.

Quelques exemples de solutions :

Il faut affirmer une volonté politique de bâtir une école pour la réussite éducative ; cela passe essentiellement par l'amélioration de l'offre éducative à savoir :

- Au niveau de l'accès à l'école
- Au maintien et à la rétention
- Améliorer la qualité de l'éducation
- inégalités et les disparités
- Au niveau de la gouvernance scolaire
- Au niveau du budget
- De la violence scolaire

Voici un exemple de rédaction complète de ce sujet

Introduction :

En dépit de nombreux efforts consentis par l'Etat de Côte d'Ivoire et ces partenaires à l'éducation, sont système éducatif est encore contre performant. Le texte soumis à notre analyse semble s'inscrire dans le même sens. En effet, le sujet pose le problème du faible taux des indicateurs d'évaluation dont les éléments de couverture scolaire et les éléments du profil de scolarisation. Au cours de notre réflexion, nous analyserons d'abord les différentes statistiques qui nous sont soumises, ensuite, nous donnerons les causes explicatives de cette déficience et enfin, nous ne manquerons pas de mentionner les solutions pour un système éducatif plus performant.

Développement :

1- Commentaire :

Rédaction des définitions

Les indicateurs d'évaluation constituent deux grandes classes. Il s'agit d'une part des éléments de couverture scolaire et d'autre part les éléments du profil de scolarisation. Les éléments de couverture renferment le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS) mais notre étude va s'accentuer sur le TBS comme signifier dans le sujet. Le taux brut de scolarisation est le total des inscriptions dans l'enseignement primaire sans distinction d'âge exprimé en pourcentage de la population qui y est officiellement scolarisable pour une année donnée. C'est un indicateur du niveau général de participation de l'enseignement primaire ainsi que de la capacité de celui-ci. Mais, sachons que les éléments de couverture scolaire ne peuvent pas à eux seuls synthétiser une information exhaustive en matière de couverture scolaire sur un cycle particulier. Afin de mieux appréhender le niveau scolaire des élèves. il est nécessaire d'avoir recours à une deuxième classe d'indicateurs spécifiques permettant de juger le niveau d'accès à chaque classe ainsi que le degré de survie au sein de chaque cycle. Cette deuxième classe d'indicateur concerne les éléments du profil de scolarisation.

Notons que le profil de scolarisation est le parcours scolaire moyen des individus dans les conditions actuelles de scolarisation présentant une cohorte de 100 enfants, la proportion d'entre eux étant nouvellement inscrit à chaque année d'étude. Ici, nous allons nous intéresser aux taux d'achèvement et de transition mis en exergue par le sujet. Le taux d'achèvement au primaire est l'ensemble des élèves ayants réussir à atteindre le CM2 sur une cohorte d'enfants inscrits au CP1. Autrement dit, le taux d'achèvement mesure la proportion d'élèves d'une cohorte entrée dans un cycle d'enseignement et qui atteignent effectivement la fin de ce cycle. Et enfin, le taux de transition mesure le nombre de nouveaux élèves entrant dans un nouveau cycle d'enseignement en pourcentage des élèves qui se trouvaient l'année antérieur en fin de cycle précédent.

Voici comment se présente la partie analyse :

Par rapport aux taux qui nous sont soumis, on peut constater que le taux de scolarisation est de 78% au primaire. Ce taux indique le taux brut de scolarisation (TBS). Il est certes au-dessus de la moyenne mais insuffisant. 22% de cette frange d'enfants n'accèdent pas à

l'école primaire, c'est un taux de déperdition important. Par ailleurs, 23% de ces enfants inscrits au primaire atteignent l'enseignement secondaire, taux largement en dessous de la moyenne. C'est 23% concernent aussi le taux brut de scolarisation mais cette fois-ci dans l'enseignement secondaire. Il représente aussi le taux d'élèves ayants achevés le cycle primaire et qui ont pu transiter de ce cycle au cycle secondaire. Cela sous-entend que 77% d'élèves inscrits au primaire ne parviennent pas au cycle secondaire. Le taux de déperdition de 77% à ce niveau est énorme. Dans la même veine, sur une cohorte d'enfants inscrits à l'école primaire, il n'y a que 7% seulement qui atteignent le cycle supérieur : ce taux représente le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Cela veut dire que jusqu'à 93% d'entre ces élèves restent dans la nature sans avoir réussir au baccalauréat.

Remarque : Ces statistiques montrent une déficience de l'effort éducative relative à une couverture scolaire et à un profil de scolarisation très bas. Les taux d'achèvement des cycles et les taux de transition sont mauvais. Le rendement interne n'est donc pas bon. Cela est dû notamment aux redoublements, aux abandons et aux exclusions relatifs aux conditions de scolarisation. On peut remarquer aussi que le passage d'un cycle à un autre est très difficile à cause des classes d'examen (l'entrée en sixième à la sortie de la classe de CM2, l'entrée en seconde à la sortie de la classe de troisième et l'entrée dans le cycle supérieur à la sortir de la classe de terminale). Les classes d'examen représentent donc un goulot d'étranglement rendant le système éducatif ivoirien sélectif donc peu productif. Ainsi, n'est-il pas nécessaire de s'interroger sur les causes profondes de cette déficience ?

2- Les causes :

Les causes de la déficience du système éducatif sont liées à **l'offre éducative et à la demande scolaire** mais essentiellement à l'offre scolaire. Ainsi, **au niveau de l'offre scolaire** nous avons des **difficultés liées à l'accès à l'école**. En effet, au niveau de l'accès il y a l'éloignement de l'école qui pénalise les enfants notamment les filles, l'insuffisance d'écoles et de salles de classes, l'insuffisance de maîtres, le faible pourcentage de femmes enseignantes susceptibles de servir de

modèle aux jeunes filles (seulement 21.3% de l'ensemble du personnel enseignant du primaire en 2001-2002 est du sexe féminin).

Nous avons également **des difficultés liées au maintien et à la rétention**. A ce niveau on note l'impossibilité pour les élèves de poursuivre localement leur scolarité dû aux établissements qui ne peuvent pas accueillir tous les niveaux de classe par rapport à l'insuffisance et à la dégradation des infrastructures. Dans ce cas c'est l'école qui abandonne les enfants. Les caractéristiques de l'école (contenu de l'enseignement, calendrier et rythmes scolaire...). les coûts directs (frais d'écolage) et les coûts d'opportunité représentent un frein à la scolarisation des enfants. Il y a aussi le problème du personnel enseignant : l'insuffisance du personnel enseignant et formateur à tous les niveaux.

Par ailleurs **au niveau de la mauvaise qualité de l'éducation**. il est bon de constater la faiblesse du recrutement, de la formation continue des maîtres comme du suivi et de l'encadrement pédagogique ; l'absence de formation systématique en genre et en équité en classe ; l'insuffisance de manuels scolaires, la faiblesse des apprentissages qui développent les compétences de la vie courante, la persistance des comportements et stéréotypes sexistes dans les pratiques de classe et à l'école, du harcèlement et des abus sexuels ainsi que les mauvais traitements faites notamment aux jeunes filles.

En plus, **au niveau de la mauvaise gouvernance du système éducatif** on note le poids des dépenses du personnel de l'enseignement qui représentent 98% du budget du secteur Education/formation. Ce qui signifie qu'il reste très peu pour les investissements et la conséquence, c'est le manque de matériel pédagogique de base. La faible capacité managériale des établissements scolaires, la faible capacité de planification, de programmation et d'évaluation reste à corriger

Les contraintes budgétaires font que le budget alloué au secteur éducation formation est faible, on est passé de 42% en 1964 à 21,7% en 2014 du budget de l'Etat).

Enfin concernant **les disparités et les inégalités**, il faut préciser que la répartition irrationnelle des infrastructures, des enseignants et du budget sont des problèmes. Par exemple 50% du budget alloué au

secteur Education-Formation ne profite qu'à 10% des plus scolarisés du système sans oublier les disparités dans le système éducatif lié au sexe, au niveau de vie des ménages et aux lieux de résidence des apprenants.

Au niveau des causes liées à la demande scolaire, on peut citer la pauvreté des parents, les travaux champêtres et domestiques, les pesanteurs socio-culturelles (mariages forcés ou précoces, la femme est considérée dans certaines traditions comme étant destinées à rester au foyer et à faire des enfants ou que la femme à très peu de chance de réussir à l'école), l'ignorance de certains parents, la faible représentation de l'école dans certaines famille et la réticence de certains parents. Face à ces difficultés, quelles solutions peut-on apporter ?

3- Solutions :

De nombreuses solutions peuvent être apportées pour redynamiser le système éducatif ivoirien. Entre autres, il faut affirmer une volonté politique de bâtir une école pour la réussite éducative. Cela passe par l'amélioration **de l'accès à l'école, de la rétention et le maintien dans l'enseignement** : dans ces cas il faut construire beaucoup d'infrastructures selon la cartographie des besoins, réhabilités et équiper les salles de classe. Il faut réduire les frais d'écolage et les coûts d'opportunité afin d'afficher réellement la politique de la gratuité de l'école et de la scolarisation obligatoire. Il faut créer beaucoup d'établissement de proximité tout en songeant à améliorer les conditions d'accès et de maintien dans le système éducatif des plus vulnérables notamment les enfants des familles pauvres et les jeunes filles par la distribution de micronutriment et médicaments. Il faut également songer à l'extension et à la pérennisation des cantines scolaires. Il faut mettre en place trois sous-cycles de compétence au primaire pour réduire les redoublements. Aussi, il faut permettre une visibilité des femmes ayant réussir dans la société grâce l'école afin d'encourager la scolarisation des filles.

Au niveau de la qualité de l'éducation, il faut une distribution gratuite de kits scolaires dans l'enseignement préscolaire et primaire pour un meilleur ratio élève/livre et la mise à disposition de manuel

scolaires moyennant un forfait. Il convient aussi d'améliorer le contenu de l'enseignement et de lutter contre les abus et harcèlement sexuels. prendre en compte l'éducation civique et renforcer les capacités pédagogiques des enseignants par la mise en œuvre d'un programme de formation initiale et continue efficace, améliorer les conditions de travail des enseignants, des encadreurs et des élèves par l'augmentation des dépenses de fonctionnement des établissements scolaires, il faut la prise en charge psychosociale des enseignants.

Au niveau de **la gouvernance du système éducatif**, il est bon d'améliorer le cadre institutionnel par la prise en compte de textes légaux et règlementaire relatif à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion du système éducatif, il faut améliorer les capacités de gestion du système éducatif par le renforcement des fonctions clés de l'administration, l'amélioration des méthodes d'organisation et des procédures de gestion des élèves, du personnel enseignant et non enseignant, des examens et des dépenses courants.

Il faut songer à **augmenter le budget** alloué au secteur Education/formation et réduire **les disparités et les inégalités**.

Enfin, il faut assainir l'environnement de l'école par l'élimination des violences scolaires.

Au niveau de la demande éducative, Il est nécessaire de lever les contraintes socioculturelles et il faut que les parents s'intéressent à la scolarisation de leurs enfants.

Conclusion :

Au terme de notre réflexion, retenons que les taux de scolarisation en Côte d'Ivoire st très bas donc loin du taux universel de scolarisation qui est de 100%. Cela est dû aux causes réelles qui peuvent trouver des solutions grâce à une volonté affichée de tous les acteurs du système scolaire notamment les familles, les élèves, le personnel de l'enseignement et l'Etat.

Sujet 4 : ***(concours direct Educateur session 2014 2ème tour)***

a) Que signifie éducation tout au long de la vie ?
b) Comment peut-on relever ce défi du système éducatif ?

Introduction : (2 pts)

- **Faire une Généralité**
- Exposé le **Problème** suggéré par le sujet. Ici, le sujet soulève la question du défi de l'éducation et de la formation continue
- **Plan :** annoncer le plan de l'analyse selon le questionnement. C'est-à-dire :

1- Les différentes significations de l'éducation tout au long de la vie
2- Les défis de l'éducation et de la formation continue.

Développement

1- **Que signifie l'éducation tout au long de la vie ? (8pts)**

On doit retrouver dans le développement au moins quatre des éléments explicatives ci-dessous :

- Activité d'apprentissage pour des raisons personnelles, civique et sociale,
- Activité d'apprentissage pour des raisons professionnelles
- Possibilité de construire son éducation en fonction de son épanouissement personnel ;
- Possibilité de construire son éducation en fonction de la jonction à l'employabilité ;
- Education permanente (éducation étendue sur toute la durée de la vie)
- Formation professionnelle continue (formation entre la formation initiale générale ou professionnelle et l'ensemble des situations où s'acquièrent les compétences).
- Recyclage, perfectionnement et reconversion.

Compris comme telle, l'éducation tout au long de la vie est un véritable défi que le système éducatif se doit de relever.

2- **Comment peut-on relever ce défi du système éducatif en Côte d'Ivoire ? (8 pts)**

Quatre des éléments ci-dessous doivent être identifiés par le candidat.

- Au niveau de l'Etat : il faut une volonté politique d'appliquer l'article 4 de la loi de 1995 portant sur l'enseignement relatif au service publique de la formation professionnelle continue et de la formation permanente.
- Au niveau des ministères de l'Education/Formation : il y a une nécessité de rendre dynamique les services de la formation continue. Sensibiliser les enseignants et le personnel d'encadrement.
- Dynamiser les dispositifs de formation permanente dans les universités et grandes écoles publiques.
- Instaurer la validation des acquis de l'expérience (V.A.E) dans les universités et grandes écoles publiques.
- Amener les employeurs, à organiser la formation continue de leurs salariés.

Conclusion : (2 pts)

Le candidat doit faire le point de son développement. Puis, il doit indiquer par exemple que, le système éducatif ivoirien à des ressources matérielles et humaines pour réaliser l'éducation tout au long de la vie. Il faut cependant renforcer le dispositif règlementaire en la matière.

Sujet 5 : ***(concours direct Educateurs session 2015 1er tour)***

Tableau des indicateurs d'évaluation des scolarisations

Indicateurs d'évaluation des scolarisations	**Niveau en 2008-2009**	**Niveau en 2013-2014**	**Niveau en 2015-2016**
Taux brut de scolarisation dans le primaire (**TBS**)	76,20%	85%	95%
Taux d'admission au CP1 (**TBA**)	74,40%	92%	96,20%
Taux net de scolarisation (**TNS**)	56,10%	60%	70%
Taux d'achèvement dans le primaire (**TA**)	48%	53%	54%

- Analyser les données statistiques d'évaluation des scolarisations exposées ci-dessus en indiquant clairement :

a) la classe des indicateurs convoqués dans ce tableau.
b) Les contraintes associées à ces données statistiques.
c) Les préconisations pour un système éducatif plus efficient.

Introduction

NB : Ce sujet est semblable à celui de 2014. Seulement ici les éléments de couverture scolaire et des éléments de profil de scolarisation ont été spécifiés rendant ce sujet plus facile à comprendre. On peut donc poser le même problème ou le modifier légèrement sans en changer l'esprit et annoncer le même plan. C'est donc les mêmes difficultés et les mêmes solutions mais le commentaire particulièrement change totalement puisque les données ne sont pas les mêmes.

Un exemple d'introduction

Les résultats des études statistiques sur l'école ivoirienne sont encore en dessous de nos attentes. En effet, ces résultats montrent que le système éducatif ivoirien est encore contre-performant. C'est ce problème que pose le sujet soumis à notre analyse à travers la faiblesse des indicateurs d'évaluation dont les éléments de couverture et les éléments du profil de scolarisation. Le sujet nous invite ici à l'analyse de ces indicateurs en termes d'accès, de maintien et de rendement interne. Au cours de notre réflexion, nous analyserons d'abord les différentes statistiques qui nous sont soumises, ensuite, nous donnerons les causes explicatives de cette déficience et enfin, nous proposerons des alternatives pour un système éducatif plus performant.

Développement

Le commentaire :

Etape 1 : Identifier et définir les éléments de couverture scolaire dont le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS), identifier et définir les deux éléments du profil de scolarisation énoncés dans le tableau (TBA et TA).

NB : (Ici il faut exclure totalement le taux net d'admission TNA et le taux de transition (TT) puisqu'il n'apparait pas dans le sujet)

Etape 2 : faire l'analyse. L'analyse des données se fait année par année et non indicateur par indicateur.

Etape 3 : il faut interpréter ces taux ou faire tout simplement des remarques.

La rédaction du développement

Définitions : pour les définitions, s'inspirer du **sujet 1 session 2014** ou du cours **P.24-25-26**

Voici un exemple de l'analyse

Les statistiques soumis à notre réflexion révèlent qu'**En 2008-2009**, les éléments de couverture et les éléments du profil de scolarisation présentaient des taux relativement bas. Au niveau des éléments de couverture, le taux brut de scolarisation était de 76.20%. C'est-à-dire que seuls 76,20% des enfants ont eu accès à l'école primaire dans cette période de crise. Ce taux est certes supérieur à la moyenne donc acceptable mais insuffisant. Autrement dit, il a eu un taux de déperdition de 23,80%. Ce constat est pareil pour le taux net de scolarisation qui était de 56,10% au même moment. Ce taux moyen indique que 43,90% des enfants officiellement scolarisables n'ont pas été inscrits à l'école primaire dans cette période. C'est un taux de déperdition important. Par ailleurs, au niveau du profil de scolarisation, le taux brut d'admission au CP1 était de 74,40%. Taux bien sûre au-dessus de la moyenne mais insuffisant. Le manque à gagner est de 25,60%. Le taux d'achèvement était lui de 48%. Ce taux était en dessous de la moyenne donc mauvais. Le taux de déperdition qui en découle était de 52%.

En 2013-2014, les taux étaient en hausse à tous les niveaux après la crise. En effet, par rapport aux éléments de couverture, le taux brut de scolarisation était passé de 76,20% à 85%. Taux certes élevé mais insuffisant, soit un taux de déperdition de 15%. Concernant le taux net de scolarisation, il était passé lui aussi de 56,10% à 60%, taux légèrement au-dessus de la moyenne mais toujours insuffisant. Le manque à gagner étant de 40%. Lorsqu'on se réfère aux éléments du

profil de scolarisation, on observe les mêmes tendances. Le taux brut d'admission au CP1 est passé de 74,40% à 92%. C'est un taux fort appréciable mais insuffisant. Le manque à gagner reste de 08%. Le taux d'achèvement est passé de 48% à 53%. Ce taux a atteint cette fois-ci la moyenne mais est resté encore faible eu égard aux attentes. Le taux de déperdition de 47% est énorme.

En 2015-2016, les différents taux avaient toujours progressés à tous egards. Ainsi, en s'intéressant aux éléments de couverture scolaire, on se rend compte que le taux brut de scolarisation est passé à 95%. C'est un taux très élevé mais insuffisant puisqu'il n'atteint pas le taux universel de scolarisation qui est de 100%. Le taux de déperdition est de 5%. Le taux net de scolarisation à de son côté atteint 70%. Taux acceptable mais insuffisant, 30% d'enfants ayants l'âge officiel d'aller à l'école n'y sont pas parvenus. Les éléments du profil de scolarisation nous donnent un taux brut d'admission de 96,20%. C'est un taux très bon mais insuffisant avec un manque à gagner de 3,80%. Le taux d'achèvement est de 54%, c'est-à-dire légèrement au-dessus de la moyenne. Taux pas toujours reluisant avec un taux de déperdition de 46%.

Au total, de la période 2008-2009 à la période 2014-2015, c'est-à-dire de la période de crise qu'a traversé la Côte d'Ivoire à la période de stabilité socio-politique, la couverture scolaire a été booster de 18% pour le taux brut de scolarisation en passant de 76,20% à 95%. Cette hausse est identique pour le taux net de scolarisation qui a progressé de 13, 80% en passant de 56,10% à 70%. Le constat est le même au niveau des éléments du profil de scolarisation. Le taux brut d'admission au CP1 est passé de 74,40% à 96,20%, soit une hausse de 21,8% et le taux d'achèvement a connu une augmentation de 6%, c'est-à-dire qu'on est passé de 48% à 54%.

Remarque : Pendant la période 2008-2009, les statistiques indiquaient des résultats relativement bas à cause de nombreuses difficultés que connait le système éducatif accentués par la crise. Au lendemain de la crise, grâce à la stabilité retrouvée et à une bonne politique de redynamisation du système éducatif, notamment la mise en place d'un plan de redressement de l'école qui est le P.A.M.T (Plan d'Action à Moyen Terme), d'excellents résultats s'en sont suivis. Mais

de nombreux efforts restent tout de même à faire parce que le système éducatif ivoirien reste encore déficient. Dans l'ensemble, cette progression salutaire de ces taux d'évaluation est encore loin du taux universel de scolarisation qui est de 100%. **Transition :** Quelles sont les causes réelles de cette insuffisance qui perdures ? (la transition doit être collée à cette première partie du développement ci-dessus)

Les causes et solutions : voir sujets 2014 1er tour ou cours **P.28-38.**

Conclure.

Sujet 6 : *concours direct Educateur session 2015 2ème tour*

Les arguments en faveur du redoublement sont-ils fondés ?

Autre reformulation de ce sujet : l'argument de la relation positive entre le redoublement et la qualité est-il valide ?
Une autre reformulation de ce même sujet : l'argument de l'impact négatif du redoublement sur la qualité dans le parcours scolaire est-il solide ?

Introduction

Le sujet pose le problème du rendement interne par rapport au redoublement. En effet, le redoublement s'apprécie de diverses manières : d'un côté nous avons les défenseurs (pour) du redoublement et de l'autre côté nous avons les adversaires (contre) du redoublement. L'éclairage des deux positions nous permettra de montrer en quoi est-ce que la relation positive entre le redoublement et la qualité n'est pas fondée.

Développement

A- Argument en faveur du redoublement (argument classique ou thèse ou pour)

- Le redoublement est perçu comme étant le gardien de la qualité du système éducatif dans la gestion du flux (c'est-à-dire la sélection des meilleurs parmi le nombre élevé d'élèves) ;

- Le redoublement est perçu comme une mesure de rattrapage pour les élèves en difficultés ou qui n'ont pas véritablement le niveau;

B- Argument en défaveur ou rejetant la relation positive entre redoublement et la qualité (antithèse ou contre)

- Les élèves qui redoublent ne profitent pas toujours du redoublement supposant les aider ;
- Le redoublement renchérie le coût des études pour les parents et pour l'Etat de Côte d'Ivoire, donc gaspillage de ressources par rapport au coût unitaire par élève (un élève qui redouble coûte 86.000 Frs à l'Etat de Côte d'Ivoire) ;
- Les résultats de fin d'année surtout au niveau des examens de fin d'année dans toutes les écoles montrent que, les taux de réussite sont négatives par rapport à la fréquence des redoublements ;
- Le redoublement à un coût psychologique qui décourage les élèves et les conduits souvent à l'abandon précoce en cours de cycle. Pour les parents ayants des difficultés financières, le redoublement les poussent à mettre fin à la scolarité de leurs enfants ;
- Retard dans le cursus scolaire de l'enfant.

Conclusion

L'analyse des arguments divergeant sur le redoublement converge vers un point de vue commun selon lequel l'argument en faveur du redoublement n'est pas fondé. (On peut dire aussi que le redoublement n'est en aucune façon associé à la qualité du système éducatif ou que le redoublement n'est en aucun cas une qualité du rendement interne du système éducatif).

Sujet 7 : *concours direct Educateur session 2016 1er tour*

Le taux de survie dans le système éducatif ivoirien d'une cohorte de (1000) élèves au CP1 est de :

- 468 élèves au CM2
- 126 en 6ème
- 97 en 3ème

- 13 en classe de terminale

Commentez ces statistiques scolaires en analysant :

A- Les données statistiques énoncées dans le sujet
B- Les causes de cette contre-performance et
C- Les solutions à envisager pour un développement éducatif performant.

Introduction

Ici, **le sujet pose le problème du profil de scolarisation** (du CP1 à la terminale vous pouvez remarquer que c'est un profil). On peut aussi accepter le candidat qui dit que le sujet pose le problème du rendement interne du système éducatif ivoirien. Les deux termes sont semblables puisque que le profil de scolarisation permet d'apprécier le rendement interne d'un système éducatif. Après le problème, annoncer simplement le plan selon la consigne formulée par le sujet sans toutefois oublier de faire une généralité à l'entame».

Développement

Les définitions : ici, il faut nécessairement définir le taux de survie puisqu'il apparait dans le sujet. Cela permettra d'élucider le sujet. Il faut définir le rendement interne et le profil de scolarisation et définir les éléments du profil de scolarisation (**TBA, TA** et **TT**). En ce qui concerne le taux de survie et le rendement interne, notons que le taux de survie est le pourcentage d'élèves inscrits en première année d'un nouveau cycle d'enseignement au cours d'une année scolaire donnée et qui parviennent à un cycle supérieur déterminé par rapport aux années d'étude successives. Quant au rendement interne, il est la capacité du système éducatif à faire réussir un élève d'une classe à une autre ou d'un cycle à un autre. Pour le profil de scolarisation y compris ses éléments (TBA, TA et TT), voir **sujet 1 session 2014** ou cours **P.24-26.**

Analyse des données :

NB : « lorsqu'il s'agit de chiffres comme ce cas-ci ou de fraction comme le sujet de 2010, il faut toujours les traduire en pourcentage pendant l'analyse sinon, votre copie sera nulle et on aura

même pas besoin de la corriger ». En système éducatif les statistiques sont précieuses.

Le taux de survie de 1000 élèves au CP1 est une estimation et représente le taux brut d'admission au CP1 (TBA), il est de 100%. Parmi ces 1000 enfants, 468 atteignent la classe de CM2, cela reflète un taux de 46,8% qui correspond au taux d'achèvement du cycle primaire. On peut comprendre aisément qu'il y a un taux de déperdition de 53,2%. En sixième, on a 126 élèves soit 12,6%, cela indiquent le taux brut d'admission en 6ème. Ce qui signifie que 87,4% des élèves inscrits au CP1 ne parviennent pas en 6ème. Il en découle que la transition de la classe de CM2 à la classe de sixième est pénible. Ce taux de transition est de 26,92% ((126/468) x 100). Par ailleurs, 97 élèves soit 9,7% arrivent en 3ème. Ce pourcentage nous donne un taux de déperdition de 90,3%. Les 9,7% montrent le taux d'achèvement au premier cycle du secondaire. Pour finir, on constate qu'il y a seulement 13 élèves qui atteignent la terminale sans redoubler et qui réussissent au BAC, soit 1,3%. Ces 1,3% justifient le taux d'achèvement du second cycle du secondaire, le taux de déperdition qui en découle étant de 98,7%.

Faire une remarque : Ces statistiques montrent une déficience de l'effort éducative relative à un rendement interne faible. Les taux d'achèvement des cycles et les taux de transition sont mauvais. Le profil de scolarisation en Côte d'Ivoire est très bas. Cela est dû notamment aux redoublements, aux abandons et aux exclusions relatifs aux conditions de scolarisation. On peut remarquer aussi que le passage d'un cycle à un autre est très difficile à cause des classes d'examen (l'entrée en sixième à la sortie de la classe de CM2, l'entrée en seconde à la sortie de la classe de troisième et l'entrée dans le cycle supérieur à la sortir de la classe de terminale). Les classes d'examen représentent donc un goulot d'étranglement rendant le système éducatif ivoirien sélectif donc peu productif. Ainsi, n'est-il pas nécessaire de s'interroger sur les causes profondes de cette déficience ?

Causes et solutions : voir sujet 1 2014 ou cours **P.28-38**

Conclusion : Au terme de notre réflexion, retenons que le taux de scolarisation en Côte d'Ivoire est très bas dans le cursus scolaire et loin du taux universel de scolarisation qui est de 100%. Cela est dû aux causes réelles qui peuvent trouver des solutions grâce à une volonté affichée de tous les acteurs du système scolaire notamment les familles, les élèves, le personnel de l'enseignement et l'Etat.

Sujet 8 : ***concours direct Educateur session 2016 2ème tour***

Selon Emile Durkheim : « l'éducation est l'action des générations adultes sur les jeunes générations en vue de leur intégration sociale ».

Cette définition de l'éducation peut-elle s'appliquer aujourd'hui à l'école ivoirienne ?

Comment définissez-vous l'éducation aujourd'hui ?

Introduction

Généralité : il faut ouvrir le débat

Voici un exemple de généralité :

La notion d'éducation suscite des conceptions différentes d'un penseur à un autre. Tandis que certains soutiennent qu'elle est la mise en œuvre de moyens institutionnels individuels propre à assurer les objectifs de développement collectifs, pour Emile Durkheim : « l'éducation est l'action des générations adultes sur les jeunes générations en vue de leur intégration sociale. »

Problème : le sujet soulève donc la question fondamentale de celui qui apporte l'éducation et de celui qui la reçoit.

Plan : 1ère partie, expliquer et soutenir la thèse de l'auteur

2ème partie, nuancer les propos de l'auteur en montrant que l'éducation à plusieurs conceptions dans ce sens et que la conception qu'on a de l'éducation dépend du type d'éducation concernée. (Il y a donc lieu de faire une thèse et une antithèse)

Développement

1ère partie :

Il existe plusieurs types d'éducation dont l'éducation traditionnelle ou culturelle et l'éducation moderne ou conventionnelle.

Au niveau de l'éducation traditionnelle :

Naturellement dans nos traditions l'éducation reflète l'action des adultes sur les jeunes. En effet, ces adultes sont considérés comme les garants de la morale et de la sagesse, les détenteurs exclusifs de la connaissance et de l'expérience. L'objectif de cette éducation est de susciter et de développer chez l'enfant, un certain nombre d'états physiques, mentaux et intellectuels que réclame de lui la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné.

Au niveau de l'éducation conventionnelle :

- Depuis l'avènement de l'école classique sinon de l'organisation des systèmes éducatifs moderne, de la maternelle au secondaire en passant par le primaire, on peut constater que les enseignants et le personnel d'encadrement sont généralement des adultes qui conjuguent leurs efforts, leurs connaissances, leurs sagesses et leurs expériences en vue de l'éducation des plus jeunes pour leur intégration sociale.
- Et même dans le cycle supérieur, on peut également remarquer qu'en majorité ceux qui transmettent l'éducation sont plus âgés que ceux qui la reçoivent. Fort de cela, il convient de soutenir avec Emile Durkheim que l'éducation peut être considérer comme étant l'action des générations adultes sur les jeunes générations en vue de leur insertion sociale. Mais cette conception n'a telle pas d'insuffisance ? Autrement dit, cette définition peut être appliquée aujourd'hui ?

2ème partie :

Certes les générations adultes continuent d'agir sur les plus jeunes en vue de leur apporter une éducation mais, cette conception n'est pas toujours évidente notamment lorsqu'on se réfère à l'éducation qu'apporte l'école et la société aujourd'hui.

En effet au niveau de l'école,

- Avec la notion de « l'éducation tout au long de la vie » c'est-à-dire l'éducation et la formation continue, l'éduqué n'est pas forcément moins âgé que celui qui éduque. On assiste surtout dans nos universités quelquefois que des personnes adultes se font formé par des professeurs beaucoup moins âgés que ces derniers.
- L'école par ailleurs en tant qu'institution, est le lieu de canalisation et d'harmonisation de toutes les différentes formes d'éducation en vue d'une parfaite intégration sociale de personnels de tout âge.

Au niveau de la société

- Il y a l'éducation horizontale qui est une forme d'éducation transversale qui se fait entre personnes de mêmes âges par le biais du voisinage, du contact physique et aussi de certains moyens de communications tel que l'internet, les livres, la télévision, la radio, les journaux... souvent en vue de leur perfectionnement ou de leur adaptation dans le milieu social ou professionnel... Par ces moyens, mêmes les jeunes peuvent apporter une éducation aux générations adultes.
- La société elle-même en tant qu'entité apporte beaucoup d'ingrédients à toutes les catégories d'âge en matière d'éducation. Le monde qui nous entoure, celui des êtres vivants, de la nature, celui du son, des images, des imprimés... constituent une école diversifiée et infiniment puissante sur l'esprit des écoliers de tout âge.

Conclusion :

L'éducation n'est pas forcément l'action de la génération adulte sur celle des plus jeunes, elle est réciproque. Aussi, il y a plusieurs types d'éducations favorisées par la société et l'école qui peuvent influencer tout le monde sans distinction d'âge dont l'objectif principale est soit pour une intégration sociale, soit une adaptation socioprofessionnelle, soit pour un perfectionnement ou soit pour un besoin quelconque individuel ou général.

Sujet 9 : ***concours direct Educateur session 2017 1er tour***

Les données statistiques exposées dans le tableau ci-dessous présentent des taux de redoublement dans l'enseignement primaire pour les six dernières années scolaires.

	2010 / 2011	**2011 / 2012**	**2012 / 2013**	**2013 / 2014**	**2014 / 2015**	**2015 / 2016**
CP1	15,10%	14,30%	15,70%	14,30%	12,50%	11%
CP2	17,20%	17,10%	16,40%	17,4%	14,20%	12%
CE1	18%	17,80%	18,8%	18,4%	16,20%	14%
CE2	20,20%	19,80%	20,5%	20,9%	17%	13%
CM1	21,10%	20,30%	31,7%	22%	17,80%	14%
CM2	32,70%	31,10%	31,3	23,9%	15%	13%
National	**20,30%**	**19,60%**	**20,2%**	**20,2%**	**15,20%**	**13%**

1- Analyser le résultat portant sur cette période de six années scolaires.
2- Quelles sont les actions déjà mises en œuvre et quelles sont celles à mettre en œuvre pour accroitre les performances du système éducatif ivoirien ?

Introduction

Les résultats scolaires indiquent que les redoublements ont un caractère permanent dans le système scolaire ivoirien. C'est ce que semble confirmer ce tableau soumis à notre analyse. Pour être plus précis disons que le sujet pose le problème du rendement interne en son aspect centré sur le redoublement dans l'enseignement primaire. Au cours de notre réflexion, nous songerons à analyser d'abord ces différentes statistiques, ensuite nous étalerons quelques causes de ces insuffisances avant d'en proposer enfin des solutions.

Développement

NB : Il est bon de mentionner que le redoublement à un caractère permanent ou structurel en rappelant les taux de redoublement un peu lointain et venir progressivement au sujet avant de commencer l'analyse proprement dite des taux exposés dans le sujet.

Définition : le redoublement est le fait de reprendre la même classe pendant au moins deux années successives. Ou tout simplement c'est le fait de ne pas être admis à une classe supérieure.

Analyse :

Le redoublement à un caractère permanent dans le système éducatif ivoirien. En effet, rappelons que depuis ces trente (30) dernières années le taux de redoublement est stable dans le primaire et tourne autour de 24%. Ce taux était de 20% en 1980, 24% en 1990, 24% en 1999 et 20% en 2007 dont 32% au CM2. Cela prouve que le redoublement à un caractère structurel (permanent) dans le système éducatif ivoirien.

Les statistiques scolaires soumises à notre analyse ne dirons pas le contraire, de la période 2010/2011 à la période 2013/2014, le taux de redoublement était stable avec une proportion moyenne de 15% au CP1, 17% au CP2, 18% au CE1, 20% au CE2 et 21% au CM1. Au CM2 ce taux était plutôt stable sur la période 2010/2011 à 2012/2013 avec une moyenne de 31%. Cependant, on observe une chute considérable de ces taux de redoublement sur la période 2013/2014 à 2015/2016. En effet, de 2013/2014 à 2015/2016, on est passé de 14,30% à 11% au CP1, de 17,4% à 12% au CP2, de 18,4% à 14% au CE1, de 20,9% à 13% au CE2 et de 22% à 14% au CM1. Mais toujours au CM2, cette chute à commencer de 2012/2013 en passant de 31,3% à 13% en 2015/2016. Dans l'ensemble, on peut constater que le taux de redoublement a progressivement baissé dans le cycle primaire de 2010/2011 à 2015/2016 en passant de 20,30 % à 13%.

Remarque : cela nous amène à déduire que les mesures de rétorsion prises par les autorités ivoiriennes après la crise en 2011 afin de réduire ces redoublements ont eu un effet positif. Ces mesures ont premièrement visé la classe de CM2 par rapport à l'examen du CEPE, c'est pourquoi dès l'année scolaire 2012/2013, on pouvait constater la

baisse des redoublements au niveau de cette classe. Mais, pour les autres classes l'on pouvait constater que cette baisse dans l'ensemble a commencé à partir de l'année scolaire 2013-2014. Il est bon d'admettre que le rendement interne de l'enseignement de base reste faible par rapport aux redoublements. Par ailleurs, les taux élevés de redoublement au CM2 nous invite à comprendre que cette classe représente un goulot d'étranglement dans le système scolaire ivoirien à cause de l'examen du CEPE. Quel sont les causes réelles de ces redoublements ?

Causes du redoublement:

- Inadaptation des contenus scolaires et des conditions d'accueil
- Les travaux domestiques et champêtres des élèves
- La pauvreté des parents. Certains parents n'arrivent pas à payer les frais d'écolage et les fournitures de leurs enfants
- La mauvaise qualité de l'enseignement avec pour corollaire la faiblesse du recrutement, de la formation continue des maîtres comme du suivi et de l'encadrement pédagogique
- L'absence de formation systématique en genre et en équité ne motive pas les apprenants.
- L'insuffisance de matériels didactiques et pédagogiques.
- La faiblesse des apprentissages qui développent les compétences de la vie courante.
- La persistance des comportements et stéréotypes sexistes dans les pratiques de classe et à l'école ainsi que des mauvais traitements.
- Le problème des classes multigrades dans certaines écoles.
- Les effectifs pléthoriques …
- La démission de certains parents.

Solutions :

- Il faut créer beaucoup d'infrastructures scolaire et réhabilité celle qui sont dégradées pour éviter les classes multigrades,
- Améliorer la qualité de l'enseignement,
- Il faut améliorer les conditions d'accueil, améliorer le programme scolaire pour le rendre plus attractive,

- Diviser le cycle primaire en trois sous-cycles de compétence évaluable,
- Sensibilisé les parents pour une amélioration du suivi de leurs enfants,
- Stimuler la demande d'éducation des familles par la distribution de kits scolaires aux élèves en difficultés et les filles.

Conclusion :

Le rendement interne du système éducatif est faible avec un taux de redoublement élevé. Il convient de prendre en compte ces solutions en vue d'une réduction considérable des taux de redoublement pour un système éducatif plus efficace.

Sujet 10 : ***concours direct Educateur session 2017 2ème tour***

TEXTE : Education/Formation/Alphabétisation en Côte d'Ivoire

Un système peu performant et faiblement adapté au marché du travail

Le système éducatif ivoirien se compose de deux types d'enseignements : (I) l'enseignement général qui comprend trois degrés, le primaire, le secondaire et le supérieur ; et (II) l'enseignement professionnel et technique. Dans sa politique visant à assurer le développement du capital humain, l'Etat accorde une place de choix à l'éducation et à la formation. Ainsi, en vue d'offrir aux différents sous-secteurs du système Education/Formation un instrument commun de politique et de programme des actions, le gouvernement à élaborer en 1997, le plan national de développement à moyen terme du secteur Education/Formation (PNDEF) sur la période 1998-2010. La mise en œuvre de ce plan a permis d'enregistre des acquis notable. En effet, dans le souci de facilité l'accès et le maintien à l'école, des avancés sont enregistrés notamment, (I) les prêts/location de manuels scolaires en faveur des défavorisés dès 1998, (II) la libéralisation du port de l'uniforme scolaire au primaire, (III) la libération du marché du livre dès 1999, (IV) la pérennisation et la généralisation du programme de

cantine scolaire et (V) l'implication des communautés à la gestion des établissements scolaires. La pérennisation des cantines scolaires avec 3.262 cantines qui ont alimentés 585.535 écoliers en 2005-2006 a atteint 5.134 cantines en 2007 dont 23 ouvertes au secondaire. Quant à l'implication des communautés dans la gestion des établissements scolaires, près de 3.000 COGES ont été créés et subventionnés dans le primaire.

Cependant, les résultats obtenus sont insuffisant et en deçà des objectifs visés. Le système éducatif reste confronté à des difficultés de plusieurs ordres qui portent sur (I) les faiblesses de l'accessibilité et de l'encadrement, (II) les performances non satisfaisantes, (III) les contraintes budgétaires.

(Source : DSRP 2009)

Questions :

1) Qu'est-ce qu'un Plan National de Développement du système éducatif et quel peut être son intérêt ?
2) Quels sont les actions de politique scolaire que décrit ce texte ?

Vous paraissent-elles suffisantes pour améliorer la performance du système éducatif ?

Introduction possible

Généralité : Au lendemain des indépendances, les autorités ivoiriennes ont fait du secteur Education/Formation la priorité des priorités en consacrant environ 42,6% du budget national à ce secteur. Mais aujourd'hui, force est de constater que même s'il a eu des résultats salutaires, notre système éducatif est encore contre-performant.

Problème : C'est justement cette contre-performance que révèle le sujet soumis à notre analyse à travers les difficultés liées à l'accès et au maintien dans l'enseignement primaire et secondaire.

Plan : Pour tenter de redynamiser ce secteur, plusieurs réformes ont été successivement mises en place dont le plan national de développement du secteur Education/Formation (PNDEF) en 1998. Au cours de notre réflexion, nous tenterons d'abord de définir un plan

national de développement Education/Formation avant de mentionner quelques-uns de ses intérêts, ensuite nous étalerons ses actions et enfin, nous ferons des propositions afin d'améliorer les actions du PNDEF.

Développement : ce développement se fait en 03 partie même s'il y a deux questions (ce n'est pas le nombre de question qu'on regarde mais le libellé des questions)

1ère partie : Définition et intérêt du PNDEF
2ème partie : relever les actions entreprises dans le texte
3ème partie : comme ces actions ne sont pas suffisantes il faut alors proposer d'autres solutions

Rédaction :

Un plan national de développement du système éducatif est une politique éducative mise en place par les autorités gouvernementales d'un Etat en vue d'apporter une réponse claire et significative aux problèmes que renferme son système éducatif sur une période définie. Cette politique éducative n'est qu'une orientation rationnelle et cohérente donnés à l'ensemble des pratiques des faits d'éducation d'un pays ou d'une communauté d'Etat. L'intérêt du PNDEF est de faire des choix entre plusieurs possibles tout en établissant des priorités en matière d'Education/Formation, de prendre des décisions et prévoir les conséquences économiques et financières de celle-ci, de prévoir des mesures d'accompagnement relatives aux conséquences négative et de rechercher les ressources éducatives nécessaires à sa mise en œuvre telles que les ressources humaines, financières, didactiques et infrastructurelles. Ceci dit, quelles sont les actions entreprises par le PNDEF dans le cadre de la Côte d'Ivoire ?

Sur la période 1998-2010 sur laquelle est définie le PNDEF dans notre pays, des actions politiques concrètes ont été menées. En effet, ces actions ont porté sur **une stimulation de la demande éducative afin de facilité l'accès et le maintien dans l'éducation.** Cette action consiste à aider les enfants les plus vulnérables ou défavorisés par des prêts/location de manuels scolaires, la libéralisation

du port de l'uniforme scolaire au primaire, la libéralisation du marché du livre, la pérennisation et la généralisation des cantines scolaires dans le primaire et le secondaire... Dans cette même veine, **une autonomisation dans la gestion des établissements primaires et secondaires a été mise sur pied à travers la création des COGES** afin de répondre à certains problèmes de base parfois urgents de ces établissements. Les actions des COGES portent entre autres sur le payement des heures supplémentaires des enseignants titulaires ; les salaires des enseignants vacataires ou parfois contractuels afin de combler le déficit d'enseignants. Cela en vue de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'encadrement des enfants. Les actions du COGES portent aussi sur la réhabilitation de certaines infrastructures et l'achat de certains équipements. Dans l'ensemble le constat est unanime, l'accessibilité à l'éducation et l'encadrement reste jusqu'à ce jour une faiblesse pour le système éducatif ivoirien, les performances restent encore non satisfaites et les contraintes budgétaires demeurent. Il est donc clair que les actions ci-dessus mentionnées ne sont pas assez suffisantes pour améliorer la performance du système éducatif. Que faut –il donc faire dans ce sens ? Quelles solutions faut-il adopter ?

Pour répondre à ces préoccupations, **l'Etat doit poursuivre les actions déjà engagées.** Il doit créer, réhabiliter et équiper plusieurs infrastructures, distribuer des kits scolaire gratuitement dans le préscolaire et dans le primaire. Il doit promouvoir l'école gratuite et obligatoire jusqu'à 16 ans en y apportant les mesures d'accompagnement par la suppression des frais d'inscription, des coûts d'opportunité et des coûts directs. Par ailleurs, **il faut améliorer l'offre éducatif** tout en améliorant les conditions de travail des enseignants, des encadreurs et des élèves ; augmenter les dépenses de fonctionnement des établissements scolaires ; la prise en charge psychosociale des enseignants et des encadreurs. En outre il faut la restauration des internats ainsi que l'assainissement de l'environnement scolaire en luttant contre l'incivilité en milieu scolaire, les harcèlements et abus sexuels. Il convient aussi de poursuivre les programmes d'investissement et d'accroitre la capacité

de planification, de programmation et d'évaluation. Pour finir, rappelons que les contraintes budgétaires sont le fait du sous-développement du pays. C'est pourquoi l'Etat en plus de ses moyens doit compter sur la disponibilité de ses partenaires au développement et tisser un partenariat solide avec eux (UNESCO, UNICEF, PNUD, l'UE, la BAD, les ONG, …) et les collectivités territoriales.

Conclusion

Ces efforts restent à saluer mais, il reste à poursuivre en prenant en compte les propositions susmentionnées

Sujet 11 : ***concours direct Educateur session 2018 1er tour***

« … en Côte d'Ivoire, le droit à l'éducation pour une frange importante des enfants n'est pas encore assurer. En effet, près d'un enfant âgé de 06 à 11 ans sur 02 ne va pas à l'école avec un décalage entre les garçons et les filles **59%** contre **51%** et avec un écart plus prononcé entre le milieu rural et le milieu urbain **66%** contre **48%**... »

- Enoncer les problèmes de développement éducatif en Côte d' Ivoire convoqués dans ce texte.
- Quelles causes explicatives pouvez-vous avancer pour comprendre de telles déficiences ?
- Quelles préconisations envisagez-vous pour un système éducatif plus inclusif ?

Introduction

Généralité : En Côte d'Ivoire, toutes les couches de la population n'ont pas les mêmes chances d'accès à l'éducation et le déséquilibre augmente selon les niveaux. Ce texte soumis à notre analyse semble abonner dans le mêmes sens.

Problème : en effet, le sujet pose le problème de la déficience du système éducatif ivoirien en son aspect centré sur les difficultés liées à l'accès à l'école, les disparités selon le genre et le lieu de résidence des apprenants.

Plan : dans ce contexte, il parait raisonnable de commenter les différents taux qui nous sont révélés sans toutefois omettre de mentionner les causes et les solutions de cette faiblesse.

Développement

Commentaire : En Côte d'Ivoire, les difficultés au niveau de l'accès à l'école persistent toujours. En plus de cela de façon particulière, des disparités existent selon le genre et le lieu de résidence des apprenants. Toutes les couches de la population selon ces caractéristiques n'ont pas les mêmes chances d'accéder à l'école. En effet, près d'un enfant sur deux ne va pas à l'école, c'est-à-dire qu'il n'y a que 50% d'enfants qui y accèdent soit un taux de déperdition équitable de 50%. Ce taux représente le taux brut de scolarisation. Ce pourcentage, quoique moyen reste largement insuffisant en comparaison du taux universel de scolarisation qui est de 100%. Dans une analyse intragroupe, l'on constate que la balance de cette déficience pèse plus du côté des filles. C'est-à-dire 59% des filles contre 51% des garçons ne vont pas à l'école. Ces chiffres ne sont rien d'autres que des taux de déperdition élevés qui méritent d'attirer l'attention de tous. Dans cette même optique, les statistiques indiquent qu'en milieu rural, 66% d'enfants n'ont pas accès à l'école contre 48% en milieu urbain. Evidemment, on peut remarquer que ces taux de déperdition sont plus énormes en milieu rural qu'en milieu urbain. Autrement dit, il n'y a que 34% d'enfants en milieu rural contre 52% en milieu urbain qui bénéficie d'une couverture scolaire franche. Ainsi, n'est-il pas nécessaire de s'interroger sur les causes réelles de cette déficience ?

Causes : Les difficultés qui minent le système éducatif ivoirien sont de plusieurs ordres.

- **au niveau des causes liées à l'accès** on peut citer :
- Les coûts directs et indirects de l'éducation
- L'insuffisance d'écoles et de salles de classe
- La politique de l'école gratuite n'est pas véritablement mise en œuvre
- La pauvreté des parents
- Les travaux champêtres et domestiques
- L'ignorance de certains parents
- **Au niveau des disparités liées au genre**

- Faible perception des femmes ayants réussir à l'école dans la société.
- L'éloignement de l'école qui pénalise plus les filles que les garçons.
- École pas toujours accueillante et adaptée pour les filles
- L'environnement scolaire très peu reluisant joue souvent un rôle négatif quand il n'y pas de latrine séparée pour les filles et pour les garçons ou quand il n'y a pas d'eau. Les filles subissent de mauvais traitements ou un harcèlement sexuel à l'école, toute chose qui ne rassure ni elles-mêmes ni leurs parents. Toutes choses qui ne motivent ni les parents ni les filles elles-mêmes.
- le manque d'internat en particulier pour les jeunes filles.
- Les pesanteurs socioculturelles (mariage forcés ou précoces des filles, la femme est considérée dans certaines traditions comme étant destiné à rester au foyer et faire des enfants…)

- **Au niveau des disparités liées au lieu de résidence**

- Les contraintes budgétaires (on est passé de 42% en 1964 à 21,7% en 2014 du budget de l'Etat). Ce qui fait que les investissements ne couvrent pas l'ensemble du territoire.
- Les inégalités dans la répartition des ressources financières et des enseignants. Les villes sont privilégiés que le milieu rural.
- La mauvaise planification des dépenses.

Solutions :

- **Solutions liées à l'accès**

- Il faut supprimer les frais d'inscription, réduire les frais d'écolage et les coûts d'opportunité afin d'afficher réellement la politique de la gratuité de l'école.
- Il faut construire beaucoup d'infrastructures selon la cartographie des besoins, réhabilités et équiper les salles de classe.
- Il faut créer beaucoup d'établissement de proximité afin de facilité l'accessibilité à l'école et le maintien dans le système éducatif des plus vulnérables notamment les enfants des familles pauvres et les jeunes filles.

- Il faut également songer à l'extension et à la pérennisation des cantines scolaires, à la distribution gratuite de kits scolaires dans l'enseignement préscolaire et primaire et à la mise à disposition de manuel scolaires moyennant un forfait dans le cycle primaire.

- **Solutions liées à la promotion du genre**

- Promouvoir l'accès des femmes dans l'enseignement et permettre une grande visibilité des femmes ayant réussir via l'école afin de servir d'exemple aux jeunes filles.
- Il faut lutter contre les pesanteurs socioculturelles (mariages précoces, travail domestiques…)
- Il faut stimuler la demande éducative en faveur de la jeune fille par la distribution de ratios alimentaires secs aux jeunes filles, la provision de micronutriment et de médicament essentiel.
- Il faut améliorer les conditions d'accueil et assainir l'environnement scolaire afin d'encourager les filles à y adhérer.
- Renforcer la loi sur le mariage des enfants.
- Révisé la loi sur les grossesses en milieu scolaire et lutter contre les violences sexistes à l'école afin d'encourager les parents à les scolariser.
- Il faut la diffusion de document du plan stratégique de l'éducation des filles.

- **Solutions des disparités liées au lieu de résidence**

Il faut accroitre le budget alloué à l'éducation afin de couvrir les besoins et réduire les inégalités.

Il faut adopter une politique claire et rigoureuse dans la répartition des ressources financières, des investissements et des enseignants.

Conclure

Sujet 12 : ***concours direct Educateur session 2019 1er tour***

La mesure d'instaurer urgemment la scolarité obligatoire en Côte d'Ivoire intervient dans un contexte marqué par de fortes

inégalité dans l'accès à l'école ; surtout selon le niveau de revenu des ménages qui sont plus important que celles liés au lieu de résidence ou au genre. Ces disparités augmentent selon la classe sociale malgré la suppression des frais d'inscription depuis 2011 et d'autres initiatives comme les cantines scolaires et la distribution d'ouvrage et de kits scolaires sont menées.

1- Relevez les problèmes de développement éducatifs évoqués dans le texte.
2- Enoncez les enjeux et les défis de la scolarité obligatoire en Côte d'Ivoire

Introduction

Généralité : En Côte d'Ivoire, c'est seulement en 2015 que le gouvernement a pris une loi sur l'obligation scolaire à fin de relever le niveau de scolarisation mais, cette loi connait beaucoup de difficulté dans sa phase pratique.

Problème : le sujet sur lequel nous sommes amenés à réfléchir pose le problème des disparités au niveau de l'accès au cycle primaire selon le niveau de vie, le lieu de résidence des apprenants et le genre comme obstacle à la politique de scolarisation obligatoire.

Plan : au cours de notre analyse, nous allons d'abord relever les enjeux et les défis de la scolarité obligatoire en Côte d'Ivoire, ensuite nous expliquerons les problèmes de développement éducatif évoqués dans le texte et enfin nous y apporterons des solutions.

Développement :

Quels sont les enjeux et ses défis d'une telle politique?

Les enjeux de la scolarité obligatoire sont :

1- Tous les enfants doivent être inscrits à l'école sans discrimination et bénéficier au moins de 10 années de scolarisation,
2- Réduire l'analphabétisme,
3- Établir l'équité et l'égalité du territoire en matière d'éducation
4- Relever le niveau d'instruction de la population,
5- Élever la conscience populaire,

6- Faire reculer l'ignorance,
7- Accompagner le développement culturel et économique du pays,
8- Accélérer le droit à l'éducation pour tous.

Ses défis sont :

1- Augmenter l'offre éducative,
2- Augmenter les infrastructures scolaires, éducatives, pédagogiques et didactiques,
3- Valoriser la qualité des ressources humaines,
4- Stimuler la demande éducative,
5- Stimuler les talents des enseignants,
6- Améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants,
7- Assainir l'environnement de l'école,
8- Promouvoir l'équité et le genre.

Explication des problèmes de développement éducatifs évoqués

La réflexion menée sur l'école ivoirienne suggère beaucoup de problèmes dans notre système éducatif. En effet, nous pouvons constater que l'instauration de l'école obligatoire est survenue pour résoudre le problème de l'analphabétisme élevé de la sous scolarisation en Côte d'Ivoire accentué par la crise sociopolitique de 2002 à 2011. Par ailleurs, la tentative de mettre en œuvre cette politique d'obligation scolaire se heurte à d'énormes problèmes liés à l'accès à l'école. En Côte d'Ivoire, les enfants n'ont pas la même chance d'accéder à l'école et le déséquilibre de chance augmente avec le niveau de vie, le lieu de résidence et le genre. Les enfants des familles pauvres n'ont pas les mêmes chances d'accéder à l'école par rapport à ceux des familles riches. Cette difficulté est d'autant plus sérieuse qu'une frange importante des enfants de ce pays ne va pas à l'école même si l'obligation scolaire est devenue une proclamation de foi de nos autorités gouvernementales. L'offre éducative est défaillante. De fortes inégalités persistent entre villes et campagnes dans la construction des infrastructures, dans la répartition des enseignants et des ressources financières ainsi que les conditions d'accueils plus défavorables aux jeunes filles. L'inégalité de genre en défaveur de la jeune fille

constitue un épineux problème en Côte d' Ivoire. Par ailleurs, les frais d'inscription et les coûts d'opportunité constituent un frein à la scolarité obligatoire : ce qui fait que mêmes les enfants qui accèdent à l'école n'y reste pas, d'où le problème du maintien et de la rétention à l'école. Dans la même veine, la demande éducative constitue un blocage par rapport à la pauvreté de certains parents, aux pesanteurs socioculturelles et l'ignorance des parents. Quelles solutions peut-on proposer ?

La scolarité obligatoire est une bonne vision de l'Etat de Côte d'Ivoire dans la lutte contre la sous scolarisation et par ricochet la réduction du taux d'analphabètes. Mais, pour que ce projet aboutisse, il mérite d'être suivi par des mesures d'accompagnement. En effet, il faut d'une part maintenir et poursuivre les initiatives déjà prise à savoir la mise en place des cantines scolaires, la distribution d'ouvrages et de kits scolaires... d'autres part, il faut renforcer la capacité du préscolaire et du primaire selon la cartographie des besoins par la mise en œuvre de construction, équipement, réhabilitation de salle de classe et la création d'établissement de proximité. Il faut améliorer les conditions d'accès et de maintien dans le système éducatif des plus vulnérables notamment les jeunes filles et les enfants des familles pauvres par l'extension et la pérennisation des cantines scolaires, la suppression des frais d'inscription et la mise à disposition de manuels scolaires moyennant un forfait. Il faut appliquer la loi sur l'obligation scolaire en sanctionnant les auteurs qui refusent de scolariser leurs enfants.

Conclusion :

En conclusion nous pouvons retenir que, la politique de scolarisation obligatoire apparaissant comme une solution efficace pour réduire l'écart entre riches et pauvres, filles et garçons et entre villes et campagnes en matière de scolarisation, les solutions ci-dessus méritent d'être prise en compte afin de relever le défis de cette politique.

Sujet 13: ***concours direct Educateur session 2020 1er tour***

L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde

(Nelson Mandela)

- Expliquez cette pensée en la mettant en lien avec le système éducatif ivoirien.

Introduction
Généralité : ...
Thème abordé : l'importance de l'éducation dans le développement
Plan : 1- Expliquer l'importante de l'éducation à plusieurs niveaux du développement par exemple sur le plan social, culturel, environnemental, économique et politique. 2- Donner les raisons qui font que la Côte d'Ivoire ne parvient pas à une éducation qui réponde à la question du développement. 3- Donner les solutions pour améliorer notre éducation afin d'aboutir au développement.

Développement :

A- L'éducation à une importance capitale au niveau du développement par exemple sur le plan social, économique, environnementale, culturelle et politique.

L'éducation est le facteur le plus déterminant du développement social et humain dans tous les domaines. En effet, elle permet de transformer la vie des individus, des familles et des sociétés. C'est un instrument d'insertion sociale et d'autonomisation qui améliore la santé, les revenus et les relations que l'on tisse avec le monde extérieur afin de donner une condition de vie meilleure à l'humanité. Une seule année de scolarisation augmente en moyenne le revenu futur de 10%. L'éducation constitue un enjeu clé pour le vivre ensemble, la cohésion sociale, la tolérance, le pardon et la paix. Elle permet de cultiver des valeurs de civisme et de justice. En outre, l'éducation permet de cultiver les valeurs de la protection environnementale, favorise le brassage et la promotion des valeurs culturelles. L'alphabétisation permet l'accès à de multiples moyens de communication nécessaire à la participation plus active à la vie sociale et politique. Une communauté alphabétisée est une communauté dynamique qui échange des idées et s'implique dans les débats citoyens. Pouvons-nous ajouter enfin que l'Education est l'élément essentiel qui permet de relever le défi de la technologie et de science.

Mais malheureusement, nous constatons que cette éducation est encore moins assurée en Côte d'Ivoire. N'est-il pas nécessaire de s'interroger sur les raisons qui entravent sa bonne marche ?

B- les raisons qui font que la Côte d'Ivoire ne parvient pas à une éducation qui réponde à la question du développement

Le pays est sous-scolarisé avec un taux d'alphabétisation qui tourne autour de 59%. La couverture scolaire est basse et cela peut être constaté à travers le taux brut de scolarisation. Rappelons que le taux brut de scolarisation est le total des inscriptions dans l'enseignement primaire sans distinction d'âge exprimé en pourcentage de la population qui y est officiellement scolarisable pour une année donnée. C'est un indicateur du niveau général de participation de l'enseignement primaire et de la capacité de celui-ci. En 2001-2002, ce taux était de **73,8%** pour les deux sexes dont **67,3%** pour les filles et **79,5%** pour les garçons. **En 2004-2005**, il était de **54,3%** pour les deux sexes dont **49,1%** pour les filles et **54,4%** pour les garçons. Le profil de scolarisation également est très bas. Ce profil est le parcours scolaire moyen des individus dans les conditions actuelles de scolarisation présentant une cohorte de 100 enfants, la proportion d'entre eux étant nouvellement inscrite à chaque année d'étude. Le profil de scolarisation dans le système éducatif ivoirien indique que sur une cohorte de (1000) élèves au CP1, c'est seulement 46,8% atteignent le CM2 ; 12,6% la classe de 6ème; 9,7% la classe de 3ème et 1,3% la classe de terminale. Avec de telles statistiques il convient de dire que l'éducation en Côte d'ivoire est mal assurée.

Ces raisons sont dues d'une façon générale à la faiblesse de l'offre et à la demande de scolarisation, c'est-à-dire :

1- Insuffisance d'écoles et de salles de classe
2- Le problème lié à la mauvaise qualité de l'éducation
3- La sous scolarisation de la jeune fille
4- De fortes inégalités scolaires dans les scolarisations et l'appropriation des ressources publiques, dans la répartition des ressources et de fortes disparités dans la scolarisation.
5- Des contraintes budgétaires

6- Des ressources insuffisantes et parfois mal formées
7- La faiblesse des institutions scolaires dans la gestion de l'école
8- Le problème de la gouvernance et de l'administration générale du système éducatif.
9- La pauvreté des parents
10- Les pesanteurs culturelles. .
11- A cela il faut ajouter le manque de collaboration franche entre familles et écoles...'

C- **Solutions : les solutions pour améliorer notre système éducatif afin d'aboutir au développement sont :**

1- Facilité l'accès à l'éducation pour tous et le maintien dans l'enseignement par

- Le renforcement des capacités du préscolaire, du primaire et du secondaire par la mise en œuvre de construction, d'équipement et de réhabilitation de salle de classe et la création d'établissement de proximité.
- L'améliorer des conditions d'accès et de maintien dans le système éducatif des plus vulnérables notamment les jeunes filles par l'extension et la pérennisation des cantines scolaires, la distribution gratuite de kits scolaires dans l'enseignement préscolaire et primaire, l'instauration de l'école gratuite et obligatoire jusqu'à 16 ans, la suppression des frais d'inscription et la mise à disposition de manuels scolaires moyennant un forfait.

2- Améliorer la qualité de l'enseignement par :

- L'amélioration du contenu de l'enseignement par un meilleur ratio élève/livres. La mise en place de trois sous-cycles de compétence au primaire pour réduire les redoublements et la prise en compte de l'éducation civique et l'évaluation continue des apprentissages des élèves.
- Le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants par la mise en œuvre d'un programme de formation initiale et continu de ces derniers.
- L'amélioration des conditions de travail des enseignants, des encadreurs et des élèves par l'augmentation des dépenses de

fonctionnement des établissement scolaires. la prise en charge psychosociale des enseignants et des encadreurs et la réinstauration des internats.

3- Améliorer la gouvernance et l'administration du système éducatif ivoirien par :

- L'améliorer du cadre institutionnel par la prise en compte de textes légaux et règlementaire relatif à l'organisation, au fonctionnement, à la gestion du système éducatif et le transfert de la gestion préscolaire au ministère de l'éducation nationale.
- L'amélioration des capacités de la gestion du système éducatif par le fonctionnement des fonctions clés de l'administration.
- L'amélioration des méthodes d'organisation et des procédures de gestion des élèves, du personnel enseignant et non-enseignants, des examens et des dépenses courants.
- Assainir l'environnement de l'école par l'élimination des violences scolaires, la lutte contre la tricherie, les faux diplômes, la nuisance, et l'abandon des cours de renforcement et de fascicules payants.

4- Il faut redynamiser l'alphabétisation et améliorer la demande éducative.

5- Il faut promouvoir une éducation qui vise à former un citoyen attaché aux valeurs morales de son pays et aux principes de la démocratie,

6- Un citoyen libre, respectueux des droits humains et capable de s'approprier des valeurs de justice sociale,

7- Une éducation qui forme des agents de développement, c'est-à-dire ayant le goût de l'effort et du travail bien fait, de la recherche permanente de l'excellence et capable d'initiative privée et de créativité.

Conclure :

Sujet 14 : ***concours direct Educateur session 2021 1er tour***

En Côte d'Ivoire, l'accès des filles à l'école primaire est encore plus préoccupant car, 28,1% des filles de 06 ans n'ont pas eu accès au

cours préparatoire 1ère année (CP1) du primaire contre 25.6% pour les garçons

(Rapport d'analyse statistique 2018-2019. MEN/DSPS)

A- Quelles est la situation de la scolarisation des filles en Côte d'Ivoire ?

B- Quels sont les facteurs explicatifs des problèmes identifiés et les pistes de solutions ?

Introduction :

Généralité possible: En Côte d'Ivoire, même si l'accès à l'école est encore problématique pour les deux sexes, celle des filles particulièrement reste préoccupante.

Pose du problème : le sujet soumis à notre réflexion pose le problème du faible accès des filles à l'éducation scolaire (ou de la faible participation des filles à l'école primaire) à travers le taux net d'admission au CP1 (TNA).

Plan : Profitant de ces statistiques, n'est-il pas nécessaire de s'interroger sur la situation générale de la scolarisation de ces dernières ? Quelles sont les facteurs explicatifs de cette déficience ? Quelles solutions peut-on proposer ?

Développement :

I. La situation de la scolarisation des filles en Côte d'Ivoire.

NB : dans la situation de la scolarisation des filles il faut faire un commentaire des taux de scolarisation de celles-ci par rapport à celui des Garçons. Commentaire = définition, analyse et remarque comme nous l'avions dit plus haut.

Rédaction :

Le TNA est la proportion d'enfants ayants l'âge officiel de scolarisation (06 ans) régulièrement inscrits en première année de l'enseignement primaire par rapport à la population totale d'enfants concerné pour une année donnée. Le rapport d'analyse statistique des scolarisations de l'année scolaire 2018/2019 indique que 28,1% de

filles de cette catégorie d'enfants n'ont pas accès au cours préparatoire 1ère année (CP1) du primaire contre 25.6% pour les garçons. Ces taux représentent des taux de déperditions énormes qu'il convient de juguler. Autrement dit, il n'y a que 71,9% de filles contre 74,4% de garçons âgés de 06 ans qui ont accès à la première année de l'enseignement primaire. C'est taux sont certes au-dessus de la moyenne mais insuffisants puisque l'objectif est d'atteindre les 100%. Visiblement, ces résultats sont en défaveur des jeunes filles et ce constat est pareil lorsqu'on se réfère à l'évaluation générale des taux de scolarisation dans les différents cycles.

En effet, au niveau du taux d'achèvement du cycle primaire qui mesure la proportion d'une cohorte d'élèves entrée en début d'un cycle d'enseignement et qui atteint effectivement la fin de ce cycle. en 2018/2019 ce taux était de 80,52% pour les deux sexes dont 79% pour les filles contre 80, 10% pour les garçons. Toujours en 2018-2019, au premier cycle du secondaire ce taux se levait à 56,78% pour les deux sexes dont 52,78% pour les filles contre 60,41% pour les garçons. Au second cycle du secondaire il était de 28,46% pour les deux sexes dont 25,18% pour les filles contre 31,43% pour les garçons.

Concernant le taux de transition entre le cycle primaire et le premier cycle, en 2018/2019, il était de 85,23% pour les deux sexes dont 82,96% pour les filles contre 83,80% pour les garçons. Entre le premier cycle et le second cycle il était de 40,43% pour les deux dont 40,46% pour les filles contre 40,41% pour les garçons. Le taux de transition mesure le nombre de nouveaux élèves entrant dans un cycle d'enseignement en pourcentage des élèves qui se trouvaient l'année antérieur en fin de cycle précédent.

Comme on le constate, la situation des filles n'est pas reluisante en matière de scolarisation par rapport aux garçons dans l'ensemble. Le profil de scolarisation de celle-ci est plus bas que celui des garçons. Quels sont les facteurs explicatifs de ce problème ?

Les difficultés liées à la scolarisation de la jeune fille :

- **Au niveau de l'accès à l'école**

l'éloignement de l'école qui pénalise plus la jeune fille que le jeune garçon

l'insuffisance d'écoles et de salle de classe en général et l'insuffisance de classe de préscolaire en particulier.

faible pourcentage de femmes enseignantes susceptibles de servir de modèles aux jeunes filles (seulement 32% de l'ensemble du personnel enseignant du primaire en 2018-2019 est du sexe féminin)

- école pas toujours accueillante et adapter pour les jeunes filles.

- **Au niveau de la rétention, du maintien et du rendement interne**

Un taux élevé de redoublement (8% pour les filles contre 9,3% pour les garçons) et d'abandon (4,6% pour les filles contre 4,7 pour les garçons) au cycle primaire en 2018-2019. et il en va de même pour le secondaire avec. Ces nombreux abandons constituent un épineux problème pour la scolarisation de la jeune fille. Ces abandons ont aussi pour causes les conditions scolaires (violence et harcèlement au sein de l'école, l'inadaptation des contenus scolaires, et les conditions d'accueil. les grossesses en milieu scolaire...). Ces abandons ont une répercussion négative sur le taux d'achèvement des cycles en particulier pour les filles.

- La priorité est accordée aux garçons dans le maintien à l'école par rapport aux jeunes filles.
- Parallèlement, de nombreux facteurs constitue des freins à la demande d'éducation pour les filles notamment les facteurs socio-culturels (mariages précoces, travaux domestiques, image négative de l'école et plus récemment le conflit) entrainant des rejets ou des réticences vis-à-vis de l'école. À cela s'ajoute la pauvreté des parents.

- **Au niveau de la qualité de l'éducation**

- Faiblesse du suivi et de l'encadrement pédagogique des filles
- L'absence de formation systématique en genre et en équité en classe
- Insuffisance des manuels scolaires

- La faiblesse des apprentissages qui développent les compétences de la vie courante
- La persistance des comportements et des stéréotypes sexistes dans les pratiques de classe et à l'école. du harcèlement et des abus sexuels, ainsi que les mauvais traitements faits aux jeunes filles

• **Sur le plan budgétaire**

Absence d'allocations budgétaires sensible au genre dans l'éducation.

• **Au niveau des institutions**

- Faible implication des ministères responsables de l'éducation de la fille. A savoir le ministère de l'éducation national, le ministère de la famille et des affaires sociales et le ministère de l'intérieur qui par l'intermédiaire de la décentralisation. du fait des actions de proximité des collectivités locales est un interlocuteur incontournable pour conduire les actions de promotion de l'éducation des filles.
- Faible communication et mobilisation autour de l'éducation des filles.

Solutions

• **Au niveau de l'accès :**

- Sensibiliser à la scolarisation de la jeune fille.
- Il faut construire beaucoup d'écoles et de salles de classes et construire une classe de préscolaire dans chaque école primaire afin de préparer les enfants à l'entrée au CP1 notamment en milieu rural.
- Promouvoir l'accès des femmes dans l'enseignement afin de servir d'exemple aux jeunes filles.
- Il faut lutter contre les pesanteurs socioculturelles.

• **Au niveau du rendement interne**

- Il faut stimuler la demande éducative en faveur de la jeune fille par le renforcement et la pérennisation des cantines scolaires. La distribution de ratios alimentaires secs aux jeunes filles, la provision de micronutriment et de médicament essentiel
- La suppression des obstacles liés à l'inscription.

Il faut améliorer les conditions d'accueil et assainir l'environnement scolaire.
Renforcer la loi sur le mariage des enfants.
Révisé la loi sur les grossesses en milieu scolaire contre les auteurs. Lutter contre les mariages précoces,
Le renforcement des actions éducatives en matière de santé sexuel et reproductive dans les écoles et favoriser des accès au service de santé sexuel et reproductive des filles.

- **Au niveau de la qualité de l'enseignement :**

Lutter contre les violences sexistes à l'école
Renforcer les programmes scolaires ainsi que les matériels didactiques
favoriser la sensibilité, l'égalité et l'équité entre sexes.
La distribution gratuite de kits scolaires aux jeunes filles

- **Sur le plan budgétaire**

Il faut prendre des engagements et mettre en place des allocations budgétaires sensible au genre dans l'éducation.

- **Au niveau institutionnel :**

Il faut une implication réelle des institutions en charge de l'éducation des filles et un renforcement partenarial avec les ONG, les collectivités territoriales... dans la scolarisation de la jeune fille
Il faut la diffusion de document du plan stratégique de l'éducation des filles.

Conclusion : le constat nous invite à plus d'effort pour une politique d'éducation plus inclusive.

Sujet 15 : *concours direct Educateur session 2022*

L'Etat de Côte d'Ivoire a adopté la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 dont l'article 2-2 stipule que :

« L'Etat a l'obligation de maintenir, au sein du système scolaire, les enfants âgés de 06 à 16 ans y compris ceux à besoins spécifiques et mettre en place un mécanisme permettant d'intégrer ou de réintégrer les enfants de neuf à seize ans hors du système ; notamment par des

classes passerelles pour la tranche de 09 à 16 ans et la formation professionnelle pour celle de quatorze à seize ans. »

A- Quels sont les problèmes rencontrés par le système scolaire ivoirien que l'Etat veut résoudre par cette loi ? citez-en deux au moins et présentez les données relatives à la situation de chaque problème.

B- Qu'est-ce qu'on entend par « enfants à besoins spécifiques » et quelle est la situation de cette population dans le système scolaire ivoirien ?

C- Quelles sont les solutions proposées par l'Etat de Côte d'Ivoire pour résoudre ces problèmes ?

Introduction :

Généralité :

Problème : problème de l'accès et du maintien dans le système scolaire des enfants en difficulté.

Plan : Nous allons d'abord commenter le texte soumis à notre action. ensuite présenter ces difficultés et enfin proposer des solutions.

Développement :

Commentaire :

Les statistiques scolaires avaient révélé que l'accès et le maintien dans le système scolaire en Côte d'Ivoire est encore problématique. En effet, au cours de l'année scolaire 2013-1014 par exemple, le taux net de scolarisation (TNS) était de 60%. C'est-à-dire que seuls 60% des enfants officiellement scolarisables ont pu accéder à l'enseignement primaire sur l'ensemble des enfants de cette population. Au niveau du maintien le constat est pareil, le taux d'achèvement (TA) représentant le nombre d'enfants ayants atteint la fin du cycle primaire sur une cohorte d'enfants entrée en première année de ce cycle était de 53%. Vue donc l'urgence, le parlement ivoirien à adopter la loi de l'obligation scolaire le 10 Septembre 2015 qui fut promulguée le 17 Septembre de cette même année. Aujourd'hui, même si les résultats de cette politique sont

satisfaisantes, il n'en demeure pas moins qu'il reste encore du travail à faire car le TNS en 2019-2020 est passé à 91.50% pour les deux sexes dont 91.98% pour les filles contre 92.01% pour les garçons. Le TA est de 82.15% pour les deux sexes dont 82.54% pour les filles contre 81,80% pour les garçons. Le manque à gagner est de 8,50% et de 17,85% respectivement pour le TNS et le TA. Quelles sont les raisons de cette faiblesse ?

Présentation des enfants à besoin spécifiques ou en difficultés :

- En plus des problèmes fondamentaux liés à l'offre scolaire (éloignement de l'école, insuffisance d'infrastructures, déficit budgétaire...) et à la demande scolaire (pauvreté des parents, les pesanteurs socio-culturelles...), il existe une discrimination à l'égard d'une catégorie d'enfant dite enfants à besoins spécifiques en matière de scolarisation. **Ce sont les enfants frappés d'une incapacité, d'une déficience ou de tout au désavantage social, économique et politique.** C'est-à-dire :
- Les enfants ayants des problème(s) physique(s) ou sensoriels: infirmités, handicaps moteurs, mal voyants, sourds, sourds-muets, mongoliens...)
- Les enfants ayants un problème intellectuel : débilité mentale profonde, handicapés psychiques...
- Les enfants sans domicile fixe aussi appelés enfants de la rue ou en conflits avec la loi
- Les enfants déscolarisés et désœuvrés.
- Les enfants ayants une vie compliquée
- Dans certains cas les filles constituent les enfants à besoins spécifiques notamment dans les familles ou les régions où leur scolarisation est encore problématique.
- Les dysharmonies cognitives qui sont caractérisées par des troubles et insuffisances dans le processus de symbolisation entrainent la dyslexie, la dysorthographie, la dyscalculie, l'anorexie chez certains enfants...
- Les exclusions pour insuffisance de résultat

Solutions

- Il faut renforcer les capacités d'accueil du préscolaire, du primaire et du secondaire en créant beaucoup d'infrastructures.
- Songer à améliorer les conditions d'accès et de maintien dans le système scolaire.
- La prise en charge sanitaire et psychologique des enfants concernés
- Viser le développement harmonieux de ces enfants avec sa dimension culturelle et les compétences qu'ils peuvent avoir.
- Il faut mener une politique d'adoptabilité en construisant plusieurs centres d'accueil en fonction des capacités de chaque groupe d'enfants
- Créer des centres de métier et y insérer ces enfants en fonction de leurs aptitudes.
- Augmenter le budget alloué au secteur éducation/formation afin de permettre la réalisation de tous ces projets.

Conclure

Sujet 16 : *concours direct Educateur session 2023*

Les données statistiques ivoiriennes fournies par la Direction de la Statistique et de la Planification Stratégique (DSPS) du Ministère de l'Education Nationale, en 2017-2018, indiquent les constats suivants :

- ✓ Le cycle primaire accueille en 2017-2018, 704 732 élèves nouveaux inscrits au CP1.
- ✓ 25 142 enfants n'ont pas accéder au CP1 en 2017-2018 contre 30 323 en 2016-2017
- ✓ Dans l'enseignement primaire, 66 écoles sur 100 sont en milieu rural et elles enregistrent 55% des élèves de ce cycle d'enseignement.

Le cycle primaire enregistre 413 181 redoubla
2017-2018. soit une proportion de 10,6% de l'effe
ce cycle contre 11% en 2016-2017

Indiquez les causes de ces résultats et envisagez les solutions p
réduire ou les éliminer.

Introduction :

Généralité : le secteur Education/Formation a toujours été u
priorités des politiques gouvernementales en Côte d'Ivoire. Ma
difficultés majeures restent à y constater. Le sujet soumis à
réflexion semble révéler cet aspect.

Pose du problème : En effet, ce texte pose trois différents prol
qui sont : le problème de l'accès à l'école primaire à travers l
brut d'admission au CP1, le problème des disparités et des iné
au niveau de la construction des écoles et le problème du rend
interne à travers le taux de redoublement.

(NB : le sujet pose donc trois problèmes)

Plan : Au cours de notre analyse, nous allons d'abord comment
différentes données, ensuite, nous indiquerons les causes d
résultats et enfin, proposerons des solutions.

Développement :

Commentaire : (rappel : le commentaire prend en compte toujou
éléments : les définitions, l'analyse des données et une remarque)

Définition :

Le taux brut d'admission (TBA) au CP1 est le no
d'admis en première année de l'enseignement primaire
considération d'âge exprimé en pourcentage de la population a
l'âge officiel d'y entrée. **Les disparités et les inégalités** son
disproportions ou une inadéquation entre l'offre et la demande
rendement interne est la capacité du système éducatif à faire ré
un apprenant d'une classe à une autre ou d'un cycle à un autre
redoublement est le fait de reprendre la même classe pendant
moins deux années successives.

(NB : il y'a 04 éléments à définir)

Analyse des données :

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, le TBA était 96,55 (704732 / (704732 + 25142) x 100). C'est un taux très élevé ma insuffisant car il n'atteint pas le taux universel de scolarisation qui de 100% alors qu'il peut même dépasser les 100% par rapport a entrées précoces et tardives en première année de l'enseigneme primaire. Le taux de déperdition est de 3,45% (100% - 96,55%). Ma il a eu une nette amélioration du TBA en 2017-2018, soit plus de 5 1 par rapport à l'année 2016-2017 (30 323 - 25 14).

Par ailleurs, on observe que 66% des écoles sont implantées milieu rural, c'est-à-dire qu'il en reste 33% pour le milieu urbain. Or répartition des élèves sur l'ensemble du territoire indique qu'il en 55% en milieu rural donc 45% en milieu urbain. Ce qui montre u fragrante disproportion entre la construction des infrastructu scolaires et les besoins par rapport milieu et au nombre d'apprenants

Quand au redoublement, il était de 10,6% en 1017-2018 soit taux d'admission de 90,4% (100%-10,6%). Ce taux est élevé m insuffisant parce qu'il n'atteint pas 100%.Il connait néanmoins u légère croissance par rapport à celui de l'année scolaire 2016-2017 est de 89% (100%-11%). Même si le taux de redoublement a baissé 0,04% (11%-10,6%) il reste dans l'ensemble très élevé.

Remarque :

On peut de ce fait remarquer que les difficultés du systè scolaire existent à plusieurs niveaux notamment de l'accès à l'école rendement interne en passant par la planification des infrastructu immobilières. **Transition :** Quelles sont les causes responsables de difficultés ?

LES CAUSES :

- **Les difficultés liées à l'accès au CP1**

A ce niveau nous avons les difficultés liées à l'offre et celles liées à demande scolaire.

Au niveau de l'offre nous avons :

- L'éloignement de l'école qui pénalise plus les filles que garçons.

Insuffisance d'école et de salle de classe.

Au niveau de la demande :

- certaines caractéristiques de l'école ne sont pas perçu comme adéquat par les familles (le calendrier scolaire, les contenus d'enseignement et la pratique utilisée).
- Pour les filles notamment les pesanteurs et facteurs socio-culturels (mariages précoces, travaux domestiques ou champètre, image négative de l'école...) entrainant des rejets ou des résistances vis-à-vis de l'école.
- A cela s'ajoute la pauvreté des parents

- **Les difficultés liées aux disparités et aux inégalités infrastructures**

- Ici, il s'agit essentiellement de la mauvaise gouvernance du système éducatif ivoirien par rapport à la faible capacité de planification dans la construction des infrastructures.
- Il faut y ajouter le manque de ressources financière nécessaire pour couvrir les besoins en matière de construction des infrastructures et le déficit budgétaire qui en découle, celui-ci est passé de 42,6% en 1964 à 21,7% en 2014.

- **Les difficultés liées au redoublement**

Au niveau de l'offre scolaire

- Inadaptation des contenus scolaires.
- La mauvaise qualité de l'enseignement avec pour corollaire la faiblesse du recrutement, de la formation continue des maîtres comme du suivi et de l'encadrement pédagogique
- L'insuffisance de matériels didactiques et pédagogiques.
- La faiblesse des apprentissages qui développent les compétences de la vie courante.
- Le problème des classes multigrades dans certaines écoles.
- Les effectifs pléthoriques

Au niveau de la demande éducative

- La pauvreté des parents. Certains parents n'arrivent pas à payer les fournitures de leurs enfants
- La démission de certains parents.
- Les travaux domestiques...

SOLUTIONS :

Au niveau de l'accès à l'école et des disparités dans la construction des infrastructures :

- Le renforcement des capacités du préscolaire et du primaire par la mise en œuvre de construction, d'équipement et de réhabilitation de salle de classe et la création d'établissement selon la cartographie des besoins.
- Améliorer les conditions d'accès dans le système éducatif des plus vulnérables notamment les jeunes filles et les enfants des familles pauvres par l'extension et la pérennisation des cantines scolaires,
- la distribution gratuite de kits scolaires dans l'enseignement préscolaire et primaire, l'instauration de l'école gratuite et obligatoire jusqu'à 16 ans,

Au niveau du redoublement :

- Améliorer la qualité de l'enseignement afin de révéler le niveau des enfants.
- La mise en place de trois sous-cycles de compétence au primaire pour réduire les redoublements
- Renforcer les capacités pédagogiques des enseignants par la mise en œuvre d'un programme de formation initiale et continu de ceux-ci.
- Améliorer les conditions de travail des enseignants, des encadreurs et des élèves par l'augmentation des dépenses de fonctionnement des établissements scolaires, la prise en charge psychosociale des enseignants. .
- L'amélioration des méthodes d'organisation et des procédures de gestion des élèves, du personnel enseignant.

Assainir l'environnement de l'école par l'élimination des violences scolaires. **(après le développement il faut conclure)**

II- NOUVEAUX SUJETS non encore proposés (ces sujets sont valables pour tous les candidats, concours directs et professionnels)

Sujet 16 :

Depuis un certain moment, l'on observe en Côte d'Ivoire que les élèves du cycle secondaire se donnent eux-mêmes à un départ volontaire anticipés des congés de Noël.

En tant que futures cadres de l'éducation, quelle observation pouvez-vous faire sur ce problème?

Introduction :

Le sujet soumis à notre analyse pose le problème de l'indiscipline en milieu scolaire en son aspect centré sur le départ anticipé des congés de Noël des élèves du cycle secondaire. Quelles sont les causes de ce phénomène ? Quelles solutions peut-on proposer pour y mettre fin ?

Développement : (Il est impératif de faire au préalable un constat pour ce genre de sujet afin d'éclairer et de montrer la pertinence du sujet. Cela prouve aussi qu'on maîtrise le sujet. Cette partie constitue l'une des parties du développement rendant le développement en trois parties).

Constat :

En 2019, le départ forcé et anticipé des congés de Noël à fortement perturbé les cours dans plusieurs établissements secondaires en Côte d'Ivoire. L'on pouvait noter la dégradation ou la destruction d'infrastructures, des affrontements entre forces de l'ordre et élèves et surtout, l'on a déploré de nombreux blessés, 80 interpellations et 03 morts. Face à un tel désastre, n'est-il pas nécessaire de s'interroger sur les raisons réelles qui motivent ce genre d'agissement ?

Causes :

- Les effectifs pléthoriques : plus les élèves sont nombreux dans les classes, plus ils sont difficilement contrôlables. plus les tentions montent facilement et moins ils sont véritablement remarquables et suivis.
- Nombreux sont les jeunes qui ne croient plus en leur avenir à cause du manque d'emploi. Donc l'école les motive peu. ils y vont souvent pour faire plaisir à leurs parents ou pour remplir une formalité.
- Le départ anticipé des congés est un effet de mode pour ces jeunes en général
- Les élèves n'accordent pas assez d'importance entre l'arrêt des notes du premier trimestre et le départ officiel des congés de Noel. Et lorsque le professeur sort après le calcul des moyennes, le temps perdu avant l'arrivée d'un autre professeur et le précédent les ennuis.
- On note le cas des parents démissionnaires qui n'arrivent plus à contrôler leurs enfants
- Trop de familiarisation entre élèves et Enseignants ainsi que les Educateurs
- Les mauvaises notes et moyennes les amène à explorer d'autres pistes de justification de leur échec.
- La cherté de l'école : frais d'inscription élevés et cotisations intempestives rendent les élèves et mêmes les parents déjà nerveux. Donc tous les moyens semblent être opportuns pour exprimer son ras-le-bol.
- L'accès à certaines écoles est poreux ou il n'y a même pas de clôtures, on y entre de partout sans control.

Solutions :

- L'effectif réduit par classe est une solution efficace parce que le constat à montrer que dans ce cas, les élèves sont mieux suivis, il y règne moins de tension ils se distinguent plus positivement.
- Il faut sensibiliser les élèves contre ce phénomène avec la participation de tous les acteurs clés par localité (ensembles autorités préfectorales ou sous-préfectorales, parents. personnel

des établissements et le conseil scolaire des élèves) à l'approche des congés

- Il faut songer à revoir le calendrier scolaire de sorte à fixer l'arrêt des notes le dernier jour des congés et calculés les moyennes en début du deuxième trimestre c'est-à-dire en Janvier.
- Il faut entreprendre des journées carrières ou des activités socio-éducatives et sportives à l'approche de ces congés afin d'égailler les élèves, détendre un tant soit peu l'atmosphère scolaire et susciter leur intérêt à rester dans l'établissement jusqu'à la date de départ des congés.
- Il faut doter les établissements de bonnes clôtures avec un accès contrôlé par des gardiens.
- Il faut respecter les normes de qualité internationale en matière d'éducation.

Conclure :

Sujet 17:

En Côte d'Ivoire, le taux d'alphabétisation générale est de 59,7% pour les deux sexes dont 51,9% pour les filles et 98,6% pour les garçons.

A- Commentez ces statistiques.
B- Révélez les blocages liés à l'alphabétisation en Côte d'Ivoire.
C- Quels sont les défis à relever pour la redynamiser ?

Introduction :

L'alphabétisation est un droit fondamental et la base de l'apprentissage ou la base de l'éducation tout au long de la vie. Mais en Côte d'Ivoire, les statistiques énoncées par le sujet posent le problème de la sous scolarisation à travers le taux d'alphabétisation. Quel commentaire peut-on faire de ces données ? N'est-il pas nécessaire de préciser les raisons d'une telle faiblesse ? Quelles solutions pouvons-nous préconiser pour redynamiser l'alphabétisation.

en Côte d'Ivoire ? La réponse à ces différentes questions constituera les différentes parties de notre réflexion.

Développement :

Commentaire :

Définition : Le niveau d'alphabétisation (capacité à lire et à écrire), est l'un des éléments qui permet d'évaluer le degré de développement d'un pays. Si à l'échelle mondiale le niveau d'instruction a globalement progresser, il présente néanmoins de considérables disparités selon les pays.

Analyse : En Côte d'Ivoire particulièrement, l'examen des statistiques relatives à l'alphabétisation indique 59,7% de taux d'alphabétisation pour les deux sexes. Ce pourcentage est légèrement au-dessus de la moyenne mais insuffisant puisque l'objectif visé est celui d'atteindre 100% de taux d'alphabétisation. En d'autre termes, 40,3% de la population globale ivoirienne est analphabète. Dans une analyse intragroupe, il ressort que 51,9% des filles sont alphabétisées, ce qui signifie que 48,9% de cette catégorie de personnes ne bénéficient pas encore d'une scolarisation franche. Par contre, 98,6% chez les garçons bénéficie d'une couverture scolaire importante avec néanmoins un taux de déperdition de 1,4%.

Remarque : même si le taux d'alphabétisation est moyen dans l'ensemble, il est important d'en faire plus quand on sait que l'alphabétisation est le facteur déterminant du développement social et humain. Le sous-développement donc de la Côte d'Ivoire peut en partie être imputable à son insuffisance.

Causes :

Les raisons qui entravent l'alphabétisation en Côte d'Ivoire sont d'ordre économique, socioculturel et institutionnel

Au niveau économique :

- Contraintes budgétaires
- La pauvreté des parents

Au niveau culturel

- Les pesanteurs socioculturelles
- La faible représentation de l'école dans certaines cultures

- Les travaux domestiques et champêtres

* Au niveau institutionnel

- L'image négative de l'école qui n'encourage ni les enfants à fréquenter l'école, ni les parents à scolariser leurs enfants
- Insuffisance d'Infrastructure
- Faibles implication des institutions de l'Etat au niveau du soutien de la politique d'alphabétisation.

Quelles solutions peut-on proposer pour résoudre ce problème ?

Solutions :

- Il faut stimuler la demande éducative pour aider les enfants les plus vulnérables notamment les enfants des familles pauvres et les filles à fréquenter l'école par des mesures qui diminuent ou qui compensent les charges des parents (réduire les frais d'écolage et les coûts d'opportunité, la distribution de kits scolaires...).
- Il faut encourager les initiatives de création et de promotion des centres d'alphabétisation,
- Mener une campagne de sensibilisation en faveur de l'alphabétisation,
- Il faut renforcer la dynamique partenariale avec les partenaires (UNESCO, BAD, PNUD, ONG, collectivités décentralisées, les communautés villageoises ...),
- Inscrire l'alphabétisation au programme des détenus (prisonniers) en Côte d'Ivoire car 70% de ces détenus sont analphabètes,
- Il faut renforcer le cadre de mise en œuvre de la politique d'alphabétisation,
- Etendre le programme d'alphabétisation fonctionnelle,
- Il faut une offre alternative d'éducation innovante aux enfants déscolarisés ou non scolarisés par l'extension des dispositifs des « classes passerelles » et communautaires aux cursus accélérés (dispositifs permettant d'accueillir des enfants qui ont interrompus précocement leur scolarité primaire et qui n'ont plus l'âge de la reprendre sous une forme ordinaire) et renforcer les partenariats avec les écoles confessionnelles dont

les programmes et les finalités sont proches de ceux des écoles publiques.

Conclure

Sujet 18 :
Que vous inspire le rendement interne du système éducatif ivoirien ?

Introduction :

Le sujet soumis à notre analyse nous invite à apprécier les performances du système éducatif ivoirien à travers son rendement interne ou le sujet pose le problème du rendement interne). Notre démarche consistera d'abord à définir le rendement interne et à analyser ses indicateurs. Ensuite, nous verrons les causes et enfin, nous proposerons quelques alternatives de solution.

Développement :

Définitions : ici il faut définir le rendement interne **(voir P.30)**

Analyser ces indicateurs : c'est-à-dire le taux d'admission, de redoublement, d'abandon et d'exclusion en donnant respectivement leurs pourcentages récents. **(Voir cours sur le rendement interne P. 30-31)**

Remarque : on peut mentionner que les taux d'admission sont faibles puisque que les taux de redoublement, d'abandon et d'exclusion sont élevés, ce qui a un impact négatif sur le rendement interne. Cela traduit par ailleurs une faiblesse notoire du profil de scolarisation.

Causes : Les causes de la faiblesse du rendement interne sont liées à l'offre et à la demande éducative : (pour plus de détaille voir cours).

- **Exemples de causes liées à l'offre éducative**
- Les coûts directs et les coûts d'opportunité
- Au niveau de la qualité de l'éducation
- Au niveau institutionnel.
- La dégradation et l'insuffisance des infrastructures scolaires
- Les contraintes budgétaires (on est passé de 42% en 1964 à 21,7% en 2014 du budget de l'Etat).
- La violence et son impact sur l'éducation

- Les inégalités et les disparités dans le système éducatif ivoirien

* Exemples de **causes liées à la demande scolaire** :
  - La pauvreté des parents
  - Les travaux champêtres et domestiques
  - Les pesanteurs socioculturelles (mariage forcés ou précoces, la femme est considérée dans certaines traditions comme étant destiné à rester au foyer et faire des enfants...)
  - Les grossesses en milieu scolaire
  - L'ignorance de certains parents
  - L'effet d'entrainement

NB : les causes doivent être expliquées dès lors que c'est possible.

Les solutions : (quelques exemples de solutions)
Rappelle : Il faut expliquer quelques une de ces solutions en s'aidant du cours.

- Il faut affirmer une volonté politique de bâtir une école pour la réussite éducative
- Améliorer la gouvernance scolaire
- Lutter contre l'incivilité ou violence scolaire
- Améliorer les conditions de l'offre éducative
- Améliorer la qualité de l'éducation
- Démocratiser la distribution des kits scolaires
- Travailler à la scolarisation de la jeune fille.
- Stimuler la demande d'éducation en aidant les familles par l'octroi des bourses scolaires aux élèves en difficulté
- Lever les contraintes socio-culturelles
- Permettre une grande visibilité des femmes ayants réussi à l'école afin d'encourager la scolarisation des filles
- Valoriser l'image de l'école dans la société pour acter la nécessité de créer les conditions d'une image positive de l'école.

Conclusion :

En définitive, il ressort que le rendement interne du système éducatif ivoirien est mauvais. Il convient donc de juguler ces différents problèmes afin de le redynamiser.

Sujet 19 : (sur la scolarisation de la jeune fille)

La scolarisation des filles constitue pour les autorités ivoiriennes une priorité. Dans un raisonnement cohérent.

A- Eclairer l'importance de la scolarisation de la jeune fille.

B- Dégager un plaidoyer en faveur de la scolarisation de celle-ci.

Introduction :

Faire une généralité :

Problème : le sujet soumis à notre réflexion pose le problème de a faible participation des filles à l'école. (On peut aussi dire que le sujet pose le problème de la sous scolarisation de la jeune fille).

Plan : au cours de notre analyse, nous donnerons d'abord l'importance de la scolarisation de la jeune fille. ensuite nous étalerons les difficultés liées à cette scolarisation et enfin, nous proposerons un plaidoyer afin de faire face aux blocages.

Développement :

Importance de la scolarisation de la jeune fille :

- **Au niveau individuel :**

- L'éducation de la jeune fille lui permet d'avoir une assurance en elle-même, de se départir des préjugés en commençant par sa propre vie, d'améliorer sa qualité de vie notamment sur le plan santé et nutrition, de prendre conscience de ses droits et d'être en mesure de les défendre.
- L'instruction de la femme à un effet positif sur la maîtrise de la fécondité et l'éducation de la famille.
- L'augmentation du niveau d'instruction permet aux filles d'accroitre leur possibilité d'exercer un emploi rémunérateur et par là, d'avoir une autonomie financière et un pouvoir de décision tout en améliorant son statut.

- **Au niveau des ménages :**

- Les parents instruits surtout les mères de famille, encouragent la scolarisation de leurs enfants. L'éducation et la formation leur procurent plus de moyens de pouvoir financer ce type d'investissement.

Une mère instruite peut mieux contribuer aux charges du ménage et mieux gérer les ressources dont dispose la famille.
L'éducation de la jeune fille permet à la femme d'avoir moins d'enfant et de mieux s'en occuper du point de vue santé, nutrition grâce à une meilleur application des règles d'hygiène.

- **Au niveau de la société :**

La scolarisation de la jeune fille permet à la femme d'améliorer son statut et de mieux prendre part à la vie en communauté
C'est un instrument d'autonomisation et de participation plus active à la vie sociale et politique

- **Sur le développement :**

Les retombés de l'instruction de la femme au plan individuel, familiale et sociétal ont des incidences positives sur le développement global (santé, éducation, agriculture, emplois moderne...)

Les difficultés liées à la scolarisation de la jeune fille :

- **Au niveau de l'accès à l'école**

- l'éloignement de l'école qui pénalise plus la jeune fille que le jeune garçon
- l'insuffisance d'écoles et de salle de classe en général et le manque d'internat en particulier pour les jeunes filles.
- faible pourcentage de femmes enseignantes susceptibles de servir de modèles aux jeunes filles (seulement 32% de l'ensemble du personnel enseignant du primaire en 2018-2019 est du sexe féminin)
- école pas toujours accüeillante et adapter pour les filles.

- **Au niveau du rendement interne**

- Un taux élevé d'abandon des filles. En 2018-2019 ce taux était de 4,7% pour les filles contre 4,6% pour les garçons dans l'enseignement primaire et 19,2% pour ces dernières contre 16,9% pour les garçons au premier cycle du secondaire. Ces nombreux abandons constituent un épineux problème pour la scolarisation de la jeune fille. Ces abandons ont pour causes aussi bien les facteurs déjà mentionnés qu'aux conditions scolaires (violence et harcèlement au sein de l'école,

inadaptation des contenus scolaires, et les conditions d'accueil. Ces abandons ont une répercussion négative sur le taux d'achèvement des cycles en particulier pour les filles.

- La priorité est accordée aux garçons dans la scolarisation et le maintien à l'école par rapport aux jeunes filles.
- Parallèlement, de nombreux facteurs constitue des freins à la demande d'éducation pour les filles notamment les facteurs socio-culturels (mariages précoces, travail domestique, grossesses en milieu scolaire, image négative de l'école et plus récemment le conflit) entrainant des rejets ou des réticences vis-à-vis de l'école. À cela s'ajoute la pauvreté des parents.

- **Au niveau de la qualité de l'éducation**

- Faiblesse du suivi et de l'encadrement pédagogique des filles
- L'absence de formation systématique en genre et en équité en classe
- Insuffisance des manuels scolaires
- La faiblesse des apprentissages qui développent les compétences de la vie courante
- La persistance des comportements et des stéréotypes sexistes dans les pratiques de classe et à l'école, du harcèlement et des abus sexuels, ainsi que les mauvais traitements faits aux jeunes filles

- **Sur le plan budgétaire**

Absence d'allocations budgétaires sensible au genre dans l'éducation.

- **Au niveau des institutions**

- Faible communication et mobilisation autour de l'éducation des filles.
- Faible implication des ministères responsables de l'éducation de la fille. A savoir le ministère de l'éducation national à travers la direction de l'extrascolaire et des activités coopératives (la DESAC), le ministère de la famille et des affaires sociales qui par sa vocation transversale et son intérêt pour l'habilitation sociale et le renforcement du pouvoir économique de la femme constitue un ministère dont a besoin la stratégie nationale de développement de l'éducation de la

jeune fille. et le ministère de l'intérieur par l'intermédiaire de la décentralisation. du fait des actions de proximité des collectivités locales est un interlocuteur incontournable pour conduire les actions de promotion de l'éducation des filles.

Plaidoyer ou solutions

- **Au niveau de l'accès :**

Sensibiliser à la scolarisation de la jeune fille.

Il faut construire beaucoup d'infrastructures dont les internats pour les jeunes filles.

Promouvoir l'accès des femmes dans l'enseignement afin de servir d'exemple aux jeunes filles.

Il faut lutter contre les pesanteurs socioculturelles (mariages précoces. travail domestiques...).

- **Au niveau du maintien, de la rétention et du rendement interne :**

Il faut stimuler la demande éducative en faveur de la jeune fille par le renforcement et la pérennisation des cantines scolaires, La distribution de ratios alimentaires secs aux jeunes filles, la provision de micronutriment et de médicament essentiel

- La suppression des obstacles liés à l'inscription.
- Il faut améliorer les conditions d'accueil et assainir l'environnement scolaire.
- Renforcer la loi sur le mariage des enfants.
- Révisé la loi sur les grossesses en milieu scolaire.
- Le renforcement des actions éducatives en matière de santé sexuel et reproductive dans les écoles et favoriser des accès au service de santé sexuel et reproductive des filles.

- **Au niveau de la qualité de l'enseignement :**

- Lutter contre les violences sexistes à l'école
- Renforcer les programmes scolaires ainsi que les matériels didactiques
- favoriser la sensibilité, l'égalité et l'équité entre sexes.
- La distribution gratuite de kits scolaires aux jeunes filles

- **Sur le plan budgétaire**

- Il faut prendre des engagements et mettre en place des allocations budgétaires sensible au genre dans l'éducation.

• **Au niveau institutionnel :**

- Il faut une implication réelle des institutions en charge de l'éducation des filles et un renforcement partenarial avec les ONG, les collectivités territoriales... dans la scolarisation de la jeune fille
- Il faut la diffusion de document du plan stratégique de l'éducation des filles.

Conclure en disant par exemple que l'instruction pour tous est très déterminante dans tout développement social et économique. Il convient donc de prendre en compte ces solutions à fin de résoudre ces différentes difficultés liées à l'éducation de la jeune fille.

Sujet 20 : (sur la scolarisation de la jeune fille)

La faible performance du système éducatif ivoirien à l'égard de la jeune fille constitue pour les autorités ivoiriennes une préoccupation majeure.

1- Identifier les principaux facteurs explicatifs de cette déficience du système éducatif ivoirien.
2- Quelles solutions envisager pour y faire face ?

Introduction

Généralité :...

Problème : le sujet soumis à notre réflexion pose le problème de la faible performance du système éducatif ivoirien à travers la sous scolarisation de la jeune fille.

Plan : Dans le développement il faut démontrer cette déficience en comparant les statistiques scolaires entre filles et garçons tout en se référant aux indicateurs d'évaluation. Le plan se présente donc comme suite : 1- commentaire (définition, analyse et remarques). 2- facteurs explicatifs de cette déficience. 3- solutions.

(Les difficultés et les solutions sont les mêmes que le sujet précédent donc nous allons rédiger la première partie du développement seulement c'est-à-dire le commentaire).

Développement :

1- Commentaire :

Définition et analyse: Les statistiques scolaires relatives à l'école ivoirienne indiquent un résultat insuffisant notamment en ce qui concerne la scolarisation de la jeune fille. Les éléments de couverture scolaire composés du taux brut de scolarisation (TBS) et du taux net de scolarisation (TNS) qui constituent la première classe des indicateurs d'appréciation des capacités de tout système éducatif confirme bien cette hypothèse. En effet, le taux brut de scolarisation qui est le total des inscriptions dans un cycle d'enseignement donné sans distinction d'âge exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable dans ce cycle pour une année donné révèle que : en 2019-2020 à l'école primaire, ce taux était de 100,30% pour les deux sexes dont 100,27% pour les filles contre 100,34% pour les garçons; quant au taux net de scolarisation, il était de 92,5% pour les deux sexes dont 90,96% pour les filles contre 92,01% pour les garçons. Rappelons que ce taux est l'inscription dans un cycle d'enseignement donné du groupe d'enfants ayant l'âge de fréquenté ce cycle exprimé en pourcentage de la population correspondante. Au premier cycle de l'enseignement secondaire le TBS était de 72,60% pour les deux sexes dont 69,70% pour les filles contre 75,30% pour les garçons ; le TNS était 47,30% pour les deux sexes dont 45,90% pour les filles contre 48,50% pour les garçons. Au second cycle du cycle secondaire le TBS était de 37,80% pour les deux sexes dont 34,20% pour les filles contre 41,10% pour les garçons ; le TNS était de 20,10% pour les deux sexes dont 18,50% pour les filles contre 21,50% pour les garçons.

Au niveau des éléments du profil de scolarisation on peut observer les mêmes tendances. Rappelons que le profil de scolarisation est le parcours scolaire moyen des individus dans les conditions actuelles de scolarisation présentant une cohorte de 100 enfants, la proportion d'entre eux étant nouvellement inscrit à chaque année d'étude. Son premier élément est le taux brut d'admission CP1 (TBA), c'est-à-dire le nombre d'admission en première année de l'enseignement primaire sans considération d'âge exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrée à l'école

primaire. En 2019-2020, ce taux était de 101,22% pour les deux sexes avec 99,97% pour les filles contre 102,40% pour les garçons. Quant au taux d'achèvement au primaire (TA) soit l'ensemble des élèves ayant la fin d'un cycle sur une cohorte d'enfant inscrit en debut de ce cycle la même année, sur 82,15% de l'ensemble des enfants des deux sexes qui ont achevé le cycle primaire en 2019-2020, les filles occupent une proportion de 82,54% contre 81,80% pour les garçons ; au premier cycle du secondaire il était de 60,50% pour les deux sexes dont 57,20% pour les filles contre 63,60% pour les garçons ; au second cycle secondaire il était de 36,30% pour les deux sexes dont 32,60% pour les filles contre 39,50% pour les garçons dû au taux élevé d'abandon et d'exclusion généralement constater à leur niveau. Même le taux transition (TT) des filles est très faible. Le (TT) mesure le nombre de nouveaux élèves entrant dans un nouveau cycle d'enseignement en pourcentage des élèves qui se trouvaient l'année antérieur en fin de cycle précédent. En 2018/2019 il était estimé à 85,23% pour les deux sexes dont 82,96% pour les filles contre 83,80% pour les garçons au cycle primaire, entre le 1er cycle et le second cycle le taux de transition est de 40,43% pour les deux sexes dont 40,46% pour les filles contre 40,41% pour les garçons.

Remarque : Au total, on peut dire aujourd'hui que la couverture scolaire des filles est appréciable à l'image de la couverture scolaire totale des enfants. Mais, leur profil de scolarisation est très faible toujours à l'image des taux nationaux avec des taux d'achèvement et de transition encore en dessous de la moyenne dans le cycle secondaire. Il est donc clair que la scolarisation de la jeune n'est pas encore performante. De façon structurelle, environ 39% de filles ne vont pas à l'école. Mais, ce déficit tend à s'améliorer aujourd'hui grâce aux efforts gouvernementaux. Quels sont les facteurs explicatifs de cette déficience ?

2- Les raisons de cette faiblesse
3- Les solutions

Voir sujet précédent

Conclusion possible :

En définitive, retenons que notre réflexion est une analyse diagnostique sur le système éducatif ivoirien en liaison avec sa déficience à l'égard de la jeune fille. Il faut donc espérer voir des améliorations à partir de ces disfonctionnements et cela pour la performance générale du système éducatif ivoirien.

Sujet 21 : (Sujet sur l'école obligatoire en liaison à la scolarisation de la jeune fille)

Texte

L'éducation constitue un droit fondamental indispensable au développement de l'individu et de la société. Elle est nécessaire au bien-être de tous et de chacun. Tous les enfants, filles comme garçons équitablement, on droit à une éducation de base de qualité. Malheureusement, jusqu'à ce jour des millions d'enfants sont privées de ce droit.

En Côte d'Ivoire, le droit à l'éducation de base pour une frange importante des enfants n'est pas également assuré. Près d'un enfant âgé de six à onze ans sur deux ne va pas à l'école avec un décalage entre les garçons et les filles (59% contre 51%). Les causes du niveau élevé d'abandon scolaire surtout de ces dernières réside principalement dans (i) l'incapacité des familles à supporter les coûts de l'éducation de leurs enfants, (ii) les travaux domestiques réservés aux filles, les grossesses et les mariages précoces qui réduise le temps d'étude et de repos de celle-ci, (iii) la discontinuité éducative qui expose potentiellement 11% des enfants au risques d'abandon et (iv) le redoublement qui reste encore élevé malgré la baisse observée entre l'année scolaire 2010-2011 avec 21,2% et celle de 2013-2014 avec 16,1%.

Pour favoriser l'accès à l'école et réduire les absences et abandons scolaires, le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de mesures de protection sociale dans le secteur. Ainsi, 5.106.378 manuels et kits scolaires ont été distribué au élèves entre 2012 et 2014. Près de 5.000 cantines ont été mise en place, soit 50% des écoles notamment en milieu rural et des bourses alimentaires octroyés à 2000 filles dans les zones rurales. Pour ce qui concerne la lutte contre la déscolarisation des jeunes filles, un plan stratégique d'accélération de

leur éducation sur la période 2013-2015 a été élaborer et une campagne de sensibilisation sur leur scolarisation a été mené dans 14 localités du Nord du pays.

L'école obligatoire (source : PND2016-2020)

A- Dégager les enjeux de l'obligation scolaire par rapport à la scolarisation de la jeune fille.

B- Quelles solutions pouvez-vous proposer pour que la politique de l'obligation scolaire puisse répondre favorablement à la scolarisation de la jeune fille.

Introduction :

Le sujet pose le problème de la scolarisation obligatoire de la jeune fille. Le plan doit comporter trois parties (**1- enjeux de la scolarisation obligatoire liée à la scolarisation de la jeune fille 2- difficulté liées à la scolarisation obligatoire de la jeune fille et 3- solutions)**

Développement

- **Les enjeux de la scolarité obligatoire de la jeune fille sont :**
- **Réduire l'analphabétisme de la jeune fille**
- **Établir l'équité et l'égalité du territoire en matière d'éducation**
- **Relever le niveau d'instruction de la population en générale et en particulier de la jeune fille**
- **Élever la conscience populaire en générale et en particulier de la jeune fille**
- **Faire reculer l'ignorance de la femme**
- **Accompagner le développement culturel et économique du pays avec la participation active des femmes**
- **Accélérer le droit à l'éducation pour tous.**

Les difficultés liées à la scolarisation de la jeune fille :

- **Au niveau de l'accès à l'école**
- l'éloignement de l'école qui pénalise plus les jeunes filles que les jeunes garçons,

La discrimination faite aux jeunes filles dans le des enfants à scolariser par les parents.

La pauvreté des parents fait que les frais d'inscription, les autres frais d'écolages et les coûts d'opportunité représentent un blocage pour les parents. (l'école est obligatoire mais elle n'est gratuite dans la pratique),

faible pourcentage de femmes enseignantes susceptibles de servir de modèles aux jeunes filles (seulement 32% de l'ensemble du personnel enseignant du primaire en 2018-2019 est du sexe féminin)

école pas toujours accueillante et adapter pour les jeunes filles.

- **Au niveau du maintien, de la rétention et du rendement interne**

Un taux élevé d'abandon des filles dans le cycle primaire. En 2018-2019 ce taux était de 4,7% pour elles contre 4,6% pour les garçons. Au premier cycle du cycle secondaire le taux d'abandon était de 19,2% pour les filles contre 16,9% pour les garçons Ces nombreux abandons constituent un épineux problème pour la scolarisation de la jeune fille. Ils ont pour causes aussi bien les facteurs déjà mentionnés qu'aux conditions scolaires (violence et harcèlement au sein de l'école, inadaptation des contenus scolaires, et les conditions d'accueil). Ces abandons ont une répercussion négative sur les taux d'achèvement du cycle primaire et cycle secondaire pour les filles.

- La priorité est accordée aux garçons dans le maintien à l'école par rapport aux jeunes filles.
- Parallèlement, de nombreux facteurs constitue des freins à la demande d'éducation pour les filles notamment les facteurs socio-culturels (mariages précoces, travail domestique, grossesses en milieu scolaire, image négative de l'école et plus récemment le conflit) entrainant des rejets ou des réticences vis-à-vis de l'école. À cela s'ajoute la pauvreté des parents.

- **Au niveau de la qualité de l'éducation**

- Faiblesse du suivi et de l'encadrement pédagogique des filles

- L'absence de formation systématique en genre et en équité en classe
- Insuffisance des manuels scolaires
- La faiblesse des apprentissages qui développent les compétences de la vie courante
- La persistance des comportements et des stéréotypes sexistes dans les pratiques de classe et à l'école, du harcèlement et des abus sexuels, ainsi que les mauvais traitements faits aux jeunes filles

- **Sur le plan budgétaire**

Absence d'allocations budgétaires sensible au genre dans l'éducation.

- **Au niveau des institutions**

- Faible communication et mobilisation autour de l'éducation des filles.
- Faible implication des ministères responsables de l'éducation de la fille. A savoir le ministère de l'éducation national, le ministère de la famille et des affaires sociales et le ministère de l'intérieur par l'intermédiaire de la décentralisation, du fait des actions de proximité des collectivités locales est un interlocuteur incontournable pour conduire les actions de promotion de l'éducation des filles.

Solutions

- **Au niveau de l'accès :**

- Sensibiliser à la scolarisation de la jeune fille.
- Il faut construire beaucoup d'infrastructures dont les internats pour les jeunes filles.
- Promouvoir l'accès des femmes dans l'enseignement afin de servir d'exemple aux jeunes filles.
- Il faut lutter contre les pesanteurs socioculturelles (mariages précoces, travail domestiques...).
- Il faut une volonté affichée des parents par rapport à la scolarisation de leurs filles.

- **Au niveau du rendement interne**

Il faut stimuler la demande éducative en faveur de la jeune fille par le renforcement et la pérennisation des cantines scolaires. La distribution de ratios alimentaires secs aux jeunes filles. la provision de micronutriment et de médicament essentiel
La suppression des obstacles liés à l'inscription.
Il faut améliorer les conditions d'accueil et assainir l'environnement scolaire.

- Renforcer la loi sur le mariage des enfants.
- Révisé la loi sur les grossesses en milieu scolaire.
- Le renforcement des actions éducatives en matière de santé sexuel et reproductive dans les écoles et favoriser des accès au service de santé sexuel et reproductive des filles.

- **Au niveau de la qualité de l'enseignement :**
- Lutter contre les violences sexistes à l'école
- Renforcer les programmes scolaires ainsi que les matériels didactiques
- favoriser la sensibilité, l'égalité et l'équité entre sexes.
- La distribution gratuite de kits scolaires aux jeunes filles

- **Sur le plan budgétaire**
- Il faut prendre des engagements et mettre en place des allocations budgétaires sensible au genre dans l'éducation.

- **Au niveau institutionnel :**
- Il faut une implication réelle des institutions en charge de l'éducation des filles et un renforcement partenarial avec les ONG, les collectivités territoriales... dans la scolarisation de la jeune fille
- Il faut poursuivre toutes les mesures de protection sociales mise en place par le gouvernement dans le secteur éducatif notamment en faveur des filles.
- Il faut la diffusion de document du plan stratégique de l'éducation des filles.

Conclure en disant par exemple que, Les inégalités dans l'accès et le maintien des jeunes filles à l'école est le signe d'une mauvaise orientation politique et sociale en matière de scolarisation. En effet, l'expérience a montré qu'investir dans l'instruction des filles

produit directement et rapidement des résultats positifs. Il faut donc prendre en compte ces solutions afin relever ce défi en Côte d'Ivoire.

Sujet 22 : (autre sujet sur le redoublement)

Le redoublement est une caractéristique structurelle du système éducatif ivoirien.

A- Expliquez et commentez cette affirmation.
B- Tirez les conséquences de cette caractéristique.
C- Comment peut-on remédier le problème de redoublement

Introduction :
Généralité : ...
Problème : Le sujet pose le problème du caractère permanent du redoublement à l'école.
Plan : 1- explication et commentaire du caractère structurel du redoublement, 2- causes et conséquences du redoublement 3- solutions.

Développement :
NB : Il faut montrer le caractère permanent des redoublements pendant l'explication en partant des données statistiques un peu lointain pour venir petit à petit aux taux récents.
Explication et commentaire :

Les redoublements sont nombreux à l'école ivoirienne. Au niveau du primaire, la proportion de redoublement représente 24% des effectifs scolarisés. Chiffre qui varie d'une année à une autre mais permanent. Le redoublement était de 20% en 1980, 24% en 1990 et 24% en 1999. Au cours de l'année scolaire 1999-2000, la fréquence des redoublements était de 18% au premier cycle du secondaire et 19% au second cycle. En 2006-2007, il était cette fois-ci de 20% au primaire dont 32% au CM2, 10% au premier cycle du secondaire avec 21% en troisième et 15% au second cycle du secondaire avec 24% en terminale. En 2019-2020 il était de 9,4% au primaire ; 9,1% au premier cycle du cycle secondaire et 12,7% au second cycle du cycle secondaire. Quelles sont les causes de ces redoublements :

Causes et conséquences :

Causes :

L'inadaptation du contenu scolaire et des conditions d'accueil

- La mauvaise qualité de l'enseignement avec pour corollaire la faiblesse du recrutement, de la formation continue des maîtres comme du suivi et de l'encadrement pédagogique...
- L'absence de formation systématique en genre et équité en classe et l'insuffisance des manuels scolaires ne motive pas assez les élèves.
- La démotivation de certains élèves à cause des grèves, de la violence en milieu scolaire, à un avenir incertain (manque d'emploi)...
- La faiblesse des apprentissages qui développement les compétences de la vie courante
- La persistance des comportements et des stéréotypes sexistes dans les pratiques de classe et à l'école ainsi que des mauvais traitements faites notamment aux jeunes filles
- Le problème des classes multigrades dans certaines écoles (deux niveaux de classe dans une même salle)
- Les travaux domestiques et champêtres
- La pauvreté des parents fait que tous les enfants ne bénéficient du kit scolaire nécessaire pour apprendre, la faiblesse de l'encadrement et le manque de suivi des élèves.

Conséquences :

- Le redoublement renchérie le coût des études pour les parents et pour l'Etat de Côte d'Ivoire, donc gaspillage des ressources financier par rapport aux coûts unitaires (un élève qui redouble coûte 86.000 francs à l'Etat).
- Gaspillage des ressources physiques en termes d'occupation des places.
- Le redoublement à un coût psychologique qui décourage les élèves et les conduits souvent à l'abandon précoce en cours de cycle.
- Retard dans le cursus scolaire de l'enfant :

Face à ces aspects négatifs, quelles solutions peut-on envisager ?

Solutions :

- La mise en place de modules pluriannuels d'apprentissage avec détermination des objectifs terminaux de chacun de ces modules déclinés sous la forme de compétences évaluables.
- L'instauration de dispositif d'évaluation pour aider les enseignants dans la gestion du déroulement des apprentissages au cours des cycles
- L'institutionnalisation d'épreuves standardisées d'évaluation pour décision de passage dans le cycle supérieur avec pilotage du dispositif au niveau de la circonscription d'inspection
- Suppression du redoublement à l'intérieur des sous cycles (CP, CE et CM).
- Institution d'un dispositif de soutien aux élèves en difficultés dans les établissements scolaires.
- Amélioration de la qualité de l'enseignement
- Il faut créer beaucoup d'infrastructures scolaires et réhabiliter celles qui sont dégradées pour lutter contre les classes multigrades
- Il faut améliorer les conditions d'accueil et d'encadrement
- Améliorer le programme scolaire pour le rendre plus attractifs
- Supprimer l'examen du CEPE
- Sensibiliser les parents pour une amélioration du suivi de leurs enfants
- Stimuler la demande d'éducation en aidant les familles par la distribution de kits scolaires aux élèves en difficulté
- Il faut lever les contraintes socio-culturelles tout en valorisant l'image de l'école dans la société pour acter la nécessité de créer les conditions d'une image positive de l'école.

Conclusion :

Le redoublement est une plaie béante pour le système éducatif ivoirien. Il est donc urgent d'y mettre par la prise en compte ces mesures susmentionnées.

Sujet 23 : (sur l'incivilité en milieu)

L'incivilité en milieu scolaire est devenue une gangrène qui ronge l'école ivoirienne, un monstre difficile à combattre.

A- Quelles sont les causes de ce phénomène ?
B- Quelles préconisations faut-il prendre afin de le réduire ?

Introduction :

Généralité et problème : S'il y a un sujet qui défraye la chronique depuis ces trente dernières années, c'est bien celui de l'incivilité en milieu scolaire que révèle le sujet soumis à notre analyse.

Plan : Comment elle se manifeste ? Quelles sont les causes qui la motive et quelles solutions peut-on proposer pour la réduire ?

Développement :

Définition et manifestation : l'incivilité signifie le manque de politesse, c'est une attitude selon laquelle on manque de courtoisie. Elle se manifeste par le vol, le vandalisme, le défi à l'autorité, la perturbation des activités de classe, le non-respect du règlement intérieur, l'agression physique ou verbale, les menaces, les refus d'obéissance, les intimidations, les introductions d'armes et de drogues à l'école, les départs anticipés des congés, les meurtres, le manque de respect envers le personnel de l'école, les perturbations de classe, les absences injustifiées, les retards injustifiés, le vandalisme, la consommation de la cigarette et/ou de l'alcool, la circulation des revues pornographiques, le refus de coopérer, les querelles en classe, les tenues vestimentaire négligées, les écritures sur les murs…

Causes :

- **Causes familiales :**
- De nombreuses familles sont confrontées à de ci grosses difficultés qu'elles ne peuvent plus assurer le moindre suivi éducatif de leurs enfants. Lorsque donc s'additionnent difficultés matérielles, remise en cause personnel et sentiment dévalorisant, les parents n'ont bien souvent d'autres stratégies que celle de la séduction ou du laisser-faire.

- La dégradation des liens familiaux : séparation, divorce, démission des parents... laissent souvent les enfants livrés à eux-mêmes.
- Combien d'enfants rentrant chez eux après l'école trouvent la maison vide, les parents n'étant pas encore revenus de leurs travails ?
- L'Educateur n'a plus le prestige d'autre fois aux yeux des parents.
- Ceux-ci sont nombreux à remettre en question devant leurs enfants, l'enseignement qu'ils reçoivent.

• **Causes sociales :**

- L'avenir des jeunes (emploi, place dans la société...) apparait sombre.
- Le chômage bas des records et la situation ne fait que s'empirer
- La majorité des adolescents ne perçoivent plus la nécessité de faire des études qui ne débouchent presque sur rien, de plus,
- L'image des Enseignants et des Educateurs s'est dégradée dans la société.
- L'influence des médias et surtout celle de la télévision qui présente à longueur de journée, des images de guerre et de violence et devant laquelle les enfants passent une grande partie de leurs temps libres.
- La présence de drogues proposées aux adolescents...

• **Causes psycho-physiologiques :**

- L'âge de la préadolescence est un âge ou la personnalité de l'individu se force contre. C'est-à-dire à partir d'un comportement de refus de ce qui est proposé par le monde adulte.
- Age également du développement de la sexualité aujourd'hui hypothéqué par l'épidémie du SIDA.
- Age enfin, ou l'on a besoin de s'affirmer au sein d'un groupe (constitution de bande de jeunes oisifs)

• **Les causes liées au milieu scolaire**

- L'école quant à elle, n'attribue pas de salaire dans la réalisation des activités, elle accentue plutôt le sentiment de dépendance

L'école focalise sur elle-même l'expression du déséquilibre psychologique que connait l'adolescent. elle est un espace contraignant avec ses horaires et ses règlements stricts...

Les Educateurs symbolisent pour eux les acteurs de la répression

- La fonction de l'école ne satisfait pas le goût de l'élève pour un travail varié qui permet le mouvement.
- L'école fait l'objet non seulement d'une surenchère mais, il ne s'agit plus de réussir simplement mais plutôt de réussir mieux que les autres dans une âpre et impitoyable concurrence.

Dans un tel contexte, le jugement scolaire ne porte plus sur l'activité scolaire immédiate mais, sur l'ensemble d'une destinée. Dire à un élève qu'il a de mauvais résultats, c'est lui signifié par une sorte d'effet de miroir qu'il est un sombre crétin sans avenir. Verdict insupportable, l'indiscipline est alors une attitude de résistance contre une institution qui dévalorise l'élève. C'est une manière pour lui de refuser l'incorporation d'une identité négative.

Solutions :

C'est par le biais des actions plus humaines que l'on peut améliorer le consensus scolaire, plusieurs stratégies sont proposées

- Un renforcement des heures de vie des classes pour qu'élèves et professeurs s'expriment et dissipent tout malentendu
- La formation d'élèves médiateurs permettant d'orienter les auteurs et les victimes vers des adultes ou des professionnels afin de bénéficier d'une aide et d'une écoute
- Il faut réduire les effectifs par classe
- Le renforcement de l'instruction civique et permettre aux élèves de développer dès leur plus jeunes âge un esprit critique, apprendre à mener un débat et exercer leur citoyenneté
- Briser la solitude dans les classes
- Adopter des stratégies pédagogiques en faveur de l'enseignement et de la motivation des élèves en passant par exemple par les activités socioéducatifs en milieu scolaire
- Etablir un cadre et des règles explicites et explicitées.
- Prévenir les violences et le harcèlement

- Privilégié la coéducation avec les familles
- Interagir en contexte
- Renforcer le lien avec les partenaires
- Améliorer la qualité de la vie à l'école
- Mettre en place un système de sanction réparatrice permettant de responsabilité l'adolescent auprès de la communauté.

Conclure. Bilan et ouverture.

Sujet 24 : (sur l'indiscipline en milieu scolaire).

TABLEAU

Libellé	Pourcentage
Insolence	41,4
Manque de respect envers le personnel de l'école	55,7
vols	87,1
Perturbations de la classe	90
Absences injustifiées	77,1
Retards injustifiés	71,4
Vandalisme	50
Consommation de la cigarette	37,1
Consommation de l'alcool	25,7
Circulation des revues pornographiques	57,1
Agressivité des élèves envers les enseignants	28,6
Refus de coopérer	48,6
Querelles en classe	81,4
Tenue vestimentaire négligée	87,1
Ecrire sur les murs	91,4
Tenue vestimentaire provocatrice	74,3
Vocabulaire qui offense la pudeur	67,1
Tricherie au cours des devoirs	95,5
Manque de respect envers le sexe opposé	28,6
Gaspillage des ressources	74,3

Après avoir identifié le problème éducatif que pose ce tableau, proposez des solutions pour y remédier

Introduction :

Généralité : L'indiscipline en milieu scolaire et universitaire a pris une ampleur préoccupante même si l'on fait abstraction de la violence qui en découle et qui s'intègre dans une violence sociale plus large, multiforme, omniprésente et juridiquement réprimable.

Problème : C'est sur cette question de l'indiscipline justement que nous sommes amenés à réfléchir tout au long de notre démarche.

Plan : 1- Manifestation 2- causes et 3- solutions. Ici les manifestations de l'indiscipline sont déjà mentionnées dans le tableau mais, il convient de reprendre les taux les plus élevés afin de montrer la pertinence du problème. Toutefois ; il faut faire au préalable une observation.

Développement :

Si l'indiscipline scolaire, c'est-à-dire la transgression des normes établies existe dans différents pays mêmes ceux dits développés, sachons qu'au niveau de la Côte d'Ivoire elle est très présente et touche toutes les structures éducatives. Les statistiques relèvent dans ce sens des taux incroyables allants jusqu'à **87,1%** pour les cas de vols, **90%** pour les cas de perturbation de classe, **77,1%** pour les cas d'absence injustifiées, **71,4%** pour les retards injustifiés, 81,4% pour les querelles en classe, **87,1%** pour les tenues vestimentaires, **91,4%** pour écriture sur les murs, **74,3%** pour tenues provocatrices et **95,5%** pour les cas de tricheries selon une enquête bien menée. Quelles sont les causes de cette indiscipline ?

Causes
Solutions } Voir sujet précédent

Conclure : Bilan et ouverture.

Sujet 25 :

Texte

Enfin dans les années 80. s'ouvre un débat autour de la laïcité scolaire. Jean BAUDEROT. à travers divers ouvrages dessine les contours d'une laïcité ouverte définie comme une « éthique de la diversité, du débat et de la responsabilité individuelle ». A l'opposer. d'autres intellectuels et en particulier Catherine KINTZLER. défend une laïcité de combat, définie l'école comme un espace non social centré sur l'autorité du savoir. Mais, c'est, surtout à propos des différentes affaires de foulard depuis 1989 que l'évolution de la notion de laïcité a été particulièrement mise à l'épreuve. Au total. il convient de s'interroger sur la fonction que l'on attribue à la citoyenneté scolaire. Dans la mesure où la résurgence du thème est largement contemporain du constat d'un désordre scolaire, il est clair qu'il s'agit souvent d'avancer des droits pour réaffirmer des devoirs dont le respect contribuera à rétablir une autorité dont les reformes sociales sont désormais incertains. Pourtant, le respect de l'ordre et le développement du civisme ne vont pas forcement de pair et la confusion des deux registres empêche de voir les tentions concrètes entre discipline scolaire et citoyenneté, laissant plus de chance à la mise en place de réelles instances de négociation et de régulation des confits ainsi qu'à une véritable démocratisation des relations scolaires. A cela s'ajoute l'action collective. En effet, l'action des élèves apparait tiraillée entre des attitudes corporatistes et une révolte au nom de la démocratie et de l'indignation morale. Entre des demandes instrumentales et une revendication d'authenticité, le mouvement des élèves n'y trouve pas aisément une articulation pratique…

Par ailleurs, l'incident type entre enseignants et élèves est déclenché par des actes d'autorité jugés légitimes par les premiers et considéré comme abusif par les seconds. Cette divergence met en mal les relations entre ces deux protagonistes.

(L'image administrative, la citoyenneté estudiantine, problèmes politiques et sociaux)

Questions :

A- Quels sont les problèmes éducatifs que révèle le texte.

B- En vous inspirant du texte et de vos connaissances. donnez-en les facteurs explicatifs et proposez des solutions dans le contexte ivoirien.

Introduction :

Généralité :

Problème : Le sujet soumis à notre analyse pose le problème du désordre scolaire en son aspect centré sur le problème de la laïcité et du civisme en milieu scolaire.

- On peut aussi dire que le sujet posé le problème du désordre scolaire (comme indiqué clairement dans le texte)
- Ou que le sujet pose le problème **de la laïcité et du civisme en milieu scolaire**
- Ou que le sujet pose le problème **de la laïcité et de la citoyenneté scolaire**

Plan :

Au cours de notre réflexion, nous allons d'abord établir et expliquer les problèmes éducatifs que révèle le texte, ensuite nous donnerons les facteurs explicatifs de ces différents problèmes et enfin, nous proposerons des solutions.

Développement

A- **Les problèmes révélés dans le texte : NB : le candidat doit obligatoirement citer et expliquer les deux problèmes clés qui introduisent le désordre dans le texte (la laïcité scolaire et la notion de civisme ou citoyenneté scolaire)**

- **La laïcité scolaire.**

La laïcité est l'un des principes du système éducatif ivoirien. Elle est le principe de la séparation de l'Etat et de la religion et elle s'étant à l'éducation. Cela suppose que les croyances religieuses des élèves et des parents soient respectés mais, que leurs enseignements et leurs pratiques sont strictement interdits dans les établissements scolaires. Malheureusement, l'on observe l'incursion de la religion dans les établissements scolaires et même dans les plus prestigieuses écoles de formation en Côte d'Ivoire. Le port du foulard sous le

couvert de la religion et les moments de prière les jours ouvrables sont des exemples. Cela entraine le désordre scolaire.

- **Le civisme scolaire**

C'est l'attitude d'une personne qui respecte ses devoirs de citoyen. En d'autres termes, le civisme en milieu scolaire consiste non seulement à respecter ses devoirs en tant que citoyen mais, à respecter en même temps les lois et règlements intérieurs de l'école. Or, fort malheureusement cela n'est pas toujours le cas dans nos institutions scolaires. **La citoyenneté scolaire** : Le non-respect des lois et règlement intérieur dans les établissements scolaires.

NB : au niveau du problème du civisme ou de la citoyenneté scolaire on n'est pas obligé de mettre les deux parce qu'ils sont semblables. Il faut donc citer l'un des deux.

Autres problèmes. Le correcteur prendra en compte seulement deux autres de ces problèmes. Les autres problèmes sont :

- **Le problème des revendications**
- **Les normes sociales sont incertaines**

Si les normes sociales sont incertaines alors que la société elle-même influence l'école, cela vient donc légitimer ces revendications pour les élèves, quelquefois pour les enseignants et le désordre d'une manière générale en milieu scolaire.

- **L'ordre scolaire établi en milieu scolaire ne concorde toujours pas avec le développement du civisme**
- **L'Absence de démocratie**
- **L'action collective des élèves** (L'esprit de groupe ou le suivisme et les effets de mode accélèrent le désordre).
- **Le comportement autoritaire ou abusif des enseignants.** Effectivement certains enseignants abusent de leur autorité. Le refus d'un tel comportement par les élèves entraine des mésententes entre eux et leurs enseignants. Encore une raison du désordre scolaire.

B- Les facteurs explicatifs de ces problèmes :

NB : Ces facteurs peuvent être cités et expliqués pêle-mêle ou ils peuvent être organisés de la façon suivante :

I- Les facteurs internes

1- **Au niveau des élèves :** Le manque de vertus civique (manque d'instruction civique, des connaissances de base, des attitudes et des valeurs), l'incompréhension de la notion de laïcité en milieu scolaire...

2- **Au niveau des enseignants:** La négligence des droits des élèves, les abus de pouvoir et harcèlement, l'injustice et la discrimination. Souvent l'impossibilité pour les élèves de discuter avec eux et de faire valoir leur point de vue...

3- **Le dysfonctionnement de l'administration scolaire:** la mauvaise gestion de la question de laïcité dans les établissements (voir texte), la mauvaise organisation des établissements scolaires, les conflits internes entre les membres du personnel administratif scolaire et parfois entre administration et enseignants, les effectifs pléthoriques dans les classes, la taille des établissements...

II- Les facteurs externes

1- **Au niveau de la famille :** La monoparentalité, les facteurs économiques, la qualité de la relation conjugale, les conceptions culturelles inculquées aux enfants... ont souvent une influence négative sur la conduite des élèves à l'école...

2- **Le dysfonctionnement des institutions scolaires :** conflit entre ministère et enseignants, dysfonctionnement des institutions qui ont un regard sur l'éducation scolaire (le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'intérieur qui par l'intermédiaire de la décentralisation et fait des actions de proximité des collectivités locales est un interlocuteur important dans le maintien de l'ordre dans les établissements). Absence de suivi rigoureux dans le fonctionnement des établissements.

3- **Le dysfonctionnement de la société :** Lorsque la société traverse des pics de violence, cela se répercute sur les écoles par la montée de l'indiscipline ou de la violence en son sein.

C- **Solutions :**

- Il faut une implication réelle de l'Etat dans la résolution du désordre à l'école.

- La notion de laïcité prônée par l'Etat de Côte d'Ivoire doit être véritablement respectée. Une école laïque est une école où on n'enseigne pas et on n'y pratique pas la religion.
- Il faut lutter contre l'échec scolaire et compensé les négalités dans la réussite scolaire
- Il faut lutter contre les disparités et les inégalités scolaires et sociales
- Il faut combattre les sentiments d'injustices, la concurrence déloyale et la ségrégation dans le système éducatif.
- Il faut préconiser la communication parce-que dans la dynamique des relations sociales elle joue un rôle très important
- Il faut adopter les solutions par négociation et par anticipation.
- Il faut nettoyer sans appel nos établissements secondaires, université et nos prestigieuses écoles de formation telles que l'ENS et l'ENA des cellules de prières.

Conclusion possible : Au terme de notre analyse, retenons que le dysfonctionnement administratif et les comportements déplacés introduisent le désordre à l'école. Il y a donc lieu de respecter les règlements intérieurs et d'amener chaque acteur à faire correctement son devoir.

Sujet 26 :

En Côte d'Ivoire, dans le cadre du service publique de l'enseignement, la scolarisation est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 06 à 16 ans.

Selon vous, quels sont les objectifs de cette nouvelle disposition ? Quels sont les difficultés liées à l'application de cette loi et quelles préconisations peut-on y apporter afin de traduire cette théorie en acte ?

Introduction :
Généralité :...

Problème : le sujet qui nous est soumis nous invite à analyser la mise en œuvre de la politique de scolarisation obligatoire en Côte d'Ivoire.

Plan : ceci dit, il nous convient de préciser les objectifs de cette politique, toutefois, nous accorderons une attention particulière aux difficultés liées à l'application de la politique de scolarisation obligatoire avant de proposer quelques solutions.

Développement :

1ère partie : Définition, historique et objectifs de l'obligation scolaire :

L'obligation scolaire est une politique éducatif adopter par un Etat et applicable par une loi en vue de donner les mêmes chances d'accès à l'éduction à une classe d'âge d'enfants sans aucune distinction soit de sexe, de race ou de région. L'école publique gratuite et obligatoire là été à la fin du 19ème siècle en France afin de promouvoir l'instruction publique et affranchir les consciences dans le contexte Français de l'emprise des croyances religieuses, de fortifier la patrie en formant sur les mêmes bancs, des citoyens égaux toutes classe sociale confondue et élevé le niveau d'instruction du peuple. Ce combat fut mené par Jules Ferry qui aboutit le 16 Juin 1882 au vote d'une loi d'orientation du système éducatif en fondant le socle de l'école laïque pour les enfants des deux sexes de 06 à 13 ans.

Au plan international, l'article 26 des droits de l'homme et des peuples stipule que : « toute personne a droit à l'éducation, cette éducation doit être gratuite au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental ». En Côte d'Ivoire, c'est seulement en 2015 que le gouvernement ivoirien a pris une loi sur l'obligation scolaire afin de relever le niveau de scolarisation. Elle concerne les enfants âgés de 6 à 16 ans. Quels sont les objectifs de cette politique ?

Les objectifs de l'obligation scolaire sont :

- Eclairer et donner une connaissance de base au peuple afin de lui permettre de savoir lire, écrire, compter et écouter en toute circonstance la voix de la raison.

- Promouvoir et faire progresser l'égalité entre les hommes (c'est-à-dire réduire l'écart entre riche et pauvres et donner les mêmes chances de réussite à tous).
- Favoriser l'émancipation entre les sexes
- Réduire le risque de l'ignorance

2ème partie : Les difficultés liées à l'application de cette politique

Au niveau financier :

- La pauvreté des parents fait que les frais d'inscription. les coûts directs et les coûts d'opportunité représentent un blocage pour eux.
- Le manque de ressources financières de l'Etat pour subvenir aux besoins de la famille conduit parfois certains parents à faire travailler précocement leurs enfants au lieu de les scolariser.

Sur le plan socioculturel :

- Les travaux domestiques, les grossesses précoces, les mariages précoces et l'ignorance de certains parents…
- Certaines coutumes ou pratiques culturelles continuent d'influencer la décision des parents d'envoyer les enfants à l'école.

Au niveau infrastructurel :

- L'éloignement des écoles,
- L'insuffisance d'écoles et de salles de classe qui entrainent la discontinuité éducative et qui expose potentiellement 11% des enfants au risque d'abandon.

Sur le plan institutionnel :

- La mise en place des membres du secrétariat exécutif du Comité Régional de Coordination, conformément à l'arrêté interministériel n° 0066/MEN/MEMIS/ du 23 juin 2016, n'a été effective que dans quatre régions la même année.
- l'implication insuffisante des acteurs régionaux des secteurs autres que l'éducation,
- les lacunes de capacités des acteurs régionaux de l'éducation en planification,
- la faiblesse de ressources matérielles et financières pour les activités en région,

- l'insuffisance de temps pour la rédaction des documents de diagnostics et plans régionaux.

3ème partie : Solutions.

- Construire beaucoup d'écoles et de salle de classe sans toutefois négliger de doter ces écoles en matériels didactiques, équipements et personnel suffisants.
- Améliorer les conditions d'accueil.
- Il faut supprimer les frais d'inscription, les coûts directs, les coûts d'opportunité afin d'encourager les parents à scolariser leurs enfants et à réaliser véritablement la principe de la gratuité scolaire.
- Il faut poursuivre toutes les mesures de protection sociales mise en place par le gouvernement dans le secteur éducatif
- L'extension et la pérennisation des cantines scolaires, la distribution gratuite de kits scolaires dans le primaire, et la mise à disposition de manuels scolaires moyennant un forfait.
- Lever les contraintes socio-culturelles
- Valoriser l'image de l'école dans la société pour acter la nécessité de créer les conditions d'une image positive de celle-ci en combattant la violence en milieu scolaire, en sanctionnant les auteurs des grossesses en milieu scolaire et en interdisant les mariages précoces afin de favoriser le maintien des filles à l'école.
- Appliquer l'article 17-1 de la loi pour le respect de la politique de scolarisation. Cette loi prévoit que « le parent qui viole l'obligation scolaire est puni d'une peine d'emprisonnement de deux à six mois et d'une amande de 50 000 à 500 000 FCFA ou de l'une de ces deux peines.
- Il faut faire des efforts pour doter toutes les régions d'un secrétariat exécutif du Comité Régional de Coordination pour la bonne marche de la PSO.
- Il faut responsabiliser ces comités régionaux de Coordination en leur transférant des ressources conséquentes en matière de planification scolaire pour qu'elles s'investissent davantage dans les enjeux de la scolarisation des enfants.

Conclusion :

Faire la synthèse du développement, donner un point de vue et si possible faire une ouverture.

Sujet 27 : concours professionnel Educateur (session 2007)

Le système éducatif est conçu et organisé selon les principes de la neutralité, de la gratuité et de l'égalité.

1- Définissez puis analysez ces principes.
2- Montrez comment ces principes se traduisent dans le fonctionnement du système éducatif ivoirien.

Introduction : (4 pts)

L'introduction devra comprendrez trois éléments :

- **La généralité :**
- **Le problème :** le sujet pose le problème du fonctionnement des valeurs ou principes qui régissent le système éducatif ivoirien au sein de cesystème.
- **Le plan :** Une annonce du plan du devoir selon les directives proposées par l'auteur ayant formulé le sujet.

Développement : (12pts)

Ce développement doit être structuré autour des deux axes suggérés par le sujet.

A- **Définition du système éducatif et des principes qui lui sont associés dans le sujet.** Pour plus de détails voir cours P.20-21

- **Le principe de neutralité :** Ce principe de neutralité est définie par rapport à tout courant de penser politique, philosophique ou religieux.
- **La gratuité :** Elle est assurée à tous les établissements publiques à l'exception notamment des droits d'inscription, de prestation sociale et de charges relatives aux manuels scolaires sauf dans le primaire depuis quelques années seulement.

- L'égalité : Cette égalité dans son esprit et dans sa lettre impose la notion de discrimination entre les usagers et leurs races, leurs sexes, leurs opinions politiques, philosophiques, religieuses et leurs origines sociales, culturelles et géographiques.

Le système éducatif ivoirien en tant que service publique de l'enseignement est conçu et organisé en vue de permettre l'acquisition du savoir, du savoir être et du savoir-faire, des méthodes de travail, la formation de l'esprit critique et le développement de la sensibilité et de la curiosité tout en se basant sur ces principes. Mais, comment ces valeurs se traduisent-il dans le fonctionnement de ce système éducatif ?

B- Analyse et confrontation de l'affirmation de ces principes à la réalité du fonctionnement du système éducatif ivoirien.

Une analyse même sommaire du contexte d'évolution et d'évaluation de la réalité du fonctionnement du système scolaire et universitaire permet de battre en brèche l'effectivité voire la traduction de ces principes dans les faits.

- **Le principe de neutralité du système éducatif ivoirien**

Lorsqu'on observe les pratiques, les discours et les actes posés par les acteurs du système éducatif on note un écart entre la proclamation de foi sur le principe de neutralité énoncé par la puissance publique et la traduction des comportements et les pratiques sociales institués notamment :,

1- L'irruption de la politique dans l'environnement scolaire et universitaire
2- L'incursion des pratiques religieuses dans l'enceinte du milieu universitaire

- **Le principe de la gratuité du système éducatif**

Le principe de gratuité du système éducatif ne couvrant que le service publique de l'enseignement devenu minoritaire est une illusion maigré quelques efforts tentés sous forme de programme gouvernementale d'appuis aux déshérités (distribution de kits scolaires au primaire…). La question de la gratuité de l'école reste entière.

- **Le principe de l'égalité du système éducatif**

Le principe de l'égalité dans le domaine de l'éducation apparait à l'évaluation du système éducatif comme un vœu pieux au regard des

disparités entre filles et garçons, des disparités intra et inter régionales. L'inégal accès au préscolaire apparait également comme une faiblesse du principe de l'égalité associé au système éducatif ivoirien.

Conclusion :

Le candidat, faisant la synthèse de son devoir doit montrer que malgré les limites associées au principe ci-dessus énoncés et analysés dans leur traduction concrète sur le terrain, la perceptive devra être d'enrichir la pertinence de ces principes pour un système éducatif plus crédible car contribuant à l'idéale d'une société normalisée.

III- QCM (Les QCM sont valables tant pour les candidats aux concours directs que professionnels)

SUJET 28 : QCM 1 : | **Note : /20**

La durée de l'épreuve **1h 00 mn**. Tout signe suspect annule la feuille de copie

Exercice 1 : **4pts**

Ecrivez la réponse (**vraie ou fausse**) dans la case. Réponse juste **0,5pt**, réponse fausse **-0.5pt**, non répondu **0pt**.

N°	Questions	réponses
1	Le taux de réussite à l'entrée en sixième en 2022 est de 51,52%	**Suivre l'actualité**
2	En 1956, Houphouët Boigny crée les compagnons de l'aventure.	**Voir P.23**
3	C'est seulement 02 phénomènes qui brouillent le taux brut de scolarisation : il s'agit des redoublements et des abandons	**Voir P.28**
4	Il y a deux grandes classes d'indicateur d'évaluation : le taux brut de scolarisation et le profil de scolarisation	**Voir P.24**
5	1977 : réforme de l'enseignement avec Hash Sirama	**Voir P.23**
6	Le 1er premier ministre de l'éducation nationale en Côte d'Ivoire s'appelle Joachin Bony	**vraie**
7	08 Août 1887 : création de la première école en Côte d'Ivoire	**Voir P.22**
8	Le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation peuvent permettre d'évaluer la couverture scolaire d'un système éducatif avec exactitude	**Fausse Voir P.25**

01.03.19.48.73/07.08.09.07.35

Cap Hexenalien

Exercice 2 : (4pts) Réponse juste : 1pt. réponse fausse : 0,5 pt, Non répondu : 0pt

Que vous rappel ces dates :

1912 : .....
1985 : .....
07 Août 1960 : .....
1966-1967 : .....

Voir cours (P.23)

Exercice 3 : (4pts) Cochez la bonne réponse. Réponse juste 1pt, réponse fausse : -0,5pt, non répondu : 0pt

a- Création de l'université Félix Houphouet Boigny (P.23)

20 Septembre 1958 ☐ 08 Mai 1964 ☐
09 Janvier 1964 ☐ 10 Octobre 1963 ☐

b- Début de l'enseignement télévisuel en Côte d'Ivoire (P.23)

1977 ☐ 1970 ☐
1966 ☐ 1981 ☐

c- 1985 (P.24)

☐ Concertation sur l'école ivoirienne conduite par l'ex Ministre Paul Akoto Yao
☐ Concertation sur l'école ivoirienne conduite par l'ex Ministre Pierre Kipré
☐ Concertation sur l'école ivoirienne conduite par l'ex Ministre Léon Konan Koffi
☐ Concertation sur l'école ivoirienne conduite par l'ex Ministre Balla Kéita

d- Le P.A.M.T concerne la période(P.24)

2002-2010 ☐ 2010-2012 ☐
2012-2014 ☐ 2011-2015 ☐

Exercice 4 : 4pts

Voir cours (P.24)

Réponse juste : 1pt, réponse fausse : 0pt, non répondu : 0pt
Reliez la bonne réponse à la date correspondante

1904	.	la Côte d'Ivoire comptait un groupe scolaire central
1887	.	Fritz EMILE Jeand'heur, alors premier Instituteur exerçant sur le territoire ouvre une école primaire à Krindjabo
1911	.	Loua Beugré, premier Instituteur ivoirien diplômé sorti de l'Ecole Normale Saint Louis
1912	.	La Côte d'Ivoire comptait 896

Exercice 5 : 4pts Réponse juste : 1pt, réponse fausse : -1pt, réponse approximative 0pt, non répondu : 0pt

Signification:
I.P.A.M : Institue Panafricaine et Malgache
La CONFEMEN : La Conférence des femmes Ministres de l'éducation nationale d'Afrique de l'Ouest
Le P.N.D.E.F : Plan National de Développement du secteur Education/Formation
La D.O.B : Direction de l'Orientation et des Bourses

SUJET : 29 QCM 2 : **Note : /20**

La durée de l'épreuve 40 mn. Tout signe suspect annule la feuille.

Exercice 1 : 4pts Cochez la bonne réponse dans la case.

Réponse juste 0,5pt, réponse fausse -0,5pt, non répondu 0pt.

N°	Questions	Réponses	
		Vrai	Faux
1	Le taux brut d'admission au CP1et le taux de redoublement sont des indicateurs d'appréciation du rendement interne	Voir P.30	
2	Le taux de réussite au BEPC 2022 est de 41,27 %	Suivre l'actualité	
3	Le principe de la laïcité et celui du sécularisme sont identiques	Voir P.20	
4	Il n'y a que deux facteurs qui permettent d'apprécier la qualité de l'éducation	X	
5	1995 : concertation sur l'école avec le ministre Balla Kéïta	Voir P.23	
6	Le premier Directeur de l'ENS est le Professeur Touré Vakaba		X
7	Le centre d'enseignement supérieur a été créé en 1963	Voir P.23	
8	Les caractéristiques personnelles de l'élève font partie des facteurs extra-scolaires qui permettent d'apprécier la qualité de l'éducateur.	X	

Exercice 2 : **4pts**

Précisez les dates des évènements suivants. Réponse juste **1pt**, réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt.**

- Transfert de la première école à Assinie : **P.22**
- Abandon de l'enseignement télévisuel : **P.23**
- Adoption de la loi sur l'école obligatoire en Côte d'Ivoire : **P.18**
- Concertation sur l'école avec le ministre Saliou Touré : **P.23**

Exercice 3 : **4pts** Réponse juste : **1pt**, réponse fausse : **-1pt**, réponse approximative **0pt**, non répondu : **0pt**

Définissez les expressions suivantes :

Système éducatif : P.14
... de scolarisation : P.24
... perte de la liberté de l'enseignement: P.19
... politique éducative : P.15

Exercice 4 : (4pts) cochez la bonne réponse dans la case.

Réponse juste 1pt, réponse fausse -0,5pt, non répondu 0pt.

e- L'enseignement général comprend combien de degré ?

02		03	X
04		05	

f- L'expression « celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison » est attribuable à :

Saint André D'Exupéry		Jules Ferry	
Jean Piaget		Victor Hugo	X

g- Dans quelle période a eu lieu la gratuité du logement des enseignants en Côte d'Ivoire : Voire P.33

1965-1980		1970-1985	
1970-1980		1976-1982	

h- Les compagnons de l'aventure initié par Félix Houphouët Boigny alors député à l'assemblée constituante pour la scolarisation des jeunes ivoiriens dans les lycées français a eu lieu en : Voire P.23

1945		1946	
1948		1956	

Exercice 5 : (4pts) Réponse juste : **1pt**, réponse fausse : **-1pt**, réponse approximative **0pt**, non répondu : **0pt**

Définissez les termes suivants :

DSPS : Direction des Stratégies, de la Panification et de la Statistique

RESEN : Rapport d'Etat sur le Système Educatif National

AGCIS : Applicatif de gestion des cartes d'identités scolaires

PAMT : Plan d'Action à Moyen Terme

SUJET 30 : QCM 3

Note : /20

La durée de l'épreuve 40 mn Toute tache ou signe suspect annule la feuille de copie.

Exercice 1 : 4pts Ecrivez la réponse (vrai ou faux) dans la case. Réponse juste **0,5pt**, réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt**.

N°	Questions	réponses
1	Les ONG font partie du système éducatif	Vrai
2	Le Taux de réussite au BAC 2021 est de 36,12%	
3	L'éducation fait partie des disciplines qu'étudient l'anthropologie	Vrai
4	C'est en 1977 qu'a eu lieu la réforme Usher de l'enseignement	Voir cours P.23
5	1979 : abandon de l'enseignement télévisuel	
6	Le PNDEF a eu lieu dans le courant 1998-2010	
7	L'enseignement général comprend deux degrés	faux
8	Tanoé Aka fut l'un des Directeur de L'ENS	vrai

Exercice 2 : 4pts Réponse juste : **1pt**, réponse fausse : **0pt**, non répondu : **0pt**

Voir P.22-23

Reliez la bonne réponse aux dates correspondantes

1890.	. Loua Beugré, le 1er instituteur ivoirien diplômé, sorti de l'école normale supérieur de Saint-louis
1964.	. Début de la construction massive d'établissement secondaire en Côte d'Ivoire
1966.	. Transfert de la première école à assinie
1912.	. Transformation du centre d'enseignement supérieur en université

Exercice 3 : 4pts

Réponse juste 1pt, réponse fausse -0,5pt. non répondu 0pt.

Donnez un seul enjeu de l'école obligatoire : P.20

Donnez un seul défi de l'école obligatoire : P.21

Définissez le rendement interne d'un système éducatif : P.32

Définissez le rendement externe d'un système éducatif : P.34

Exercice 4 : (4pts) cochez la bonne réponse dans la case.

Réponse juste 1pt, réponse fausse -0,5pt. non répondu 0pt.

a- L'ENS compte :

02 départements	☐	05 départements	x
07 départements	☐	10 départements	☐

b- L'INSET a été ouvert en :

1965	☐	1970	x
1975	☐	1980	☐

c- L'enseignement télévisuel pour pallier au manque d'instituteurs à débuter en :

1967	☐	1970	☐
1972	☐	1976	☐

Voire P.25

d- L'âge officiel d'inscription au CP1 en Côte d'Ivoire est de

04 ans	☐	05 ans	☐
06 ans	x	07 ans	☐

Exercice 5 : (4pts) Réponse juste **1pt**, réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt**.

Définissez les acronymes suivants :

QCM : Question à Choix Multiple

EMPT: Ecole Militaire Préparatoire Technique

DOREX : Direction de l'Orientation et des examens

CPES : Cadre Politique, Educatif et Sectoriel

SUJET 31 : QCM 4 | **Note : /20**

La durée de l'épreuve 40 mn. Tout signe suspect annule la feuille de copie

Exercice 1 : **4pts**

Cochez la bonne réponse dans le tableau
Réponse juste **0,5pt**, réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt**.
Vraie : V Faux : F

N°	Questions	Réps V	Réps F
1	La promotion du genre dans l'enseignement est l'un des objectifs clé du PAMT		X
2	Le premier Directeur de L'ENS est M. André Nicolas		X
3	L'ENS a été créée à la même date que l'université Félix Houphouët Boigny	X	
4	Le passif scolaire de l'élève fait partie des facteurs de niveau de classe et de l'école qui permettent d'apprécier la qualité de l'éducation		X
5	La Scolarisation Primaire Universelle (SPU) est aussi l'un des objectifs du mouvement Ecole Pour Tous (EPT).	Voir P.17	
6	Le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire et le taux d'achèvement du cycle primaire (TAP) sont des indicateurs d'évaluation de la Scolarisation Primaire Universelle.	Voir P.17	
7	Les collectivités territoriales font partie du système éducatif ivoirien	X	
8	La psychologie peut permettre d'étudier scientifiquement un fait d'éducation	X	

Exercice 2 : **4pts**

Réponse juste **1pt**, réponse fausse **-0,5pt**, réponse approximative 0pt, non répondu **0pt**.

Expliquez le principe de la gratuité de l'enseignement : P 20
Expliquez le principe de la neutralité de l'enseignement : P.19
Donnez un seul objectif du mouvement Ecole Pour Tous : P.16

Exercice 3 : (4pts) Cochez la bonne réponse dans la case.

Réponse juste 1pt, réponse fausse **-0,5pt**, non répondu **0pt**.

a- Qui est l'auteur de cette citation ? « On ne parviendra à transformer profondément et durablement les sociétés-et l'on ne parviendra à réduire considérablement et durablement la pauvreté- que lorsque les filles recevrons l'éducation de base de qualité dont elles ont besoin et qui est leur droit fondamental ».

Diderot	☐	René Descartes	☐
Carol Bellamy	X	Jeanne-d'Arc	☐

b- Qui est l'auteur de cette citation ? « Eduquer les filles, c'est lutter contre la transmission de la pauvreté »

Ann Cotton	X	Emile Durkheim	☐
Bernard B. Dadier	☐	Gérard Vergnaud	☐

c- Qui est l'auteur de cette citation ? « On façonne les plantes par la culture ; et les hommes par l'éducation »

Georges Gurrifch	☐	Karl Max	☐
Jean-Jacques Rousseau	X	Fernand Dumont	☐

d- Le système éducatif ivoirien renferme combien de types d'enseignement ?

02	X	03	☐
04	☐	05	☐

Exercice 4 : (4pts) Réponse juste **1pt**, réponse fausse **-0,5pt**, réponse approximative **0pt**, non répondu **0pt**.

Définissez ces acronymes :
La DEEP : la Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés
La DESAC : la Direction de l'Extrascolaire et des Activités Coopératives

CIAM : Collection Inter Africaine de Mathématiques
Le PASEC : Le Programme d'Analyse des Systemes d'Education

Exercice 5 : (4pts) Réponse juste 1pt. réponse fausse - 0,5pt, réponse approximative 0pt, non répondu 0pt.

- **L'intérêt fondamental de l'éducation** est de permettre le bien-être et le développement individuel et de la société.
- **Le taux brut de scolarisation (TBS) ; Voir P.23**
- **Explication de l'expression « l'élève dans le processus d'apprentissage » :**
  Cette expression signifie que l'élève n'est pas un simple spectateur en matière de pédagogie mais, bien au contraire il est le principal acteur pédagogique. Toute action part de lui et retourne à lui. Il est l'artisan et le conquérant de son savoir. C'est par lui qu'on évalue les résultats scolaires et le niveau de l'éducation.
- Donnez une mission fondamentale de l'éducation : **relever le défi de la technologie. P.15**

QUELQUES SUJETS D'ENTRAINEMENT

Sujet 1 : Les éléments de couverture scolaire sont-ils pertinent à eux seuls pour évaluer un système éducatif ?

Sujet 2 : Que vous inspire le rendement externe du système éducatif ivoirien ?

Sujet 3 : Les disparités dans la scolarisation apparaissent comme une plaie dans le système éducatif ivoirien.

Expliquez cette vérité.

Sujet 4 : Le rôle que joue la famille justifie-t-elle une bonne integration sociale ?

Sujet 5 : Peut-on dit que la famille et l'école jouent effectivement leur rôle d'intégration social ?

Sujet 6 : Le système éducatif est conçu et organisé selon les principes de la laïcité, de l'obligation scolaire et de la liberté d'enseignement.

1- Définissez puis analysez ces principes.
2- Montrez comment ces principes se traduisent dans le fonctionnement du système éducatif ivoirien.